



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	09	INFRASTRUCTURE	08	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	02	SOCIAL	12	TRANSPORT	05
ADMINISTRATION	37	ECONOMIE	03	RURAL	01

N° 2889

8 Septembre 2023

8 September 2023

05:00 PM/18H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°01 A/S 16/DC/CUED/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N° 16/DC/CUED/SG/DAFE/SPMA/CIPM/2023 DU 07 AOÛT 2023 POUR LES ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2023 DANS LA VILLE D'EDEA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
2	Reference	ADDITIF N°008/AD/CUE/MV/CAB/SP/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°008/AD/CUE/MV/CAB/SP/2023 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA. DANS L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
3	Reference	ADDITIF N°2 A/S 019/AONO/HGD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
4	Reference	ADDITIF N°0003/AD/SOHLI/HS/DG/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003/AD/SOHLI/HS/DG/2023 DU 26/06/2023 A L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°002/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
5	Reference	036/AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°019/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/23 POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVÊTEMENTS DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ (SIÈGE DE LA BASE DU BIR BASTOS, CENTRE D'ÉTABLISSEMENT DES PASSEPORTS À ETOUÏ). LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, AUTORITÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [ADD 001 des AO 0547,0548 et 0549](#) [Lire](#)

6

Titre/objet ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°0547, 0548,0549/AONO/CIPM/UYII/2023 DU 25/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX :LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE SECURISATION DU CIRCUIT ELECTRIQUE ET ECLAIRAGE PUBLIQUE AU SEIN DU CAMPUS D'UNIVERSITE DE YAOUNDÉ II-SOA.LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE AMPHITHÉÂTRES DES SALLES DE COURS ET DES CERTAINS BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA.LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU EXISTANTS ET CONSTRUCTION DE NOUVEAUX FORAGES PUIS CONNEXION AU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA.

Nature de prestation Travaux**Date de cloture** N/AReference [012/D/C0B/ CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

7

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/AReference [22/D/C-NG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

8

Titre/objet DÉCISION N°22/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO016/AONO/CNG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ D'OIGNONS DE NGONG, AUX EP KAREWA, EP MAFATCHEBOA, EP BILIEL ET EP DJEFATOU, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/AReference [031/AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT](#) [Lire](#)

9

Titre/objet ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/AReference [220/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2023](#) [Lire](#)

10

Titre/objet DECISION N° 220/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/ 2023 DU 31 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION AU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [ADDITIF N°01 A/S 041/AONO/CUD/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 041/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION MATERIEL ROULANT ET NON ROULANT DE LA REGIE DES ROUTES ET DES CONSTRUCTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALALE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

12

Reference [032 /AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/23 POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT DES INFIRMERIES DE CERTAINS MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

13

Reference [DECISION MUNICIPALE N°018 /DM/DM/CE/SG-23](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°018 /DM/DM/CE/SG-23PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 004/LC/C.EF/CIPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEKALAT ESSAWO (PHASE 1) DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

14

Reference [033/AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°022 /CUY/CIPM/2023 DU 28/07/2023POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

15

Reference [030/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°030/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°008/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA-LOGONE/UGP/SPM/2023 DU 07/07/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURETES ET DE SECURITE POUR LE COMPTE DE VIVA LOGONE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [021/DM/CNYN/CABM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°021/DM/CNYN/CABM/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [033/ C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA L /JGP/SQS/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet N°033/ C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA L /JGP/SQS/SPM/2023 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET

Nature de prestation Prestation Intellectuelle

Date de cloture N/A

18

Reference [013 __/D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°__011__/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

19

Reference [030/AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES DE LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

20

Reference [001565 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS - EXERCICES 2023, 2024, 2025.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [012 __/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°__012__/DDC/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

22

Reference [151/DM/CB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°151/DM/CB/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEAJCIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MANGANABA-KOUNANG EN (02) DEUX PHASES, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023 ET 2024

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	011 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__009__/_AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

24	Reference	01 /23/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAY1ER/CIPM/2023 DU 11/08/2023POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE IER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	9119 /DG/APN/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT SUSPENSION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	DECISION 021/D/RS/DDI/C.OV/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION 021/D/RS/DDI/C.OV/SG/2023,PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NATIONAL N°06/AONO/SR/DDI/C.OV/SG/CIPM-OV/2023 DU 18/08/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS, DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	137/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/SNI/CIPM/23 DU 03 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) FINANCEMENT: BUDGET SNI - EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	011 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__011__/_AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 001/CI/FEICOM/DG/2023 Lire Titre/objet DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference ADDITIF N°01 A/S 040/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES : Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 1230/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 1230/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 31/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES PRESTATIONS OBJETS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N2 : SECTION DE ROUTE REVETUE : EBOLOWA-MEFOUP (LIMITE MVILA)-AMBAM (91,52 KM) DANS LA REGION DU SUD.FINANCEMENT : BIP DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 1231/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 1231/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO DU 31/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJETS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION DDP N° 08/DDP/MINTP/CPCM-TR/CSPM-PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST, DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM ; Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 000132/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE DES EMETTEURS FM ET TNT POUR LE RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV - EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 031/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°031/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA-LOGONE/UGP/SPM/2023 DU 31/07/2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILES TOUS RISQUES POUR LES VEHICULES DE L'UGP. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/ASMI/FODECC/2023 DU 23 AOUT 2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CABINETS POUR LA RÉDACTION DU MANUEL D'OPÉRATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

36	Reference	032/ C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA L /UGP/SQS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	N°032/ C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA L /UGP/SQS/SPM/2023 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

37	Reference	014 /D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE LA DEMANDE DE COTATIONN°__012_/DDC/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

38	Reference	012 /D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__010_/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	09 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

40	Reference	015 /D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__013_/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference 005/DM/CDIZ/SIGAMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDIZ/SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-DIZ/CIPM/SIGAMP/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES : BARRIERE SAFACAM - LAYON "G" ET - NSONKWALA PITTI DIBAMBA DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

42	<p>Reference 010/C/CNYN/CABM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/CNYN/CABM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CNYN/MO/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUCHERIES À NYAHOO ET À NYANON, DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

43	<p>Reference 011/C/MINSEP/CMPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 011/C/MINSEP/CMPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION AU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference 008/C/C-BONALEA/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/C-BONALEA/2023 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MANGANABA-KOUNANG EN (02) DEUX PHASES, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

45	<p>Reference 001550/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE DES EMETTEURS FM ET TNT POUR LE RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV - EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

46	<p>Reference 17/ADM/CIPM/FR/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FR/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE (LOT 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE ; LOT 2 : ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENTS, GLOBALE DOMMAGES, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE), EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

47	<p>Reference 003/AIVDP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PRESS RELEASE N° 003/AIVDP/2023 RELATED TO TENDER N° 062/2023/NCB/STB/AIVDP OF 10/08/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF 30 VILLAGE BARNS FOR THE AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROIJECT (AIVDP)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

48	<p>Reference 09/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°09/ADM/SIGAMP/FR/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉLABORATION DES RÉGLEMENTS ET MANUELS D'EXÉCUTION POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU FONDS ROUTIER</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 29-09-2023</p>
-----------	--

49	<p>Reference 029/D/FEICOM/DG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°029/D/FEICOM/DG DU 06/09/2023 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS DU FEICOM.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

50	<p>Reference 3408/2023/DG/DAG/SDPA/SMA Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°085/2023/CF/PCA DU 17 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

51	<p>Reference 012/C/C0B/ CIPM/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRELE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

52	<p>Reference 269 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION NO. 269 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 OF 31/08/2023 TO AWARD THE CONTRACT FOR SERVICES RELATING TO REQUEST FOR PROPOSALS NO. 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2021 OF 16 JUNE 2021 FOR THE COMPLETE PROJECT MANAGEMENT OF DEVELOPMENT WORKS ON BAMENDA-BAFUT-WUM ROAD SECTION (80 KM) AND TOURIST SITE, INCLUDING REHABILITATION WORKS ON 7.5 KM OF URBAN ROAD SYSTEMS IN WUM AND BAFUT, LOCATED IN MEZAM AND MENCHUM DIVISIONS RESPECTIVELY, NORTH-WEST REGION.FINANCING: AFDB LOAN 1 NO. 2000 20000 3405 AND AFDB LOAN 2 NO. 2000 20000 4664, AND MINTP PIB, 2023 FINANCIAL YEARS ET SEQ.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	16/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LE L'ANALYSE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO N° 07/AONR/FR/CIPM/2023 POUR L'ANALYSE DES COMPTES D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET DE RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

54	Reference	271/D/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP6/IP61/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 271/D/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP6/IP61/2023 DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES DES VOIRIES URBAINES STRUCTURANTES PRIORITAIRES DE LA VILLE DE MAROUA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉSULTANT DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 133/DDP/MINTP/CCPM-TR/CSPM-PFC/2020 DU 04 JUIN 2020.FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ET RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNPRÊT FAD N°2100150036598 DU 08 JUIN 2017 ET BIP MINTP , EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	2023/008/AMI/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°2023/008/AMI/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 05/09/2023POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CAMTEL DANS LA MISE EN PLACE DE LA CAMTEL ACADEMY VISANT LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES COMPETENCES REQUISES ET NECESSAIRES POUR LA PERENNISATION DE LA SOCIETE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-09-2023

56	Reference	11/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTRÔLE SUR LE SITE DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

57	Reference	02/DC/C-BBu/CIPM/2023 DU 05/09/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BBU/CIPM/2023 DU 05/09/2023 POUR LA MISE EN PLACE DE LA CREATION DE PLANTATIONS (20 HA D'IVINGIA GABONESIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-09-2023

58	Reference	006/AONO/CIPM/ MAETUR Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/006/CIPM/ MAETUR DU 04/09/2023POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DANS LA ZONE DE RESTRUCTURATION DE NYLON À DOUALA :LOT 01 : LOTISSEMENTS DE SOBOUM ET OYACK 2 (OPÉRATIONS 785 ET 790) LOT 02 : LOTISSEMENT DE TERGAL (OPÉRATION 783).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference	000011/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000011/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°007/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03346-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU RIB DE BUÉA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	010 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 010 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	0 29/CA/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023, POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS DU FEICOM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 288/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 21/08/2023 À LA DÉCISION N° 221/D/MINTP/SG/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO DU 26 JUILLET 2023 ET AU COMMUNIQUÉ N° 1060/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO /2023 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3, YAOUNDÉ-DOUALA, PHASE III.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024XD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

63	Reference	005/COM/C-DIZ/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO005/COM/C-DIZ/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DIZ/CIPM/SIGAMP/ 2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES : BARRIERE SAFACAM - LAYON "G" ET - NSONKWALA PITTI DIBAMBA DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL .
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-10-2023

65	Reference	09 /C/C/MBA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE POUR LE COMPTE DES ANNEES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

66	Reference	019/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES DIVERS MATERIELS DE CONSTRUCTION AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORALEXERCICE : 2023.IMPUTATION : 222180.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-09-2023

67	Reference	022/AONO/CRLT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CRLT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-09-2023

68	Reference	017/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA MOBILITE REGIONALE DECARBONEE OU ECOLOGIQUE PAR VOIE FERROVIAIRE (RESEAU MONORAIL & BRETelles TRAMWAY) DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONALIMPUTATION : 612106EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference	001/C/ FEICOM/DG DU06/09/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

70	Reference	023/AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU LYCEE BILINGUE DE MBOKAMBO(DEPARTEMENT DU MOUNGO), AVEC CONSTRUCTION DES RIGOLES ET D'UN MAT DE DRAPEAU.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-09-2023

71	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DU 12 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0011004/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 24 MAI 2023, POUR LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE L'ÉLABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.NOM DU PROJET : ELABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIREFINANCEMENT : BIP MINEPAT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

72	Reference	041/ SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/SNI/CIPM/23 DU 03 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SNI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

73	Reference	010-2023/AONO/C-MAGA/CIPM-SPI Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER NOTICE NO. 010-2023/AONO/C-MAGA/CIPM-SPI OF 08/30/2023 FOR THE PROJECT MANAGEMENT OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE TOWN HALL OF THE COMMUNITY OF MAGA, DEPARTMENT OF MAYO-DANAY, FAR-NORTH REGION (IN AN EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-09-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [000623/C/MINEPAT/CIPM-MINEPAT/2023](#) [Lire](#)

74

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 000623/C/MINEPAT/CIPM-MINEPAT/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 14 JUILLET 2023 , POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (TONGA ET BAZOU) ET DU MBAM ET INOUBOU (NDIKINIMEKI ET MAKENENE) (LOT 2).FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT/EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 57 22 019 05 33 00 33 361312

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

Reference [020/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023](#) [Lire](#)

75

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE EXCAVATRICE ET D'UN BULLDOZER AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORALEXERCICE : 2023.IMPUTATION : 222180.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-09-2023

Reference [000030/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

76

Titre/objet

DECISION N° 000030/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°007/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03346-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU RIB DE BUÉA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

Reference [03/DC/EDC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

77

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/EDC/CIPM/2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL A YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-10-2023

Reference [18/ADM/SIGAMP/FR/2023](#) [Lire](#)

78

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 011/LC/FR/CIPM/2023 DU DAO N° 06/AONR/FR/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'EFFECTUER UNE MISSION DE RÉVISION COMPTABLE ET ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

79	Reference	Additif n°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DU 07/09/2023 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000037/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

80	Reference	000132/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE DES EMETTEURS FM ET TNT POUR LE RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV - EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

81	Reference	009/C/C-BONALEA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C-BONALEA/2023 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

82	Reference	016/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DEDEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONALIMPUTATION : 612106EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-09-2023

83	Reference	001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO).AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU QUATRIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) /BUCREP, EN UN (01) SEUL LOT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-10-2023

84	Reference	014/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA MISE EN PLACE DES CORRIDORS ECONOMIQUES FLUVIAUX DECARBONES DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONALIMPUTATION : 612106 EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

85	Reference	003 BIS /AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS /AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN ROUTIER ET ASSAINISSEMENT » FINANCEMENT :FONDS PROPRES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIEXERCICE :2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-10-2023

86	Reference	000037/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 31 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000037/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 31 AOUT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-09-2023

87	Reference	015/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ETUDE DE LA REHABILITATION DE L'EX-SODENKAM DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONALIMPUTATION : 612106EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-09-2023

88	Reference	034/AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04/08/23POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR MOBILE ESSOS (RUE 1.273) DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

89	Reference	001/MINPOSTEL/PATNUC/ CSPM/SPM /2023du 05/09/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (PROCESSUS À UNE ENVELOPPE) POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES (01 VÉHICULE 4X4 STATION WAGON ET 01 VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) AU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)PAYS : CAMEROUNACHETEUR : MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONSPROJET :PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)NUMÉRO ET TITRE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/MINPOSTEL/PATNUC/ CSPM/SPM /2023DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES (01 VÉHICULE 4X4 STATION WAGON ET 01 VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) AU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 69870-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

90	Reference	01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-10-2023

91	Reference	2023/207/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/CGA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/207/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/CGA DU 04 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ADDITIF N° 2 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2023 DU 31 JUILLET 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

92	Reference	029/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°029/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°009/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA-LOGONE/UGP/SPM/2023 DU 07/07/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURETES ET DE SECURITE POUR LE COMPTE DE VIVA LOGONE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

93	Reference	035 /AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°023/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 03/08/23POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ARRETS TAXIS DANS LA VILLE DE YAOUNDE (AHALA II LIEU DIT BARRIERE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

94	Reference	894/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM/S Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04/08/2023 POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 POUR LE BOUCHAGE DES NIDS DE POULES DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

95	Reference	09/AONO/EDC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°09/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES DONT QUATRE (04) DE TYPE PICK-UP 4X4 ET UN (01) DE TYPE MINIBUS DESTINES A L'EXPLOITATION DES BARRAGES DE EDCFINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : I041201 ET F050103
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

96	Reference	013/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__013__/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
97	Reference	024/AONO/HGD/CIPM/2023 du 05 Septembre 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE RÉACTIFS ELISA POUR LA BANQUE DE SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-10-2023
98	Reference	016/DC/CAPEF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00016/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION AU PROFIT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-10-2023
99	Reference	018/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU CABINET L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE PAR BOUCLE ROUTIERE INTERDEPARTEMENTALE ET SES BRETELLES COMMUNALES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL IMPUTATION : 612106 EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-09-2023
100	Reference	056/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTRÔLE SUR LE SITE DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
101	Reference	014 /D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE LA DEMANDE DE COTATION N°__012__/DDC/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

102	Reference 152/DM/CB/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°152/DM/CB/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
------------	--

103	Reference 004/AONR/FODECC/CSPM /2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONNALISATION DES PROCEDURES DU GUICHET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2023. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 06-10-2023
------------	---

104	Reference 08/AONO/EDC/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 08/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR A LA CANTINE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEMVE'ELEFINANCEMENT : BUDGET EDC (BUDGET EXPLOITATION MEMVE'ELE), EXERCICE 2023 ET SUIVANTIMPUTATION BUDGETAIRE : F040315 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 11-10-2023
------------	---

105	Reference 000133/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/AH Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
------------	---

106	Reference 026/AONO/HGD/CIPM/2023 du 05 Septembre 2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°026/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS INSTRUMENTS CHIRURGICAUX À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 02-10-2023
------------	--

107	Reference 025/AONO/HGD/CIPM/2023 du 05 Septembre 2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°025/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE RÉACTIFS POUR BIOLOGIE MOLÉCULAIRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 02-10-2023
------------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

108	Reference 006/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2023 DU 06/09/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIQUE (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 05-10-2023
------------	--

109	Reference 002/AONR/CES/SG/CIPM/2023 DU 31 Août 2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 002/AONR/CES/SG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES, EN VUE DE LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-09-2023
------------	---

110	Reference D13-248/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 24/08/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° D13-248/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 24/08/2023 POUR L'ACHAT DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (EN DEUX LOTS). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-09-2023
------------	--

111	Reference 013/ONIT/LIC/FAKO/LMBE I/TB/PIB/2023 OF 05/09/2023 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) N°013/ONIT/LIC/FAKO/LMBE I/TB/PIB/2023 OF 05/09/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE IN ADVANCE VOCATIONAL TRAINING CENTER CFPE IN THE LIMBE I MUNICIPALITY.FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-09-2023
------------	---

112	Reference 07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024. AUTORITE CONTRACTANTE: DG/ANTIC FINANCEMENT: BUDGET ANTIC IMPUTATIONS BUDGETAIRESLOT N°1: 614 200LOT N°2: 614 400LOT N°3: 614 000 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 19-10-2023
------------	--

113	Reference 001/DC/CAD6/CIPM/2023 DU 31/08/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAD6/CIPM/2023 DU 31/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DU CSI (CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE TOUBE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E MANOKAFINANCEMENT : BIP 2023IMPUTATION : 57 40 047 06 641417 524412 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-09-2023
------------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

114	<p>Reference 001/AONR/CES/SG/2023 du 04 septembre 2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CES/SG/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL A YAOUNDE PHASE II : BLOC VILLA PRINCIPALE FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-09-2023</p>
------------	--

115	<p>Reference 000012/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2023 DU 19/08/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2023 DU 19/08/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE CENTRE URBAIN DE ZOETELE, COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD, "EN PROCÉDURE D'URGENCE"</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 22-09-2023</p>
------------	--

116	<p>Reference 036.23/AONO/SONARA /CIPM/2023 DU 31/08/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036.23/AONO/SONARA /CIPM/2023 DU 31/08/2023 RELATIF À LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ (APD) PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE À FEU À LA SONARA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 27-09-2023</p>
------------	---

117	<p>Reference 007BIS/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2023 DU 07/09/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 BIS/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2023 DU 07/09/ 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MEKALAT ESSAWO (PHASE I) DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 04-10-2023</p>
------------	---

118	<p>Reference 012/AONO/CAY 1er /CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012_/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2023 DU _06/09/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE IER</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 03-10-2023</p>
------------	---

119	<p>Reference 013/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°013/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DE TYPE GED AVEC PRESTATION D'HÉBERGEMENT, D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE ASSOCIÉS, À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 05-10-2023</p>
------------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

120	Reference	012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES A L'UGP/PERACE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-10-2023
121	Reference	003 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2023 du 05/09/2023 Lire
	Titre/objet	LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-09-2023
122	Reference	008/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SAB/SPM/ Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SAB/SPM/2023 DU 08/09/2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE (AT) POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTION DES COFINANCEMENTS DES PLANS D'AFFAIRES AGRICOLES ET AGRO INDUSTRIELS AINSI QUE LA STRUCTURATION DU CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE (CGER)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-09-2023
123	Reference	09 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__009__ /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023__RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
124	Reference	ADDITIF N°003/AD/SOHLI/HS/DG/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003/AD/SOHLI/HS/DG/2023 DU 26/06/2023 A L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

ADDITIF N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N° 16/DC/CUED/SG/DAFE/SPMA/CIPM/2023 DU 07 AOÛT 2023 POUR LES ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2023 DANS LA VILLE D'EDEA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations

Au lieu de ...

Les travaux consisteront en la fourniture et la pose de lampes, projecteurs, nappes lumineuses, guirlandes LED, cordons LED et autres luminaires sur certains carrefours et rues de la ville d'Edéa, y compris les raccordements au réseau d'ENEO, la mise en marche des équipements d'une part, et d'autre part, à la dépose desdits équipements, suivi de leur rangement dans les magasins de la CUED.

Les prestations porteront sur les rues, places et carrefours ci-après :

1. JARDIN CUED
2. CARREFOUR POSTE
3. JARDIN PONT ALLEMAND ;
4. GRAND CARREFOUR 2^{ème} PONT SUR LA SANAGA;
5. CARREFOUR KRIBI ;
6. RESIDENCE PREFET;
7. CARREFOUR MARCHE BILALANG ;
8. MARCHE MBANDA ;
9. CARREFOUR JAMAIQUE;
10. CARREFOUR QUARTIER D'AMOUR ;
11. CARREFOUR SOUS - PREFECTURE D'EDEA 1^{er}.

Lire plutot

Les travaux à réaliser consisteront en:

- La pose du matériel d'illumination fourni par l'entreprise ;
- Les raccordements des installations sur le réseau ENEO, y compris la pose de comptage et la mise en marche des équipements ;
- Le maintien en bon état de fonctionnement des illuminations sur tous les sites ;
- La dépose des équipements suivie de leur rangement dans les magasins de l'entreprise ;
- Toute autre sujétion nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Entre cinq (5) et onze (11) sites au choix seront exploitables en concertation avec le Maître d'ouvrage lors de la réalisation des travaux par l'entreprise.

2 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **huit (08)** exemplaires dont **un (01) original** et **sept (07) copies**, marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics et des Approvisionnements de la Communauté Urbaine d'Edéa Hôtel de Ville, au plus tard le **06/09/2022 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE CONSULTION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/ACNO/CUED/CIPM/2023
DU 08/08/2023**

POUR LES ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2023

« À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

2 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **huit (08)** exemplaires dont **un (01) original** et **sept (07) copies**, marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics et des Approvisionnements de la Communauté Urbaine d'Edéa Hôtel de Ville, au plus tard le **13/09/2022 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE CONSULTION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/ACNO/CUED/CIPM/2023
DU 08/08/2023**

POUR LES ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2023

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **06/09/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa, dans sa salle des actes

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **13/09/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa, dans sa salle des actes

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

EDEA le 4 Septembre 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

ADDITIF N°008/AD/CUE/MV/CAB/SP/2023 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA VILLE D'EBOWA. DANS L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautonnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par les compagnies d'assurances agréés par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant : 131 671 672 (Cent trente et un millions six cent soixante-onze mille six cent soixante-douze) Francs CFA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par les compagnies d'assurances agréés par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, valable pendant Trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant : 131 671 672 (Cent trente et un millions six cent soixante-onze mille six cent soixante-douze) Francs CFA.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. 1. Absence de la caution de soumission ;
2. 2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
3. 3. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. 4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
5. 5. Note technique inférieure à 70 sur 100 ;
6. 6. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications Administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- | | |
|--|--------|
| 1. Présentation | points |
| 2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires | points |
| 3. Méthodologie proposée et son adéquation avec les TDR | points |
| 4. Qualification et compétence du personnel clé | points |
| 5. Chiffre d'affaire et Solvabilité financière | |
| 6. Matériel | |

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 sur 100 à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

La note de l'offre financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière=100 X Montant de la proposition dont le prix est le plus bas Montant de l'offre considérée

La note finale sera calculée de la façon suivante :

Note finale=70% Note technique + 30% Note financière

NB : l'évaluation des critères essentiels et sous –critères est binaire, avec des seuils de validation y attachés. Et pour tenir compte de l'importance relative des différents critères ou sous critères, une pondération est effectuée en cas d'évaluation positive (oui) ou négative (non).

15. Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode sélection coût-qualité conformément aux méthodes de sélection décrites dans le présent DAO.

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Présentation
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires

Méthodologie proposée et son adéquation avec les TDR

1. Qualification et compétence du personnel clé
2. Chiffre d'affaire et Solvabilité financière
3. Matériel

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 sur 100 du OUI à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

EBOLOWA le 31 Aout 2023

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 05 septembre 2023 à 12 H 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence</p> <p style="text-align: center;">N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).</p> <p style="text-align: center;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 20 septembre 2023 à 12 H 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence</p> <p style="text-align: center;">N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).</p> <p style="text-align: center;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 05 septembre 2023 à 13 H 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 20 septembre 2023 à 13 H 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

ADDITIF N°003/AD/SOHLI/HS/DG/2023 DU 26/06/2023 A L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°002/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **28/06/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE-LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

Lire plutot

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **14/09/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE-LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **28/06/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA - Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **14/09/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA - Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

DOUALA le 26 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

VILLE DE YAOUNDE

ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°019/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/23 POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVÊTEMENTS DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ (SIÈGE DE LA BASE DU BIR BASTOS, CENTRE D'ÉTABLISSEMENT DES PASSEPORTS À ETOUDI). LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, AUTORITÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°0547, 0548,0549/AONO/CIPM/UYII/2023 DU 25/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX : LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE SÉCURISATION DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET ÉCLAIRAGE PUBLIQUE AU SEIN DU CAMPUS D'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA. LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE AMPHITHÉÂTRES DES SALLES DE COURS ET DES CERTAINS BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA. LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU EXISTANTS ET CONSTRUCTION DE NOUVEAUX FORAGES PUIS CONNEXION AU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le RRECTEUR

MINKOA SHE ADOLPHE

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/COB/CIPM/2023 du 30 juin 2023 pour l'acquisition d'un camion 20 tonnes pour le ramassage des déchets et les travaux publics, commune d'Obala, Département de la lékié, Région du Centre;

DECIDE :

Article 1^{er}– Le représentant de la société CENTRAL MOTOR CAMEROUN (CMC), B.P. : 15326 YDE Tél. : (237) 243 54 31 64, est retenu pour l'acquisition d'un camion 20 tonnes pour le ramassage des déchets et les travaux publics, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 84 800 000 (quatre-vingt-quatre millions huit cent mille), et un délai de 60 (soixante jours) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

DÉCISION N°22/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO016/AONO/CNG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ D'OIGNONS DE NGONG, AUX EP KAREWA, EP MAFATCHEBOA, EP BILIEL ET EP DJEFATOU, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu La loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu La loi H" 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret No2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret No373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoire consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/M1NFI du 30Décembre 2022 portant instruction relative à 1 exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et autres Entités publiques

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative à la demande d'appel d offre ouvert N°016/AONO/C-NG/CiPM/2023 DU 23 Mai 2023 lancé en procédure d'urgence relative aux travaux de construction de cinq (05) blocs de latrines a six (06) compartiments au marché d'oignons de Ngong, aux EP Karewa. EP Mafa-Tchéboa, EP Biiel et EP Djefatou, dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

Vu la lettre N° 19/L/C-NG/CiPM/2023 du 22/06/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

Article 1 ; La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ D'OIGNONS DE NGONG, AUX EP KAREWA, EP MAFA-TCHEBOA, EP BILIEL ET EP DJEFATOU DANS LA COMMUNE DE NGONG	ETS MOHAMADOU LABARANG B.P:42TIGNERE TEL: 670462 269/ 697 318 14	DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIXNEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF (19 999 999) FRANCS C	TROIS (03) MOIS

Articles 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

NGONG le 29 Juin 2023

2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux,
Le MAIRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera **HAMADOU AHIWA**

VILLE DE YAOUNDE**ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN
ESPACE VERT A NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite de manière binaire (oui/non) sur la base des critères ci-dessous :</p> <p>1. Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;c) Non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification du soumissionnaire ;d) Plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; <p>2. Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none">a) la méthodologie de travail ;b) le personnel d'encadrement ;c) les références techniques du soumissionnaire pour les travaux similaires ;d) les moyens matériels ;e) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).
	<p>Lire plutot</p> <p>14.1 Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">a) La non-conformité et l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DECISION N° 220/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/ 2023 DU 31 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION AU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/346 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret 2018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023;

Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci- après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture susmentionnée :

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant en FCFA TTC	Délai de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) BP 15326 Yaoundé	Fourniture de deux véhicules de fonction au Ministère des Sports et de l'Education Physique.	135.000.000	Trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 041/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION MATERIEL ROULANT ET NON ROULANT DE LA REGIE DES ROUTES ET DES CONSTRUCTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont une copie numérique, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Camerounau plus tard le **05 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures 00** précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 041 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023

RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET NON ROULANT POUR LA REGIE DELEGUEE AUTONOME DES ROUTES ET DES CONSTRUCTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

(En procédure d'urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont une copie numérique, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Camerounau plus tard le **15 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures 00** précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 041 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023

RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET NON ROULANT POUR LA REGIE DELEGUEE AUTONOME DES ROUTES ET DES CONSTRUCTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

(En procédure d'urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le 05 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures 00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le 15 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures 00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Spécifications Techniques</p> <p>- Le Service Après-Vente :</p> <p>Pour chaque lot les spécifications liées au service après-vente sont les suivantes :</p> <p>a) Formation des conducteurs et des techniciens :</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation à l'utilisation de quatre (04) conducteurs par engin, pendant cinq (05) jours ;- Formation à l'entretien de six (06) techniciens par système (transmission, hydraulique, électrique, moteur, alimentation en gasoil, logiciel, etc) et par engin, pendant au moins Cinq (05) jours. <p>b) L'installation et la fourniture des plans de montage et de préparation des plateformes pour le Lot 12 (27_ Centrale à béton et 28_ Centrale à émulsion de bitume).</p> <p>c) L'entretien à la commande et les pièces de rechange :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'entretien à la commande : Les prestations se feront essentiellement sur commande lorsqu'un entretien est nécessaire ou lorsqu'une panne est déclarée sur l'un des équipements contenus dans le lot considéré. Pour toute réparation, le cocontractant établira un devis qu'il fera valider au préalable par le Maître d'Ouvrage avant toute intervention. Seuls les devis validés par le Maître d'Ouvrage feront l'objet d'un paiement.

DOUALA le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

VILLE DE YAOUNDE
**ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
 N°021/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/23 POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT DES
 INFIRMERIES DE CERTAINS MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE.**
[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p><u>1. Critères éliminatoires</u> Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; b) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ; c) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ; d) fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ; e) n'avoir pas présenté des références dans des travaux de bâtiment au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) d'un montant cumulé au moins égale à quinze millions (15 000 000) de FCFA pour le lot 1, dix millions (10 000 000) de FCFA pour le lot 2 et 3 et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pour le lot 4; Les références de l'année 2023 seront également prise en compte ; f) plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant. <p><u>2. Critères essentiels</u> Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la qualité de la note méthodologique ; b) le personnel clé ; c) le matériel. d) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La non-conformité ou l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE D'EFOULAN

DECISION MUNICIPALE N°018 /DM/DM/CE/SG-23PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 004/LC/C.EF/CIPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEKALAT ESSAWO (PHASE 1) DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1 : le Maire de la Commune d'Efoulan par ailleurs Maître d'Ouvrage du marché de construction du Centre de Santé Intégré de Mekalat Essawo (phase 1) dans la commune d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du sud décide ce jour la résiliation dudit marché.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

EFOULAN le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

VILLE DE YAOUNDE

ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°022 /CUI/CIPM/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VIVA LOGONE

COMMUNIQUE N°030/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°008/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA-LOGONE/UGP/SPM/2023 DU 07/07/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURETES ET DE SECURITE POUR LE COMPTE DE VIVA LOGONE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur** du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Pays :	Cameroun
Nom du Projet :	Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)
Maître d'Ouvrage :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Numéro du Crédit :	IDA N° 70030 CM
Description du Marché :	acquisition et l'installation des équipements de suretés et de sécurité pour le compte de VIVA LOGONE
Délai d'exécution :	Vingt (20) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	ETS GONI ET FILS
ADRESSE	TEL 697880095 BP GAROUA Courriel etsgonietfil@gmail.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	Quatorze millions neuf cent cinquante mille neuf cent soixante-neuf (14 950 969) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	Quatorze millions neuf cent cinquante mille neuf cent soixante-neuf (14 950 969) FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	<i>Quatorze millions neuf cent cinquante mille neuf cent soixante-neuf (14 950 969)</i>

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	ETS ACTION PLUS
ADRESSE	TEL 69427636 BP GAROUA Courriel etsactionps@gmail.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	16 772 513
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	16 772 513
MOTIF DU REJET	Offre conforme, financièrement deuxième

COMMUNE DE NYANON**DECISION MUNICIPALE N°021/DM/CNYN/CABM/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON, Maitre d'Ouvrage**

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N°93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la Commune de NYANON ;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de monsieur ABONDO YVAN CYRILE, Préfet du Département de la Sanaga- Maritime ;

Vu l'arrêté n°00164/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur PAGLAN NOUGA René Bertrand en qualité de Maire de la Commune de NYANON ;

Vu le Procès Verbal de proposition d'attribution de la session du 30 aout de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de NYANON ;

Vu l'appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2023 du 27 juillet 2023 pour les travaux de construction des boucheries à NYAHOO et à NYANON ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : les **ETS TIK CAM, Tél : 679 709 777 / 657 779 969 ; BP : 3294 douala**, sont déclarés adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

NATURE DE LA LETTRE COMMANDE : travaux de Construction des boucheries à NYAHOO et à NYANON.

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE : 31 999 600 FRANCS CFA (TTC)

DELAI D'EXECUTION : trois (03) mois

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NYANON le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA René Bertrand

VIVA LOGONE

N°033/ C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA L /UGP/SQS/SPM/2023 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) communique :

A l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt relatifs à l'appel susmentionné et conformément à la « clause 7.34 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale Novembre 2020 »,

Les consultants de la liste restreinte ci-après sont retenues pour la suite de la procédure :

N°	NOM DU CONSULTANT	ADRESSE	CLASSEMENT
1	KANOULO Thibault Martial	Tel : +237 656 86 45 92/675 82 15 70 Mail : kantibo@yahoo.fr	Premier
2	Auguste Cabral Binam Bikoi	Tel : +237 655 532 728 /620 28 00 08 Mail : augusteb0gmail.com/datle.14@yahoo.com	Deuxième

Conformément à la méthode de sélection retenue, le Consultant classé premier recevra une invitation à l'effet de produire une offre technique et financière.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAGOUA le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

LAOUMAYE MERHOYE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 011 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°011/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **travaux de construction d'un Etang piscicole à ENDOM** ;
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **BANTU GROUPE SARL** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **Travaux de construction d'un Etang piscicole à ENDOM**.

Le montant de l'offre est de **9.721.856 FCFA TTC** (neuf millions sept cent-vingt-un mille huit cent cinquante-six francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Article 2 : Le Directeur de **BANTU GROUPE SARL** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de **BANTU GROUPE SARL** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

VILLE DE YAOUNDE**ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°016/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT
DES VOIRIES REVETUES DE LA VILLE DE YAOUNDE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois.
	Lire plutot Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois .

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont : a) absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; b) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ; c) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ; d) fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ; e) plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant ; f) n'avoir pas exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) des travaux d'entretien ou réhabilitation des voiries revêtues en béton bitumineux pour un montant cumulé de cinq cent millions (500 000 000) francs CFA TTC. Les références de l'année 2023 seront également pris en compte ; g) ne pas disposer d'une centrale d'enrobé en propre. 2. Critères essentiels Les critères essentiels sont : la présence d'une note méthodologique ; le personnel clé ; les moyens matériels ; Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).
	Lire plutot 14.1 Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont : a) La non-conformité ou l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023
POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS -
EXERCICES 2023, 2024, 2025.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités
publiques ;

Vu. La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun,
pour l'exercice 2023 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision
Camerounaise ;

Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de
Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office
de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de
Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. 15. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à

l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités
Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signé le 20 juin 2018
;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des



Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Lettre n° 00127/L/MINMPAP/CCCM-SPI/S/2023 du 17 aout 2023 portant validation des résultats de l'Appel d'Offres n° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 18 avril 2023 pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV en cinq lots – Exercices 2023, 2024 et 2025 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

Les résultats de l'Appel d'Offres n° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 18 avril 2023 pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV en cinq lots – Exercices 2023, 2024 et 2025 sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS TTC	DELAI D'EXECUTION
1	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé ; 	DAK GARDIENNAGE Sarl, B.P : 1023 Yaoundé, Tél : 690 91 29 79	305 979 282 F CFA	Trente-six (36) mois.
2	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Douala, Buea et Kribi ; 	HYS-T SERVICES Sarl, B.P : 7318 Yaoundé, Tél : 698 0043 27	141 669 000 F CFA	Trente-six (36) mois.
3	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot 3 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Ngaoundéré, Garoua et Maroua. 	HYS-T SERVICES Sarl, B.P : 7318 Yaoundé, Tél : 698 0043 27	148 108 500 F CFA	Trente-six (36) mois.

4	Lot 4 : Surveillance et Sécurisation des locaux de la CRTV à Bafoussam et Bamenda.	HYS-T SERVICES Sarl, B.P : 7318 Yaoundé, Tél : 698 0043 27	132 224 400 F CFA	Trente-six (36) mois.
5	Lot 5 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Ebolowa et Bertoua.	DAK GARDIENNAGE Sarl, B.P : 1023 Yaoundé, Tél : 690 91 29 79	113 764 500 F CFA	Trente-six (36) mois.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

Article 2 :

Les représentants des entreprises attributaires sont priés de se présenter à la porte 911 au neuvième étage du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, pour recevoir notification de la présente décision.

COMMUNE D'ENDOM

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 012 /DDC/COMMUNE
ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET
MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **ETS L'ODYSSEE** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet de la Demande de Cotation N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023, relatif **pour la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom.**

Le montant de l'offre est de **5.003.537 FCFA TTC** (cinq millions trois mille cinq cent trente-sept francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai de livraison est de **un (01) mois**. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestation.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférent, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°151/DM/CB/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°06/A0NO/C-BONALEAJCIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MANGANABA-KOUNANG EN (02) DEUX PHASES, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR****Autorité Contractante**

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;
Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté if 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,
la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Considérant la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023, ensemble ses manuels de référence ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2023
Considérant l'Appel d'offres N°06/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2023 du 03 Mai 2023 pour les travaux susmentionnés ;
Considérant les rapports des Sous-commissions d'analyse des offres ;
Considérant les procès-verbaux des séances des 29 et 31 mai 2023 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;
Considérant la lettre de proposition d'attribution suite à l'examen des offres du 31 mai 2023 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'appel d'offres susmentionné susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation de phase	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS MAYIT, Tél : 679 96 94 53	Phase 1	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MANGANABAKOUNANG	59 997 060	4 MOIS
	Phase 2		89 995 829	4 MOIS

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 009 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;
- Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés
- Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
- Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
- Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
- Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
- Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'AKAK** ;
- Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire unique **ETS ERICA et COMPAGNIE** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'AKAK**.

Le montant de l'offre est de **9.992.554 FCFA TTC** (neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent cinquante-quatre francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Article 2 : Le Directeur de l'**ETS ERICA et COMPAGNIE** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l'**ETS ERICA et COMPAGNIE** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE YAOUNDE I

PORTANT ANNULATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAY1ER/CIPM/2023 DU 11/08/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE IER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} N° 0001901 de la session N° 051 du 11 aout 2023 ;
- Et conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La consultation pour la demande de cotation **N°02/DC/CAY1ER/CIPM/2023 du 11/08/2023 pour l'elaboration et mise en œuvre d'un manuel de procedure de la Mairie de Yaounde 1^{er}**, en procédure d'urgence, est pour compter de la date de signature de la présente décision, annulée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT SUSPENSION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissement Publics ;
Vu la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n° 2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n° 2021/283 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu Décret n°2018/366 du 26 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023, en son manuel de référence ;
Vu la Résolution n° 551/CA/APN/77 du 16 décembre 2022 approuvant le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de l'APN pour la période 2023-2025 ;
Vu la Résolution n° 552/CA/APN/77 du 16 décembre 2022 adoptant le Projet de Performance Annuel de l'APN, au titre de l'exercice 2023 ;
Vu la Résolution n° 509/CA/APN/70 du 16 décembre 2021 approuvant le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2022-2024 ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°002/AONR/APN/CIPM/2023 du 17 mai 2023 pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale,
Vu la décision n°9052/DG/APN/2023 du 03 Août 2023 portant publication de l'attribution définitive de la lettre-commande pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale.
Vu le communiqué n°0006 du 03 août 2023 portant publication de l'attribution définitive de la lettre-commande pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale.
Vu la lettre n°002/240723/CEI/CER du 24 juillet 2023 du Groupement Centrales International / Cabinet d'Architecte LTC& Partners relative au recours de l'Appel d'Offres National Restreint n°002/AONR/APN/CIPM/2023 ;
Vu la lettre n°C/1486/CREA/CER/08/2023 du 07 août 2023 de Créaconsult relative au recours en vue du réexamen des offres techniques ;
Vu les lettres n°s 0673/APN/DG/DRCAP et 0674/APN/DG/DRCAP du 17 Août 2023, du Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale respectivement adressées à Monsieur le Président du Comité chargé de l'Examen des Recours de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN,
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}– La Décision n°9052/DG/APN/2023 du 03 Août 2023 portant publication de l'attribution définitive de la lettre-commande pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale, est suspendue du fait des recours des soumissionnaires à titre conservatoire jusqu'à épuisement de la procédure de recours pendante au niveau du Comité d'Examen des Recours.

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis



COMMUNE D'OVENG

DECISION 021/D/RS/DDL/C.OV/SG/2023,PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NATIONAL N°06/AONO/SR/DDL/C.OV/SG/CIPM-OV/2023 DU 18/08/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS, DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : Est annulé, conformément aux dispositions de l'article 102 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; l'Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence N°06/AONO/SR/DDL/C.OV/SG/CIPM-OV/2023 du 18/08/2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un Mini réseau d'approvisionnement en Eau Potable à l'hôtel de Ville d'Oveng et ses environs, dans la Commune d'Oveng, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

OVENG le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

ALOU'OU ZE Joseph

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/SNI/CIPM/23 DU 03 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) FINANCEMENT: BUDGET SNI - EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI,

Vu le Décret n° 85/1177 du 28 août 1987 réorganisant la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

Vu le Décret n° 2003/251 du 17 septembre 2003 portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

Vu le Décret 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Guide des Procédures de Marchés de la SNI adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 de la session du Conseil d'Administration du 12 octobre 2018;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **N°036/AONO/SNI/CIPM/23** du 03 juillet 2023 pour la fourniture de quatre véhicules à la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

Vu la Note N°2908-1/2023/CIPM-SNI/Pdt/Sec du 29 août 2023;

DECIDE

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 011 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **BANTU GROUPE SARL** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023, relatif aux **Travaux de construction d'un Etang piscicole à ENDOM.**

Le montant de l'offre est de **9.721.856 FCFA TTC** (neuf millions sept cent-vingt-un mille huit cent cinquante-six francs Toutes Taxes Comprises)

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2023
DU 14 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE
DU FEICOM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'a été jugée conforme aux prescriptions de l'Appel d'Offres National Ouvert sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare ledit Appel d'Offres National Ouvert, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les prestations objet du présent Appel d'Offres Ouvert comprennent la fourniture de soixante-trois véhicules (63) dont :</p> <ul style="list-style-type: none">- SUV VIP : 01 ;- SUV : 07 ;- Berlines : 08 ;- Citadines : 21 ;- Pick-Up double cabine : 18 ;- Pick-Up mono cabine : 06 ;- Mini Bus : 01 ;- Mini Van : 01.
	<p>Lire plutot</p> <p>Les prestations objet du présent Appel d'Offres Ouvert comprennent la fourniture de soixante-deux véhicules (62) dont :</p> <ul style="list-style-type: none">- SUV VIP : 01 ;- SUV : 07 ;- Berlines : 08 ;- Citadines : 20 ;- Pick-Up double cabine : 18 ;- Pick-Up mono cabine : 06 ;- Mini Bus : 01 ;- Mini Van : 01.

2	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les prestations du présent Appel d'Offres Ouvert sont réparties en quatre (04) lots comme suite :</p> <p>? Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none">- SUV : 03 ;- Citadines : 14. <p>? Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pick-up double cabine : 09 ;- Pick-up mono cabine : 06. <p>? Lot 3 :</p> <ul style="list-style-type: none">- SUV VIP : 01 ;- Berlines : 07 ;- Citadines : 05 ;- Pick-up double cabine : 09 ;- Mini-Van : 01. <p>? Lot 4 :</p> <ul style="list-style-type: none">- SUV : 04 ;- Berlines : 01 ;- Citadines : 02 ;- Mini-Bus : 01.

2 Allotissement

Lire plutot

Les prestations du présent Appel d'Offres Ouvert sont réparties en quatre (04) lots comme suite :

Lot 1 :

- SUV : 03 ;
- Citadines : 13.

Lot 2 :

- Pick-up double cabine : 09 ;
- Pick-up mono cabine : 06.

Lot 3 :

- SUV VIP : 01 ;
- Berlines : 07 ;
- Citadines : 05 ;
- Pick-up double cabine : 09 ;
- Mini-Van : 01.

Lot 4 :

- SUV : 04 ;
- Berlines : 01 ;
- Citadines : 02 ;
- Mini-Bus : 01.

3 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original, six (06) copies physiques marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics, 5^{ème} étage de l'immeuble de SCI Bonanjo, sise au 210, rue Pasteur de Bonanjo ; Téléphone 233 42 15 09 / Fax 233 42 69 50 au plus tard le **05 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures 00, heure locale**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°040 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023

RELATIF A LA FOURNITURE DES VEHICULES POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

(En procédure d'urgence)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

3 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original, six (06) copies physiques marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics, 5^{ème} étage de l'immeuble de SCI Bonanjo, sise au 210, rue Pasteur de Bonanjo ; Téléphone 233 42 15 09 / Fax 233 42 69 50 au plus tard le **15 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures 00, heure locale**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N°040 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023****RELATIF A LA FOURNITURE DES VEHICULES POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA****(En procédure d'urgence)****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****4 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **05 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures 00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

Lire plutot

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **15 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures 00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

5 Attribution**Au lieu de ...**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais et remises proposées.

NB :

- Les rabais consentis par l'entreprise doivent être inscrits en lettres et en chiffres et motivés ;
- un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d' un (01) lot.

5 Attribution**Lire plutot**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais et remises proposées.

NB :

- Les rabais consentis par l'entreprise doivent être inscrits en lettres et en chiffres et motivés ;

un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lot.

DOUALA le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1230/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 31/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES PRESTATIONS OBJETS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N2 : SECTION DE ROUTE REVETUE : EBOLOWA-MEFOUP (LIMITE MVILA)-AMBAM (91,52 KM) DANS LA REGION DU SUD.FINANCEMENT : BIP DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 du 07/06/2023, pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux d'entretien de la nationale N°2 : section de route revêtue : Ebolowa-Mefoup (limite Mvila) - Ambam (91,52 km) dans la région du Sud, le résultat partial dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Rang	Noms et Adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des pièces administratives	Notes Technique	Observation
1er	BEC LA ROUTIÈRE SARL	Conforme	93,25/100	Qualifié

Le soumissionnaire qualifié est invité à prendre part à la séance d'ouverture de l'offres financière qui aura lieu, le **06/09/2023 à 14h00 précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures, siégeant dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1231/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO DU 31/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJETS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION DDP N° 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST, DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions des Instructions aux Consultants de la Demande de Proposition n°08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2021 du 16 juin 2021, les résultats de la Demande de Proposition ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Intitulé du Marché : Programme d'Appui au Secteur des Transports Phase III _Construction de la Nationale N°11-RING-ROAD – Maitrise d'œuvre complète des travaux d'aménagement de la section Bamenda – Bafut – Wum (80 km) ainsi qu'un site touristique, et de réhabilitation de 7,5 km de voirie urbaine à Wum et Bafut dans la Région du Nord-ouest, Départements de la Mezam et de la Menchum ;

Délai : Onze (11) mois pour les études techniques et quarante-neuf (49) mois pour la phase contrôle et surveillance.

SOUSSIONNAIRE RETENU		
NOM	ADRESSE	
Groupement AIC PROGETTI / INTEGC/WILLIAMS FRU	Via della Camilluccia 589/C-00135 Rome (Italie), Tel : +39-06-36.30.15.01, Fax : +39-06-32.97.330 E-mail : aicprogetti@aicprogetti.it	
Montant de l'offre lu publiquement	2 560 360 835 FCFA HTT	
Montant de l'offre évaluée	2 560 360 835FCFA HTT	
Montant du Contrat (Montant TTC)	3 128 725 166 FCFA	
SOUSSIONNAIRES EVALUÉS		
1	Groupement CECO BTP/CINCAT International/MBT International Sarl - 04 BP. : 1165 Cotonou Tel. : (229)21 38 36 52 E-mail : cecobtp@cecobtp.com	Non mieux disant Classé deuxième mieux disant suite à l'obtention d'un score de 85,52/100 à l'issue de l'analyse technico-financière de ses propositions technique et financière, et inférieur au score du premier mieux disant qui est de 86,87/100.
2	CIMA GLOBAL BP : - 3400, Boul, Du Souvenir Bureau 600 – Laval (Québec) H7V 3Z2 Canada - T2L Tél +1 514 337 2462 ; Fax : +1 450 682 1013 Courriel : cehamidou.mamadou@cimaglobal.ca	Note technique non satisfaisant Soumissionnaire éliminé suite à l'obtention d'une note technique de 60,89 et inférieure à 75%.

Le mandataire du groupement est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de son projet de Contrat et la notification de la Décision d'attribution.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE DES EMETTEURS FM ET TNT POUR LE RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **DELIGHT SERVICES, tél. : 677 927 734/ 681 281 596**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 24 mai 2023 pour l'acquisition des pièces de rechange des émetteurs FM et TNT pour le réseau de diffusion de la CRTV - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 47 389 950 (quarante-sept millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

VIVA LOGONE

COMMUNIQUE N°031/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA-LOGONE/UGP/SPM/2023 DU 31/07/2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILES TOUS RISQUES POUR LES VEHICULES DE L'UGP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur** du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Pays :	Cameroun
Nom du Projet :	Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)
Maître d'Ouvrage :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Numéro du Crédit :	IDA N° 70030 CM
Description du Marché :	Souscription d'une police d'assurance automobiles tous risques pour les véhicules de l'UGP
Délai d'exécution :	douze (12) mois renouvelables apres evaluation jugée satisfaisante

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	GMC Assurances SA
ADRESSE	BP: 1965 Douala– Tél.-233 43 21 34 Courriel : gmcdirection@gmcassurances.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	31 192 406 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	31 132 781 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	Trente un millions cent trente-deux mille sept cent quatre-vingt-un (31 132 781) FCFA

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	Zenithe Insurance SA
ADRESSE	TEL 694 311 797 Courriel : info@zenitheinsurance.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	50 902 352 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	50 902 352 FCFA TTC
MOTIF DU REJET	Offre financièrement deuxième

YAGOUA le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

LAOUMAYE MERHOYE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/ASMI/FODECC/2023 DU 23 AOUT 2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CABINETS POUR LA RÉDACTION DU MANUEL D'OPÉRATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour la rédaction du manuel d'opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	KAP – SIT INTERNATIONAL CONSULTING	93/100	Pré-qualifié
2	GREEN- MIND PARTNERS SARL	86/100	Pré-qualifié
3	BRAINTRUST CONSEILS SARL	83/100	Pré-qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

BETSY EPSE YONDJEU Danielle Bernise

VIVA LOGONE

N°032/ C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA L /UGP/SQS/SPM/2023 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) communique :

A l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt relatifs à l'appel susmentionné et conformément à la « clause 7.34 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale Novembre 2020 »,

Les consultants de la liste restreinte ci-après sont retenues pour la suite de la procédure :

N°	NOM DU CONSULTANT	ADRESSE	CLASSEMENT
1	KHARI BOUKAR	Tel : 699 580 349 Mail : khari_boukar@yahoo.fr	Premier
2	Auguste Cabral BINAM BIKO	Tel : +237 655 532 728 /620 28 00 08 Mail : augusteb0gmail.com/datle.14@yahoo.com	Deuxième

Conformément à la méthode de sélection retenue, le Consultant classé premier recevra une invitation à l'effet de produire une offre technique et financière.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAGOUA le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

LAOUMAYE MERHOYE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 012 /DDC/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Demande de Cotation N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif à **la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom** ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS L'ODYSSEE** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relative à **la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom** .

Le montant de l'offre est de **5.003.537 FCFA TTC** (cinq millions trois mille cinq cent trente-sept francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai de livraison est de **un (01) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Article 2 : Le Directeur de l'**ETS L'ODYSSEE** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l'**ETS L'ODYSSEE** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 010 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **travaux de construction d'une Case communautaire à EKOUDOU** ;
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **BANTU GROUPE SARL** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **Travaux de construction d'une Case communautaire à EKOUDOU**.

Le montant de l'offre est de **19.996.257 FCFA TTC** (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante-sept francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Article 2 : Le Directeur de **BANTU GROUPE SARL** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de **BANTU GROUPE SARL** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE POUR LE COMPTE DES ANNEES 2023 ET 2024.

DECIDE:**Article 1^{er}** : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaires du Marchés relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	MBANGASSINA	MBANGASSINA	Groupement DELMA SARL-ETS RIDLEX SERVICES. B.P : 5556 Yaoundé. Tél : 677 06 94 04.	138 741 078	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 013 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ; et suivante
Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM /MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif à l'**Acquisition et installation des Lampadaires solaires (Photovoltaïques) dans la Commune d'Endom**
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **GROUPEMENT ETS LE RETRAITE / ABC SARL** est déclaré attributaire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM /MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif à l'**Acquisition et installation des Lampadaires solaires (Photovoltaïques) dans la Commune d'Endom**. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le montant de l'offre est de **187.000.000 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-sept millions francs Toutes Taxes Comprises).

Article 2 : Le Directeur de **GROUPEMENT ETS LE RETRAITE / ABC SARL**, est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription du Marché correspondant.

Article 3 : Le Directeur de **GROUPEMENT ETS LE RETRAITE / ABC SARL** est tenu au respect de toutes les dispositions du Marché et de ses éventuels avenants./-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE DIZANGUE

DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDIZ/SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE PASSEE APRES AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D’URGENCE N° 05/AONO/C-DIZ/CIPM/SIGAMP/ 2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABITATION DES PISTES AGRICOLES : BARRIERE SAFACAM - LAYON "G" ET - NSONKWALA PITTI DIBAMBA DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIZANGUE

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2009/019 du 15 décembre 2019 portant fiscalité locale ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et établissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifiée et complétée par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **ABONDO Cyrille Yvan** aux fonctions de Préfet du département de la Sanaga Maritime ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000224/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection du Monsieur **MINKA WANDA Ildevert en qualité de Maire** de la Commune de Dizangué ;

Vu l'arrêté n° 00000/57/CAB/MINMAP du 15 mars 2019, portant nomination des présidents de commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Dizangué;

Vu la décision municipale n° 10 /DM/CDIZ/SG/2023 du 19 juin 2020 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Dizangué;

Vu le procès-verbal de la session n° 07 du 18 Mars 2023 de la Commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Dizangué ;

Vu les autorisations de dépense n° **IY05251** du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 ;

-DECIDE-

Article 1er : - Est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert **N° 05 /AONO/C-DIZ/CIPM/SIGAMP/ 2023 du 29 Mai 2023** en Procédure d'urgence : **ETS DJIOKENG NZANGUE EIPHANIE**; TEL : 699 21 52 76/677746827; N° Contributable: P019412103454L; RC: RC/DLA/2014/A/921 et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

-Montant **TTC** de la lettre commande : **34 800 000 (Trente Quatre Millions Huit Cent) Francs CFA.**

Délai d'exécution : Trois (03) mois ;

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera. /.

COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°010/C/CNYN/CABM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CNYN/MO/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUCHERIES À NYAHOO ET À NYANON, DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NYANON, communique :

L'entreprise ci-dessous désignée, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée, selon les conditions suivantes :

Entreprise	n° lot	montant ttc	délai d'exécution	observations
ETS TIK CAM BP : 3294 douala Tél : 679 709 777 657 779 969	unique	31 999 600	Trois mois	Attributaire de la Lettre Commande

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au service des marchés de la Mairie pour finalisation du projet de contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer, retirer leurs soumissions sous quinzaine au service susvisé, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour ces soumissionnaires non sélectionnés.

NYANON le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA René Bertrand

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**COMMUNIQUE N° 011/C/MINSEP/CMPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION AU
MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :

Par Décision **N° 220/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2023 du 31 Août 2023**, le soumissionnaire ci-après désigné a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture susmentionnée :

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant en FCFA TTC	Délai d'exécution
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) BP 15326 Yaoundé	Fourniture de deux véhicules de fonction au Ministère des Sports et de l'Education Physique.	135.000.000	Trente (30) jours

Ladite société est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marché aux fins de l'élaboration du marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSEP dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°008/C/C-BONALEA/2023 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MANGANABA-KOUNANG EN (02) DEUX PHASES, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :
Par Décision Municipale N° **151/DM/CB/2023 DU 19/06/2023** , la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation de phase	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS MAYIT, Tél : 679 96 94 53	Phase 1	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MANGANABAKOUNANG	59 997 060	4 MOIS
	Phase 2		89 995 829	4 MOIS

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉMETTEURS FM ET TNT POUR LE RÉSEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV - EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu. La lettre N°000086/CRTV/CIPM du 24 août 2023 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/CRTV/CIPM/ 2023 DU 24 mai 2023 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **DELIGHT SERVICES**, tél. : **677 927 734/ 681 281 596**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/CRTV/ CIPM/2023 du 24 mai 2023 pour l'acquisition des pièces de rechange des émetteurs FM et TNT pour le réseau de diffusion de la CRTV - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 47 389**

950 (quarante-sept millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante).

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FR/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE (LOT 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE ; LOT 2 : ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENTS, GLOBALE DOMMAGES, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE), EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds Routier communique :

Le soumissionnaire ci-dessous est désigné attributaire de la lettre-commande du dossier d'offres national ouvert n°005/AONO/FR/CIPM/2023 pour la fourniture des prestations d'assurance (Lot 1 : Assurance automobile ; Lot 2 : Assurances individuelle accidents, globale dommages, tous risques informatiques et responsabilité civile chef d'entreprise), en procédure d'urgence, suivant le détail ci-après :

Soumissionnaires	N° lot	Note technique	Montant TTC	Rang	Observations
ROYAL ONYX INSURANCE	Lot 1	18/20	14 668 154	1 ^{ier}	Offre moins disante
	Lot 2	37/43	7 812 142	1 ^{ier}	Offre moins disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds Routier pour l'établissement des lettres commandes y relatives.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	N° lot	Note technique	Montant TTC	Rang	Observations
SAAR ASSURANCES SA	Lot 1	18/20	16 741 673	2 ^{ème}	Offre plus disante
CHANAS ASSURANCES		13/20	-	-	Éliminé pour note technique insuffisante
ZENITHE INSURANCE SA		15/20	2 496 403	-	Éliminé pour offre anormalement basse après correction (erreur de report du BPU vers le DQE)
SAAR ASSURANCES SA	Lot 2	31/43	-	-	Éliminé pour note technique insuffisante
CHANAS ASSURANCES		32/43	-	-	Éliminé pour note technique insuffisante
ZENITHE INSURANCE SA		27/43	-	-	Éliminé pour note technique insuffisante

Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT

**PRESS RELEASE N° 003/AIVDP/2023 RELATED TO TENDER N° 062/2023/NCB/STB/AIVDP OF 10/08/2023
FOR THE CONSTRUCTION OF 30 VILLAGE BARNS FOR THE AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND
VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Extension of Deadline for Bid Submission

The Project Coordinator of the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project (AIVDP) hereby informs bidders who purchased the Tender indicated above that the deadline for the submission of bids has been extended from

Tuesday 12th September 2023 to Wednesday 20th September 2023 at 10:00am at the latest.

Consequently, all those still interested in the tender can visit the AIVDP Office and purchase the tender file accordingly.

BUEA le 6 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

BESONG NTUI OGORK

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°09/ADM/SIGAMP/FR/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS ET MANUELS D'EXÉCUTION POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU FONDS ROUTIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le souci de promouvoir et consolider une croissance économique durable, le Gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement, a mis en place un Établissement Public Administratif de type particulier dénommé Fonds routier, qui est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 1999.

Placé sous la tutelle financière du Ministre chargé des Finances et sous la tutelle technique du Ministre chargé des routes, le Fonds routier assure le financement et le paiement des prestations réalisées à l'entreprise et relatives à : (a) l'entretien du réseau routier prioritaire interurbain classé, communal et les voiries urbaines, (b) la prévention et la sécurité routières, (c) la protection du patrimoine routier national et (d) l'aménagement et la réhabilitation des routes.

Il a été institué par la loi n°96/07 du 08 avril 1996, puis renforcé par la loi n°2004/021 du 22 juillet 2004, qui a élargi ses missions au financement des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes dans le cadre du « Guichet Investissement », distinct et indépendant de celui destiné à l'entretien dénommé « Guichet Entretien ».

Depuis l'exercice 2018, les ressources du Guichet « Entretien » du Fonds routier sont plafonnées par la Loi de Finances et elles sont mises à la disposition du Fonds routier à travers le mécanisme de débit d'office mensuel du Compte unique du Trésor pour alimenter le compte du Fonds routier ouvert à la BEAC.

En ce qui concerne le Guichet Investissement, les ressources sont mises à la disposition du Fonds routier pour payer les décomptes validés.

La loi n°2022/007 du 27 avril 2022 portant protection du patrimoine routier national élargit les missions du Fonds routier. En effet, elle institue un mécanisme dit « Fonds routier » en vue du financement de la protection du patrimoine routier ayant pour objet :

- la mobilisation et la collecte des ressources nécessaires au financement des programmes d'étude, d'indemnisation, d'investissement et d'entretien des projets routiers et autoroutiers ;
- le financement des programmes de protection du patrimoine routier national, de prévention et de sécurité routières, d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des routes et autoroutes non concédées ;
- le paiement des prestations et travaux éligibles à ce mécanisme de financement.

Cette nouvelle loi dote le Fonds routier de trois (03) guichets au lieu de deux (02) comme par le passé :

- le Guichet « Entretien » ;
- le Guichet « Études et Investissement » ;
- le Guichet « Indemnisations ».

Elle précise que les ressources du Fonds routier sont constituées :

- de la redevance d'usage de la route ;
- de la quote-part du produit des amendes définies par la présente loi ;
- des dons et des subventions ;
- des fonds d'origines diverses en rapport direct avec l'usage de la route ;
- de la quote-part de la taxe spéciale sur les produits pétroliers ;
- du produit de la taxe de transit ;
- des dotations budgétaires des Ministères ;
- du droit de péage routier ou, en cas de concession du péage, de la redevance de concession ;
- des revenus des fonds placés dans les banques ou des opérations jugées rentables pour le Fonds.

La loi précise également que le Ministère en charge des finances s'assure de la comptabilisation des ressources au moment de la collecte pour des besoins unique de centralisation de l'information financière sur les recettes de l'État.

L'implémentation de cette vision du législateur implique l'élaboration d'un manuel de collecte adapté et propre qui présente pour chaque type de ressources l'existant en matière de collecte et le mécanisme de collecte à instituer pour le Fonds routier.

C'est dans cette perspective que la Banque Mondiale, dans de sa mission d'identification de la deuxième opération d'appui aux politiques de Développement pour la consolidation Budgétaire et la Croissance Inclusive au Cameroun, a inscrit comme éléments déclencheurs :

- la signature du décret transformant le Fonds routier en un Fonds de deuxième génération pour assurer le financement durable de l'exploitation et de l'entretien du réseau routier ;
- l'élaboration des règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier.

Par conséquent, le Fonds routier envisage de recruter un consultant individuel chargé d'élaborer les règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier.

2. Objet

La présente consultation a pour objet d'élaborer les règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier par la loi n°2022/007 du 27 avril 2022 portant protection du patrimoine routier national. De manière spécifique, il s'agit de :

- identifier de manière exhaustive, pour chaque type de ressource du Fonds routier, les acteurs intervenants dans le processus de collecte et de recouvrement ;
- recenser de façon exhaustive les différents supports produits par les intervenants du processus de collecte et de recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- élaborer les projets d'arrêtés, de circulaire ou de décisions nécessaires pour collecter ou recouvrer les ressources du Fonds routier ;
- élaborer et décrire les procédures et processus de collecte, pour chaque type de ressource du Fonds routier, ainsi que les rôles assignés à chaque acteur ;
- élaborer un manuel de collecte, de recouvrement et de gestion des ressources du Fonds routier.

3. Consistance des prestations

Il est question de concevoir, de décrire et d'élaborer de manière exhaustive, étape par étape, les procédures et processus de collecte et de recouvrement des ressources du Fonds routier ainsi que les projets d'actes réglementaires qui encadrent ces opérations, le cas échéant. Ces règlements et manuels permettront :

- d'optimiser la collecte et le recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- de sécuriser les ressources du Fonds routier ;
- de suivre de manière transparente le mécanisme de collecte et le recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- de produire des statistiques journalières, hebdomadaires et mensuelles des ressources du Fonds routier ;
- d'avoir une bonne connaissance des procédures de collecte et de recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- de produire les supports et extraits requis dans le processus de collecte et recouvrement des ressources du Fonds routier.

4. Période d'exécution

La durée prévisionnelle pour l'exécution de la mission est de 120 jours à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

5. Participation et origine

Le consultant sera sélectionné suivant la procédure définie par les articles 117 et 118 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant codes des marchés publics relativement aux modalités de recrutement des consultants individuels.

6. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds routier – Exercice 2023 - Guichet Entretien.

7. Remises des offres

Le pli fermé contenant la manifestation d'intérêt en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies et portant la mention : **Appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration des règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au fonds routier au Fonds routier « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »** devra être **déposé au plus tard le 29 septembre 2023 à 15h30mn** l'adresse suivante :

FONDS ROUTIER:

Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-21 – COURRIER

BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN

Tél.: (237) 222 22 47 52

8. Composition du dossier

- a) un rapport de cadrage ;
- b) un rapport provisoire et contenant:
 - les projets de règlements (arrêtés, circulaires ou décisions) encadrant la collecte et le recouvrement de ladite ressource ;
 - le projet de manuel d'exécution pour la collecte, le recouvrement et la gestion de ladite ressource.
- c) un rapport final.
 - (i) Une séance de travail sera organisée avec l'Administrateur du Fonds, ses collaborateurs et le Consultant pour examiner lesdits projets et formuler les observations.
 - (ii) Après prise en compte des observations formulées sur ces extraits, le Consultant produira les projets provisoires qui seront soumis à la validation du Fonds routier et des tutelles financière et technique.
 - (iii) Les projets définitifs qui tiennent compte des observations des tutelles financière et technique seront livrés au Fonds routier au plus tard deux semaines après la réception de leurs observations.

9. Critères d'évaluation

Le consultant individuel doit être un expert spécialisé dans l'élaboration des manuels de procédures du secteur public (administrations centrales, établissements publics, entreprises publiques, autres organismes publics) avec de solides références dans l'élaboration des projets d'acte réglementaires et la connaissance des administrations de collecte, de recouvrement et de gestion des recettes de l'Etat.

Le consultant doit mobiliser une équipe minimale composée de :

- un (01) spécialiste des régies financières (Trésor/Impôt/Douane) (BAC+5 minimum), chef de mission, justifiant d'une très grande expérience (15 ans minimum) dans la conception et l'élaboration des procédures de collecte et de recouvrement des ressources publiques et l'élaboration des projets de textes y relatifs ;
- un (01) spécialiste en administration publique (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des textes réglementaires ;
- un (01) spécialiste en comptabilité, audit ou contrôle de gestion (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des manuels de procédures des entités publiques ou privées ;
- un (01) juriste (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans ;
- un (01) spécialiste en statistique (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans la prévision et le suivi des ressources publiques.

CRITÈRES DE PRÉQUALIFICATION

La pré-qualification se fera sur la base des critères ci-après :

A- Qualifications de l'Expert 80pts

La mission sera réalisée par un Expert en audit.

La grille de notation est définie comme suit :

au moins un diplôme BAC + 5 en finances publiques (Trésor ou Impôt ou Douane, etc.) : **25 pts** ;

au moins 15 ans d'expérience professionnelle en finances publiques : **15 pts** ;

références dans la conception et l'élaboration des procédures de collecte et de recouvrement des ressources publiques et l'élaboration des projets de textes : **30 pts** (10pts/mission) ;

références en élaboration des manuels de procédure dans les administrations publiques : **10 pts** (5 pts/mission).

B – Présentation du dossier : 5 pts

Sommaire, pagination : 2 pts

Lisibilité des documents présentés : 2 pts

Intercalaires : 1 pt.

C – Mobilisation des experts (15 points)

- Un spécialiste en administration publique (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des textes réglementaires : **5 pts** ;

- Un spécialiste en comptabilité, audit ou contrôle de gestion (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des manuels de procédures des entités publiques ou privées : **4 pts** ;

- Un spécialiste en droit public (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans : **3 pts** ;

- Un spécialiste en statistique (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans la prévision et le suivi des ressources publiques : **3 pts**.

Dès l'adoption du dossier de pré qualification par la Commission de Passation des Marchés, le consultant classé meilleur et ayant obtenu un score d'au moins 80/100 sera notifié par le Maître d'ouvrage pour la suite de la procédure.

NB : Les références doivent être justifiées par les procès-verbaux de réception, les copies de la première et de la dernière page des contrats, ou certificats de travail, ou lettres d'engagement, ou bons de commande, etc.).

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°029/D/FEICOM/DG DU 06/09/2023 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET
PHOTOCOPIEURS DU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**,

Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°013/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 30 juin 2023, pour la maintenance des imprimantes et photocopieurs du FEICOM.

DECIDE

Article 1er : La Société **BUREAU ELECTRONIQUE SARL, BP : 735 Yaoundé-Cameroun** est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°013/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 30 juin 2023, pour la maintenance des imprimantes et photocopieurs du FEICOM, pour un montant de **vingt-quatre millions neuf cent soixante-trois mille quatre-vingt (24 963 080) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de la Lettre-Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°085/2023/CF/PCA DU 17 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°085/2023/CF/PCA du 17 mai 2023 ;

Vu Dossier de consultation de gré à gré N°01/GG/CFC/CIPM/2023 du 22 mai 2023 pour l'acquisition et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif au dossier de consultation de gré à gré N°01/GG/CFC/CIPM/2023 du 22 mai 2023 pour l'acquisition et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	<p>GROUPEMENT OVERXLS – CODE BASE TECHNOLOGIES FZE</p> <p>ADRESSE : OVERXLS</p> <p>1132, Rue Berthaud, Bali BP 3496 Douala</p> <p>Tél : +237 696 12 35 98</p> <p>CODE BASE TECHNOLOGIES FZE</p> <p>TechnoHub 1, DTEC, DUBAI Silicon Oasis</p> <p>DUBAI UAE</p> <p>Tél : + 237 696 12 35 98</p>	<p>Un milliard quatre cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante-six mille huit cent cinquante-un (1 498 756 851)</p>	Douze (12) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par DECISION N°012/D/ COB/ CIPM/ 2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: LA SOCIETE CENTRAL MOTOR CAMEROUN (CMC) , B.P. : 15326 YDE Tél. : (237) 243 54 31 64	84 800 000 Francs CFA	84 800 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et rece

Le soumissionnaire, représenté par le titulaire de la société CENTRAL MOTOR CAMEROUN (CMC), B.P. : 15326 YDE Tél. : (237) 243 54 31 64, est retenu pour l'acquisition d'un camion 20 tonnes pour le ramassage des déchets et les travaux publics, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 84 800 000 (quatre-vingt-quatre millions huit cent mille), et un délai de 60 (soixante) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION NO. 269 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 OF 31/08/2023 TO AWARD THE CONTRACT FOR SERVICES RELATING TO REQUEST FOR PROPOSALS NO. 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2021 OF 16 JUNE 2021 FOR THE COMPLETE PROJECT MANAGEMENT OF DEVELOPMENT WORKS ON BAMENDA-BAFUT-WUM ROAD SECTION (80 KM) AND TOURIST SITE, INCLUDING REHABILITATION WORKS ON 7.5 KM OF URBAN ROAD SYSTEMS IN WUM AND BAFUT, LOCATED IN MEZAM AND MENCHUM DIVISIONS RESPECTIVELY, NORTH-WEST REGION.FINANCING: AFDB LOAN 1 NO. 2000 20000 3405 AND AFDB LOAN 2 NO. 2000 20000 4664, AND MINTP PIB, 2023 FINANCIAL YEARS ET SEQ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Minister of Public Works, Project Owner,
Mindful of the Constitution;
Mindful of Law No. 2022/020 of 27 December 2022 on the Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2023 Financial Year;
Mindful of Decree No. 2001/048 of 23 February 2001 on the organisation and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP);
Mindful of Decree No. 2008/376 of 12 November 2008 on the administrative organisation of the Republic of Cameroon;
Mindful of Decree No. 2012/075 of 08 March 2012 to organise the Ministry of Public Contracts;
Mindful of Decree No. 2012/076 of 08 March 2012 to amend and supplement certain provisions of Decree No. 2001/048 of 23 February 2001 on the establishment, organisation and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;
Mindful of Decree No. 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;
Mindful of Decree No. 2018/461 of 07 August 2018 to organise the Ministry of Public Works;
Mindful of Decree No. 2019/002 of 04 January 2019 to reshuffle the Government;
Mindful of Order No. 00000241/A/MINMAP of 18 July 2018 to establish Internal Tenders Boards in the Ministry of Public Works;
Mindful of Order No. 0271/MINMAP/CAB of 27 September 2018 to establish and organise the terms and conditions for remuneration and payment based on the performance of certain stakeholders in the Public Contracts system;
Mindful of Decision No.00000432/CAB/MINMAP of 18 June 2019 to appoint Chairpersons of Internal Tenders Boards in Ministries;
Mindful of Decision No. 154/D/MINTP/CAB of 16 July 2019 to ascertain the composition of Internal and Special Tenders Boards at the Ministry of Public Works;
Mindful of Decision No. 287/D/MINTP/CAB of 12 May 2021 to ascertain the composition of the Special Tenders Board for Joint Financing Projects at the Ministry of Public Works;
Mindful of Circular No. 00006/C/MINFI of 30 December 2022 on instructions relating to the execution of Finance Laws, the Follow-up and Control of State Budget Execution and other public entities for the 2023 Financial Year;
Mindful of Request for Proposals No. 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2021 of 16 June 2021 relating to the complete project management of development works on Bamenda-Bafut-Wum road section (80 km) and a tourist site, including rehabilitation works on 7.5 km of urban road systems in Wum and Bafut, located in Mezam and Menchum Divisions respectively, North-West Region;
Mindful of Proposals submitted by shortlisted tenderers;
Mindful of the Minutes of 26 October 2022 from the Special Tenders Board for Joint Financing Projects at MINTP adopting the combined selection analysis report for tender documents and the minutes of 10 January 2023 by the CCCM-TR adopting the relating award proposal;
Mindful of the Minutes of 1 December 2022 by the Negotiation Committee for the draft contract with the Consultant "AIC PROGETTI/INTEGC/WILLIAMS FRU Joint Venture";
Mindful of the mail letter from AfDB-COCM Project Manager of 1 June 2023 on African Development Bank's Notice of no objection of the combined selection analysis report for tender documents and the relating award proposal.

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS:

Article 1:The following Technical Consulting Firm has been selected to sign the contract for services relating to the complete project management of development works on Bamenda-Bafut-Wum road section (80 km) and a tourist site, including rehabilitation works on 7.5 km of urban road systems in Wum and Bafut, located in Mezam and Menchum Divisions respectively, North-West Region, resulting from Request for Proposal No. 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2021 of 16 June 2021:

Type of Intervention	Service Provider's Name and Address	Amount Including Taxes (CFAF)		Execution Time Frame (in days)
		in figures	in words	
Successful Tenderer				
Complete project management of development works on Bamenda-Bafut-Wum road section (80 km) and a tourist site, including rehabilitation works on 7.5 km of urban road systems in Wum and Bafut.	AIC PROGETTI/INTEGC/WILLIAMS FRU Joint Venture Via della Camilluccia 589/ C-00135 Roma (Italy), Tel.: +39-06-36.30.15.01, Fax: +39-06-32.97.330 Email: aicprogetti@aicprogetti.it	3,128,725,166	Three billion, one hundred and twenty-eight million, seven hundred and twenty-five thousand, one hundred and sixty-six CFA francs	Eleven (11) months for the technical studies and forty-nine (40) months for the control and supervision phase.
Unsuccessful Tenderers				
CECO BTP/CINCAT International/ MBT International Sarl Joint Venture PO Box : 1165, Cotonou Tel.: (229) 21 38 36 52, Email: cecobtp@cecobtp.com .	Not the lowest offer. Ranked second lowest bid after obtaining a score of 85.52% following the technical and financial analyses of its technical and financial proposals, and lower than the score of the first lowest bid, which is 86.87%.			
CIMA GLOBAL PO Box: 3400, Boul, Du Souvenir Bureau 600 - Laval (Québec) H7V 3Z2 Canada - T2L Tel.: +1 514 337 2462; Fax: +1 450 682 1013 Email: cehamidou.mamadou@cimaglobal.ca	Unsatisfactory technical score Eliminated after obtaining a technical score of 60.89%, which is lower than the required minimum 75%.			

Article 2: The representative of the successful tenderer is hereby invited to report to the Joint Financing Road Projects Unit to subscribe to their draft contract.

Article 3: This decision shall be registered and published wherever need be.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LE L'ANALYSE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO N° 07/AONR/FR/CIPM/2023 POUR L'ANALYSE DES COMPTES D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET DE RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de l'analyse des pièces administratives et des offres techniques du DAO n° 07/AONR/FR/CIPM/2023 pour l'analyse des comptes d'avance, de démarrage et de retenue de garantie des contrats au Fonds routier (en procédure d'urgence) se présente comme suit :

Candidat	Note technique		Rang	Résultat	Observation
	Requise	Obtenue			
ARC AUDIT & CONSULTING	80/100	87/100	1 ^{er}	Qualifié	Satisfait à tous les critères éliminatoires
FIDACO		80/100	2 ^{ème}	Qualifié	Satisfait à tous les critères éliminatoires

Ces soumissionnaires ont satisfait à tous les critères éliminatoires et sont éligibles à la suite de la procédure.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 271/D/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP6/IP61/2023 DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES DES VOIRIES URBAINES STRUCTURANTES PRIORITAIRES DE LA VILLE DE MAROUA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉSULTANT DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 133/DDP/MINTP/CCPM-TR/CSPM-PFC/2020 DU 04 JUIN 2020. FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ET RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PRÊT FAD N° 2100150036598 DU 08 JUIN 2017 ET BIP MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision n° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Demande de Propositions N° 133/DDP/MINTP/CCPM-TR/CSPM-PFC/2020 du 04 juin 2020 relative à la réalisation des études techniques des voiries urbaines structurantes de la ville de Maroua dans la Région de l'Extrême-Nord ;

Vu Les propositions des soumissionnaires de la liste restreinte ;

Vu Le Procès-Verbal du 29 novembre 2022 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport combiné d'analyse des propositions ainsi que et le Procès-Verbal du 10 janvier 2023 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant la proposition d'attribution y relative ;

Vu Le Procès-Verbal du 16 janvier 2023 du Comité de Négociation du projet de Contrat passé avec le « Groupement A PROGETTI/INTEGC/CAMEROON ENGINEERING » ;

Vu La lettre n° COCM/LT/JN/PMN/2023/06/00000295 du 26 juin 2023 portant avis de non objection de la Banque Africaine de Développement sur le rapport combiné d'analyse des propositions technique et financière et la proposition d'attribution y relative.

DECIDE :

Article 1er : Le Bureau d'Études Techniques dont le nom suit est retenu en vue de la signature du contrat pour l'exécution de la prestation relative à la réalisation des études des voiries urbaines structurantes prioritaires de la ville de Maroua, résultant de la Demande de Propositions n° 133/DDP/MINTP/CCPM-TR/CSPM-PFC/2020 du 04 juin 2020 :

Type d'intervention	Noms et Adresses du prestataire	Montant HTVA (FCFA)		Délais d'exécution (mois)
		En chiffres	En lettres	
Soumissionnaire retenu				
Réalisation des études des voiries urbaines structurantes prioritaires de la ville de Maroua	Groupement AIC PROGETTI/ INTEGC/CAMEROON ENGINEERING Via della Camilluccia 589/C-00135 Rome (Italie), Tel : +39-06-36.30.15.01, Fax : +39-06-32.97.330 E-mail : aicprogetti@aicprogetti.it	449 029 750	Quatre cent quarante-neuf millions vingt-neuf mille sept cent cinquante	Onze (11) mois
Soumissionnaire non retenu				
Groupement ECTA BTP / PRISMA Sarl - BP: 785 Ydé-Cameroun ; TEL : (237) 222 22 00 87/ 222 22 .04 65/ 222 22 91 16. Contact @ ecta-Btp.com		Classé deuxième mieux disant		

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoints, pour la souscription de son projet de contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°2023/008/AMI/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 05/09/2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CAMTEL DANS LA MISE EN PLACE DE LA CAMTEL ACADEMY VISANT LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES COMPETENCES REQUISES ET NECESSAIRES POUR LA PERENNISATION DE LA SOCIETE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Cameroon Telecommunications (CAMTEL), société à capitaux publics détenus à 100% par l'Etat du Cameroun, a été créée dans le cadre de la restructuration du secteur des télécommunications par Décret n°98/198 du 8 septembre 1998. Ses missions statutaires sont :

L'étude, l'installation, l'exploitation et l'entretien de tout système nécessaire à la fourniture des services de télécommunications sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'à la connexion des réseaux locaux ou nationaux aux réseaux étrangers ;

La réalisation des opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux services ci-dessus ou de nature à favoriser leur développement.

CAMTEL évolue dans un environnement concurrentiel marqué notamment par la présence de trois opérateurs de téléphonie mobile (MTN, ORANGE, VIETTEL), filiales des groupes internationaux et de plus d'une trentaine d'opérateurs nationaux offrant divers services de télécommunications aux usagers.

Le Gouvernement de la République du Cameroun représenté par le Ministre des Postes et des Télécommunications et le Ministre des Finances a signé avec CAMTEL le 04 mars 2020, trois (03) Conventions de concessions pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques à couverture nationale ouverts au public dans les domaines du Fixe, du Transport et du Mobile.

La signature desdites conventions a imposé de fait une réforme organisationnelle de la technostructure de CAMTEL avec la mise en place d'un Continuum organisationnel ouvert intégrant la création des Business Units (unités d'affaires) et des services Rattachés à la Direction Générale. L'opérationnalisation de ladite réforme, sous l'accompagnement du Cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC), a abouti au lancement en Août 2021 de la nouvelle marque « blue » de CAMTEL et l'Actualisation de la vision de CAMTEL et celles des Business Units. CAMTEL ambitionne d'« *Être une entreprise citoyenne, innovante et leader de la transformation numérique en Afrique au Sud du Sahara à l'horizon 2030.* ».

C'est dans ce contexte de transfiguration managériale que CAMTEL rencontre, comme la plupart des entreprises de télécommunications à travers le monde, des problématiques liées à la rapide évolution des télécommunications devenues communications électroniques à la faveur de la convergence des infrastructures et des services. Du coup, les compétences d'il y a une quinzaine d'années sont devenues obsolètes et nécessitent à chaque fois une remise à niveau des connaissances et par extension des compétences des personnels qui y travaillent.

Cette mutation ne se limite pas seulement aux domaines techniques, mais elle touche aussi bien le domaine commercial et managérial d'autant plus que les innovations apportées s'accompagnent d'apparitions de nouveaux produits et services induisant de nouveaux métiers et par ricochet de nouvelles compétences. Vu sous ces différents angles, l'entreprise devrait se doter des outils appropriés tels que les ERP, en cours de mise en place à CAMTEL et autres plateformes de facilitation de travail du personnel qui offrent des interfaces pour la formation sans contenu. Ainsi, les besoins en formations se sont considérablement accrus et obligent les entreprises proactives à innover dans leurs politiques de formation.

Par ailleurs, le secteur économique des télécommunications est désormais l'un des plus concurrentiel. Cette concurrence ne se limite plus seulement au segment de la téléphonie mobile, mais elle s'étend désormais aussi à celui de l'internet mobile, de l'internet fixe pour domiciles et entreprises, des solutions de digitalisation, de datacenters, etc... Afin de garantir sa pérennité dans cet environnement dynamique et hyper compétitif, CAMTEL envisage mettre en place un centre de formation en ligne et en présentiel de remise à niveau et de formation continue de son personnel.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des Cabinets en vue de l'accompagnement de CAMTEL à la conception et la production d'un catalogue de formation, la fourniture d'une plateforme de formation en ligne (LMS) ainsi qu'à la dotation dudit centre en équipements appropriés et la formation du personnel

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets nationaux et étrangers justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets similaires.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement de la CAMTEL, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire SP4/A62/V088/IJ114/DRH/21310000 >LOGICIELS.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies marquées comme tels sous pli fermé, aux heures ouvrables à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Services Rattachés, (Service des Approvisionnements), sise au 6eme étage, porte 603 au plus tard le 26/09/2023 , à 10 heures minutes avec la mention ci-après :Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables

L'ouverture des offres administratives, techniques aura lieu le 26/09/2023 à 11 heures par Le comité ad-hoc mis en place le Directeur Général de CAMTEL.

6. Composition du dossier

Le Directeur Général de la CAMTEL, Maître d'Ouvrage, invite les Cabinets intéressés et ayant une réputation établie dans le domaine susvisé à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes

La première enveloppe dite « **Enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** » et contiendra les pièces ci-après :

N°	DOCUMENTS
A1	Attestation de non-faillite ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres
A2	Attestation de non exclusion des marchés délivrée de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) du Cameroun.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétent (timbrée) ou tout autre document de l'administration fiscale du pays de domiciliation du candidat certifiant qu'il a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôt.
A4	Registre de commerce et du Crédit Immobilier (RCCM) délivré par l'organisme compétent ou tout document en tenant lieu du pays de domiciliation du candidat délivré par la chambre consulaire, l'administration ou la juridiction compétente en la matière

De plus, les candidats installés au Cameroun devront produire les pièces ci-après :

N°	DOCUMENTS
A5	Plan de localisation signé sur l'honneur (timbré) indiquant les Numéro d'identifiant Unique (NIU), la commune, le quartier, le lieu-dit.
A6	Attestation d'immatriculation en cours de validité (timbrée)

La deuxième enveloppe dite « **Enveloppe B** » portera la mention « **Offres techniques** » et contiendra les pièces ci-après :

N°	DOCUMENTS
B1	Lettre de motivation signée du responsable habilité et organigrammes du Cabinet ou de l'entreprise
B2	Références concernant les contrats analogues (Joindre les copies des premières pages, page de signature et la page de la consistance des prestations pour chaque contrat, ainsi que les procès-verbaux et/ou les attestations de service fait ou de bonne exécution)
B3	Document de déclaration des effectifs du cabinet à l'organisme et/ou à l'administration compétent(e) (DIPE, DSN ou autres documents équivalent du pays de domiciliation du cabinet)
B4	Bilans certifiés et chiffres d'affaires des trois derniers exercices (2020, 2021, 2022)
B5	Une attestation de financement un organisme financier agréé par le MINFI ou des états financiers certifiés attestant de l'accès à une ligne de crédit ou à d'autres ressources financières d'un montant minimum de trois cent millions (300 000 000) Francs CFA correspondant à 455 957 € pour 1=657,957 FCFA.

N.B : Toutes les pièces administratives ci-dessus listées devront être produites en originaux ou copies certifiées par une autorité compétente et datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt de l'offre.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des candidats se fera sur la base de deux critères, notamment les critères éliminatoires et les critères essentiels.

6. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt sont les suivants :

N°	Libellés du critère	OUI	NON
1	Fausse déclarations, substitution, non-conformité ou falsification des pièces administratives ou techniques		
2	Etre en faillite ou liquidation judiciaire		
3	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres.		
4	Note technique inférieure à 80/100 sur l'évaluation des critères essentiels		
5	Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance		

6.2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont suivants :

- a) Motivation du Candidat ;
- b) Références du candidat dans la réalisation des contrats analogues ;
- c) Effectif des personnels employés par le candidat ;
- d) Bilans et chiffre d'affaires moyens des trois derniers exercices égal ou supérieur à quatre cent cinquante millions (450 000 000) Francs CFA ;
- e) Capacité financière FCFA de trois cent millions (300 000 000) ou preuve d'accès à une ligne de crédit d'un montant équivalent ou supérieur ;
- f) Présentation générale de l'offre ;

Le score minimum technique est de 80/100 points.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Services Rattachés, (Service des Approvisionnements), sise au 6eme étage, porte 603, BP 1571 Yaoundé, Tél : (237) 222 23 40 65, (237) 222 23 70 53 ; Fax : (237) 222 23 03 03. Site web : www.camtel.cm.

9. Evaluation et publication des resultats

CRITERES	SOUS-CRITERES	Points
MOTIVATION DU CANDIDAT	Lettre de motivation datée, timbrée et signée du candidat (5 pts) :	10 pts
	- Date (1/1pt) ; - Signature (1/1pt) ; - Timbre (1/1pt) ; - Structuration (5/1pt).	
	Intérêt pour la mission (5/5 pts)	

REFERENCES DANS LA REALISATION DES CONTRATS ANALOGUES (SUR LA BASE DES PIECES JUSTIFICATIVES)	<u>Justificatifs d'exécution des prestations analogues :</u> - Pas de preuve (0 point) ; - Une (1) preuve valables (5 pts) ; - Entre 02 et 03 preuves valables (15 points) ; - Entre 04 et 05 preuves valables (25 points) ; - Plus de 05 preuves valables (40 points).	40 pts
EFFECTIF DU PERSONNEL EMPLOYE PAR CABINET OU DE L'ENTREPRISE	<u>Effectif du personnel du cabinet/entreprise :</u> - Si effectif - Si effectif compris entre 5 à 10 personnes (5 points) ; - Si effectif compris entre 11 à 20 personnes (10 points) - Si effectif > 20 personnes (20 points).	20 pts
BILANS ET CHIFFRE D'AFFAIRES MOYENS DES TROIS DERNIERS EXERCICES EGAL OU SUPERIEUR A SIX CENT MILLIONS (600 000 000) FRANCS CFA	<u>Bilans certifiés de 2020, 2021,2022 :</u> - Présence des trois bilans certifiés par une personne ou un organe habilité(e) (1 point par bilan présenté, soit total de 3 pts) ; - Cohérence entre les bilans et les chiffres d'affaires moyen des trois derniers exercices (CAm) présentant le résultat : CAm600 000 000 Francs CFA (15 points)	15 pts
CAPACITE FINANCIERE FCFA DE CENT MILLIONS (300 000 000) OU PREUVE D'ACCES A UNE LIGNE DE CREDIT D'UN MONTANT EQUIVALENT OU SUPERIEUR	- Présentation d'une attestation de financement d'un organisme financier ou d'un état financier certifié par un organe ou une personne compétent(e) (1 point) ; - Attestation de financement ou état financier valide certifiant que l'entreprise dispose d'une capacité de financement 300 millions de Francs CFA (9 points)	10 pts
PRESENTATION GENERALE	Bonne reliure (1/1 pt) <hr/> Agencement des pièces selon le bon ordre (2pts) <hr/> Intercalaires de couleurs entre les pièces (1 pt) <hr/> Existence d'une pagination (1 pt)	5 pts
TOTAL GENERAL DES POINTS	100 pts	

Seuls les soumissionnaires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note

de 80 points sur 100 au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé suivant l'article 57 du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTRÔLE SUR LE SITE DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 056/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023** du **06 septembre 2023**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
EGLO SARL, BP 2537 Yaoundé Tél : (237) 396 938 890 / 699 651 462	29 527 576 (Vingt-neuf millions cinq cent vingt-sept mille cinq cent soixante-seize)	03 mois

Le Directeur Général de **EGLO SARL**, ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE D'OVENG

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BBU/CIPM/2023 DU 05/09/2023 POUR LA MISE EN PLACE DE LA CREATION DE PLANTATIONS (20 HA D'IVINGIA GABONESIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 33 054 04 641811 522313 941

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, Le Maire de la Commune de BIWONG-BULU, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la mise en place d'une pépinière des produits forestiers non ligneux en vue de la création de plantations (20 HA D'IVINGIA GABONESIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur la mise en place d'une pépinière à Biwong-Bulu. Les principales activités liées à cette pépinière sont la sensibilisation des populations, la sélection des organisations (Gics, Associations et les individus intéressés) devant être porteurs dudit projet, la formation de ces organisations, la collecte des semences, la réalisation de la pépinière (avec toutes les activités), l'entretien de la pépinière, appui à la préparation des plantations, la distribution des plans et la cartographie des plantations avec géo-refernement. Ces travaux sont spécifiés dans le cadre du bordereau des prix unitaire et le cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE)

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de : Vingt millions (20 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux prestataires de droit camerounais exerçant dans ce secteur et détenant un agrément en sylviculture

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIPMINFOF), Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de Biwong-Bulu dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de Biwong-Bulu dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de Biwong-Bulu, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en huit(08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies et une copie témoin des destinée à l'ARMP marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de Biwong-Bulu **au plus tard le 29/09/2023 à 13 heures 00**, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°02/DC/C-BBu/CIPM/2023 DU 05/09/2023
POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE
DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUXEN VUE DE LA CREATION DEPLANTATIONS (20 HA D'IVINGIA
GABONESIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG
BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD.**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2023 ;

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de quarante-cinq(45) jours calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Quatre cent mille (400 000) FCFA. La caution devra rester valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières **aura lieu le 29/09/2023 à 14 heures 00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu siégeant à la salle de réunions de la préfecture d'EBOLWA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

La Commission examinera la conformité des pièces administratives. Seules les offres dont le dossier administratif est conforme seront retenues et ensuite évaluées.

1. a. Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- présence des pièces de l'offre financière dans la proposition technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- absence de l'agrément à la Sylviculture ;

- note technique strictement inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon les critères essentiels ci-dessous définis :

N°	CRITERES	NOTES
	Présentation générale des . Offres ¹	10
	Références du cabinet	20
	Organisation et méthodologie ² . 3 d'exécution de la mission	25
	Qualifications et expériences ³ . 4 des experts mobilisés	45
TOTAL		100

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres pour l'essentiel et qui aura soumis l'offre évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de BIWONG-BULU.

BIWONG-BULU le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/006/CIPM/ MAETUR DU 04/09/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DANS LA ZONE DE RESTRUCTURATION DE NYLON À DOUALA : LOT 01 : LOTISSEMENTS DE SOBOUM ET OYACK 2 (OPÉRATIONS 785 ET 790) LOT 02 : LOTISSEMENT DE TERGAL (OPÉRATION 783).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National OUVERT pour la réalisation des travaux de bornage des parcelles dans la zone de restructuration de NYLON à Douala :
Lotissement de SOBOUM et OYACK 2 (Opérations 785 et 790), - Lot 02 : lotissement de TERGAL (Opération 783)

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE, confie au COCONTRACTANT qui l'accepte, la réalisation des travaux qui comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas limitative : - installation de chantier - plan d'exécution du parcellaire - Ingénierie sociale – polygonation - fourniture, pose et levé des bornes - confection des dossiers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Lot 01 : QUARANTE TROIS MILLIONS SIX CENT MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT UN (43 600 781) F CFA.
- Lot 02 : CINQUANTE QUATRE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE SEPT (54 273 537) F CFA.

4. Allotissement

Un SOUMISSIONNAIRE peut être attributaire de DEUX (02) lots à condition qu'il ait présenté deux équipes distinctes.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux cabinets topographiques agréés par l'Ordre des Géomètres Experts du Cameroun (OGEC).

6. Financement

Budget MAETUR 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de : - Lot 01 : CINQUANTE MILLE (50 000) F CFA,

- Lot 02 : CINQUANTE MILLE (50 000) F CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de : - Lot 01 : CINQUANTE MILLE (50 000) F CFA,

- Lot 02 : CINQUANTE MILLE (50 000) F CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 05/10/2023 à 10 heures, heure locale, portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/006/CIPM/ MAETUR DU 04/09/2023

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DANS LA ZONE DE RESTRUCTURATION DE NYLON A DOUALA : - LOT 01 : LOTISSEMENTS DE SOBOUM ET OYACK 2 (OPERATIONS 785 ET 790) - LOTISSEMENT DE TERGAL (OPERATION 783).

“ À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

10. Delai de Livraison

- Lots 01 et 02 : QUATRE (04) mois chacun

11. Cautionnement Provisoire

Les SOUMISSIONNAIRES devront joindre à leur Offre une caution de soumission d'un montant équivalent : - Lot 01 : HUIT CENT MILLE (800 000) F CFA,

- Lot 02 : UN MILLION (1 000 000) F CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le 05/10/2023 à 11 heures, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

.1 – Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres – Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) – Dossier Technique non conforme – Dossier Financier incomplet – Société disposant d'un Conducteur des travaux ayant un profil non conforme ((Non Ingénieur de topographie cadastre + Attestation d'Inscription à l'Ordre des Géomètres experts du Cameroun) – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié ; Absence du Sous-Détail des Prix – Note d'évaluation inférieure à 80% de OUI – Absence de références en travaux topographiques d'au moins 30 000 000 F CFA – Société présentant moins de deux (02) PV de réception dans les travaux topographiques.

2 – Critères essentiels

Évaluation technique faite sur 46 OUI comprenant :

Personnel d'encadrement (17 OUI) – Matériel à mobiliser (05 OUI) – Références du SOUMISSIONNAIRE sur les prestations similaires (08 OUI) – Organisation, Méthodologie et Planning de réalisation des travaux (04 OUI) – Capacité financière (04 OUI) – Autres Pièces et Présentation de l'Offre (08 OUI).

15. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leurs Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90.

Email : contact.sma@mateur-cameroun.com.

17 – NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler au numéro vert de la CONAC : 1517.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 000011/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°007/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03346-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU RIB DE BUÉA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

L'entreprise **LIMAN AND SONS**, BP : **63 Limbé**, Tél. **674 76 30 79**, est déclarée adjudicataire du marché consécutif à la consultation susvisée à hauteur de FCFA **89 913 968** (quatre-vingt-neuf millions neuf cent treize mille neuf cent soixante-huit) TTC et pour un délai global d'exécution de **07 (sept) mois**, réparti ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme** : FCFA **49 955 384** (quarante-neuf millions neuf cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre) TTC et pour un délai d'exécution de **trois mois et demi (3.5)**;
- **Tranche conditionnelle** : FCFA **39 958 584** (trente-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatre) TTC et pour un délai d'exécution de **trois mois et demi (3.5)**.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de marché.

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 010 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **BANTU GROUPE SARL** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023, relatif aux

Travaux de construction d'une Case communautaire à EKOUDOU.

Le montant de l'offre est de **19.996.257 FCFA TTC** (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante-sept francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°013/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023, POUR LA MAINTENANCE DES
IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS DU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Communiqué :

Par décision N°029 /D/FEICOM/DG du 06/09/2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ BUREAU ELECTRONIQUE SARL, BP : 735 YAOUNDÉ-CAMEROUN	VINGT-QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-TROIS MILLE QUATRE-VINGT (24 963 080) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 1 N° 288/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 21/08/2023 À LA DÉCISION N° 221/D/MINTP/SG/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO DU 26 JUILLET 2023 ET AU COMMUNIQUÉ N° 1060/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO /2023 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3, YAOUNDÉ-DOUALA, PHASE III.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024XD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le résultat de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé a subi les modifications ci-après :
AU LIEU DE :

BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUESRETENUS							
N° Lot	Tronçons	Portée longueur (ml)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC Lus (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Notes Globales	Observations
1-CE	Yaoundé – Pont de Ndoupè)	106	AZ CONSULTING Tél : 677 633 861/ 242 194 937	96 730 186	96 730 186	97,2	Délai d'exécution : 22 mois. Offre financière la mieux-disante
2-LT	Pont de Ndoupè – Pont sur la Dibamba	110	LE COMPETING BP : 7214 Tél : 699 501 177	129 312673	119 057 173	93,67	Délai d'exécution : 22 mois. Offre financière la mieux-disante

LIRE :

BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUESRETENUS							
No Lot	Tronçons	Portée longueur (ml)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC Lus (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Notes Globales	Observations
1-CE	Yaoundé – Pont de Ndoupè)	106	LE COMPETING BP : 7214 Tél : 699 501 177	129 312 673	119 057 173	93,67	Délai d'exécution : 22 mois. Offre financière la mieux-disante
2-LT	Pont de Ndoupè – Pont sur la Dibamba	110	AZ CONSULTING Tél : 677 633 861 /242 194 937	96 730 186	96 730 186	97,2	Délai d'exécution : 22 mois. Offre financière la mieux-disante

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DIZANGUE

COMMUNIQUE NO005/COM/C-DIZ/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DIZ/CIPM/SIGAMP/ 2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES : BARRIERE SAFACAM - LAYON "G" ET - NSONKWALA PITTI DIBAMBA DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maitre d'ouvrage de la Commune de Dizangué communique :

Par **DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDIZ/SIGAMPG/023 du 29/08/2023**

-A été retenu comme Adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis suscité au vu des résultats : **ETS DJIOKENG NZANGUE EIPHANIE** ; TEL : 699 21 52 76/677746827 Contributable: P019412103454L; RC: RC/DLA/2014/A/921 du procès-verbal de la séance n ° 07 du 18 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics de la Commune Dizangué.

Soumissionnaires	Offres Administratives	Offres techniques	Offres Financières	Délai	Observation
ETS DJIOKENG NZANGUE EIPHANIE	Conforme	96,83 %	HT : 29 182 390 FCFA TTC :34 800 000 FCFA	Trois(03) mois	adjudicataire
ETS YOUATO ET FRERES	Conforme	89,29	HT :29 350 105 FCFA TTC :35 000 000 FCFA	Trois(03) mois	Éliminé
FRIDAY COMPANY LIMITED	Conforme	85 ,71%	HT :31 633 290 FCFA TTC :37 722 698 FCFA	Trois(03) mois	Éliminé
PN SERVICES	Conforme	100%	HT :33 375 265FCFA TTC :39 799 999 FCFA	Trois(03) mois /	Éliminé

L'adjudicataire est invité à se présenter, au plus tard dans les cinq (05) jours suivant la publication du présent communiqué à la Commune de Dizangué pour notification de la décision d'attribution et le projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DIZANGUE le 29 Aout 2023

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Prestataire de service de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), **pour le compte de l'exercice 2024.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la sécurisation et la surveillance des locaux abritant les Services et Organes Dirigeants de l'Agence :

- Trois (03) Résidences des Dirigeants de l'ANTIC (PCA, DG et DGA) ;
- L'immeuble-siège de l'ANTIC à BASTOS- YAOUNDE ;
- Les bureaux annexes de l'ANTIC logés aux 5^{eme} et 7^{eme} étages de l'immeuble-siège ARMP-Yaoundé
- Le Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE), sis à la Poste Centrale-Yaoundé ;
- L'Antenne Régionale du Littoral à Douala ;
- L'Antenne Régionale du Nord à Garoua ;
- L'Antenne Régionale du Nord-Ouest à Bamenda ;
- L'Antenne Régionale du Sud-Ouest à Buea ;
- L'Antenne Régionale de l'Ouest à Bafoussam ;
- L'Antenne Régionale du Sud à Ebolawa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TTC **Soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille trois cent (63 393 300) Fcfa.**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de Droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires (des activités en matière de sécurité de personnes et des biens).

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire **658-003.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS, disponible aux adresses <https://www.coleps.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Le reçu de paiement devra indiquer l'identité du prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS, disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

- **Pour la soumission hors ligne** : Chaque offre rédigée en français ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 20 octobre 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

Pour la soumission en ligne, l'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 20 octobre 2023 à 13heures**. Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objets du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois, compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces du dossier administratif, une Caution de soumission (suivant modèle ci-joint) d'un montant d'un **million deux cent cinquante mille (1 250 000) F CFA**, établie par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances et figurant sur la liste reprise à la pièce 10 du DAO.

Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite fixée pour la validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le **20 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE), sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Absence ou non-conformité de la Caution de soumission d'un montant **d'un million deux cent cinquante mille (1**

250 000) FCFA, délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances ;

b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Absence d'un Prix Unitaire Quantifié dans l'Offre financière ;

d) Absence de l'agrément délivré par l'Autorité compétente ;

e) Absence de la copie du Contrat d'Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle ;

f) Non régularisation d'une pièce du Dossier administratif dans un délai de 48h accordé par la CIPM après l'ouverture des plis ;

g) Absence ou non-conformité de l'Attestation d'une capacité financière d'un montant de **quarante millions**

(40.000.000) FCFA, délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ;

h) Absence de la lettre d'engagement signée par le prestataire, attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé ;

i) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des Extraits du Casier Judiciaire ;

j) Note technique inférieure à **70%** ;

k) Non-respect du format de fichier des offres ;

l) Absence de la copie de sauvegarde.

16.1- Critères essentiels

Ils seront établis sur la base des critères prédéfinis (oui/non) de manière à atteindre 70 oui sur 100.

N°	Désignation	Sous-critère
I	Présentation générale de l'Offre ;	04
II	Références du soumissionnaire dans le domaine similaire ;	03
III	Qualifications et expérience du personnel ;	02
IV	Moyens logistiques ;	06
V	Méthodologie et exécution des prestations ;	03
VI	Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes De Références ;	01
VII	Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission.	01
VIII	CCAP et TDR paraphés à toutes les pages, datés, signés et cachetés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé ».	02

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, au-delà de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://v>

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE POUR LE COMPTE DES ANNEES 2023 ET 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :

Par décision **N°_09_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2023**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire du Marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	MBANGASSINA	MBANGASSINA	Groupement DELMA SARL-ETS RIDLEX SERVICES. B.P : 5556 Yaoundé. Tél : 677 06 94 04.	138 741 078	12 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du Marché correspondants

MBANGASSINA le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

MBOENE Bernard

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES DIVERS MATERIELS DE CONSTRUCTION AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORALEXERCICE : 2023.IMPUTATION : 222180.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222180.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale Décentralisée dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des divers équipements de construction à ladite Collectivité, suivant l'allotissement ci-après :

N° lot	Désignation/Libellé	Quantité	Enveloppes prévisionnelles TTC en FCFA	Délais de livraison
01	CAMION MALAXEUR	01	70 000 000	Trois (03) mois
02	VIBREUR ELECTRIQUE A BETON	08	10 000 000	Trois (03) mois
TOTAL		09	80 000 000	/

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture au Conseil Régional du Littoral des divers équipements de construction, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres. Ladite fourniture concerne :

- Lot 01 : un (01) Camion malaxeur ;
- Lot 02 : huit (08) Vibreurs électriques à béton ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet s'élevant à la somme de **Quatre-vingts millions (80 000 000)** se présente, par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : Camion malaxeur : **Soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC ;**
- Lot 02 : Vibreur électrique à béton : **Dix millions (10 000 000) francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre entreprise exerçant l'activité de vente d'équipements de génie civil homologués par le Ministère des Transports, et installés en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les fournitures, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional du Littoral au titre de l'exercice 2023. Imputation **222180**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au premier étage de l'immeuble abritant les services du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable **Soixante mille (60 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies et une version numérique (clé USB) marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, Secrétariat Général, au plus tard le **27 SEPTEMBRE 2023 à 12 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE

N°019AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

POUR LA FOURNITURE DES DIVERS MATERIELS DE CONSTRUCTION AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DU DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de **Trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : **Quatorze millions (1 400 000) francs CFA** ;
- Lot 02 : **Deux cent mille (200 000) francs CFA** ;

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **27 SEPTEMBRE 2023** à **13H00**, heure locale, dans la salle de conférences du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme en tout ou partie aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai règlementaire de 48h;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de prospectus d'origine en couleur ;
- Non-respect de 80% des spécifications techniques ;
- Absence du non abandon des marchés publics ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures dans les tableaux ci-après :

LOT 01 : UN (01) CAMION MALAXEUR

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01	Puissance moteur	? 103kw/140hp-2800rpm
02	Vitesse maxi	? 90km/h
03	Empattement	? 3700 mm
04	Poids maximum	? 20T
05	Essieu avant	? 5T MAN
06	Essieux arrières	? 13T MAN essieu à double réducteurs (? 5.83)
07	Réservoir de carburant	? 200 L
05	Carrosserie du véhicule	? 6m3 du réservoir d'eau

LOT 02 : HUIT (08) VIBREUR ÉLECTRIQUE À BÉTON

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01		

Puissance du moteur



? 2.300



N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
02	Poids	? 5,4 kg
03	Tension	? 230 1~
04	Tour/min/r.p.m	18.000
05	Fréquence Hz	50-60
06	Dimension mm	244*345*229
07	Moteur	? 230 V

- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie des équipements et matériel proposés ;
 - Absence de structure de maintenance agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance agréée pour les non concessionnaires ;
 - Offre n'ayant pas satisfait à au moins 6/7 de l'ensemble des critères essentiels ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
 - Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires dans l'offre financière ;
 - Absence de capacité financière ;
 - Offre financière incomplète.

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (*Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics*).

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire (OUI ou NON) et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

E.1. Présentation de l'offre ;

E.2. Références Du Soumissionnaire

E.3. Planning et délais de livraison

E.4. Garantie Des Équipements Un (1) An Au Moins avec spécifications techniques et prospectus couleurs

E.5. La capacité financière

E.6. Service Apres Vente

E.7. Preuve D'acceptation Des Conditions Du Marches (CCAP Et ST)

E.8. Spécifications techniques du matériel proposé (joindre prospectus)

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **80%** de l'ensemble des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

NB : la validation du critère essentiel est obtenue après satisfaction totale des sous critères.

14. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué, pour chaque lot, au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante et qui remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires ;

Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots objet du présent Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo.

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CRLT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture de matériels de Topographie.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture des équipements de Topographie suivants :

- DRONE MAVIC 3
- NIVEAU AUTOMATIQUE D'AMORTISSEMENT MAGNETIQUE (ESL3)
- STATION TOTALE-ATS-120,
- LOGICIEL (SURPAD4.0/GEO SOLUTION/NTRIPCASTER)
- CONTROLEUR P8II
- RECEPTEUR GNSS E300 PRO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de trente-cinq **millions (35 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les fournitures sont regroupées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais à même de fournir ce type de prestation

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Conseil Régional, exercice 2022.
IMPUTATION :222110

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Conseil Régional du Littoral

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables aux Services des Marchés Publics du Conseil Régional sise à Bonanjo, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA au titre des frais d'achat de dossier, à la Recette-Régionale du Littoral

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies et une (01) version numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Conseil Régional du Littoral au plus tard le **28 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°022/AONO/CRLT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de sept **cent mille (700 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **28 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional, dans sa salle de réunions sise à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

1. Critères éliminatoires :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-respect de dix (10) critères essentiels (80% de oui),
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Capacité financière de 50% du montant prévisionnel
- Présentation générale de l'offre ;
- Chiffre d'affaires OUI / NON ;
- Références du soumissionnaire OUI / NON ;
- Conformité des fournitures aux spécifications techniques OUI / NON ;
- Délai de livraison sur trois (03) mois ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché OUI / NON
- Certificat d'origine et de garantie OUI / NON

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Conseil Régional du Littoral.

Additif à l'appel d'offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
RELATIF À LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA MOBILITE
REGIONALE DECARBONEE OU ECOLOGIQUE PAR VOIE FERROVIAIRE (RESEAU MONORAIL &
BRETelles TRAMWAY) DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL IMPUTATION : 612106 EXERCICE : 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, lance un Appel d'Offres National Restreint (AONR) relatif à la présélection des Bureaux D'Etudes ou Cabinets pour L'Etude de la mobilité régionale décarbonés ou écologique par voie ferroviaire (réseau monorail & bretelles tramway dans la Region du Littoral au titre de l'exercice budgetaire 2023.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre pour L'Etude de la mobilité régionale décarbonés ou écologique par voie ferroviaire (réseau monorail & bretelles tramway dans la Region du Littoral au titre de l'exercice budgetaire 2023 le Président du Conseil Régional sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la mise en œuvre des phases suivantes :

- 1ère phase : étude APS, étude sommaire d'éligibilité ;
- 2ème phase : étude d'APD à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du projet de mise en place d'un réseau ferroviaire monorail décarbonés de Douala à : i) la frontière avec la Région de l'Ouest à Petit-Nkam ; ii) à la frontière avec la Région du Sud-Ouest à ... ; iii) à la frontière avec la Région du Centre à ; iv) à la frontière avec la Région du Sud à

Les phases précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **Trente-cinq millions cinquante mille (35 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), retenus après avis à manifestation d'intérêt.

- CARFAD SARL
- POLYGONE SARL
- CERIDD

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint (AONR) sont financées par le Budget **Conseil Régional du Littoral, exercices 2023**. La ligne d'imputation correspondante est : **612 106**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral ; Tél. :

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres dans une clé USB, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le **27 SEPTEMBRE 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

N°017/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

RELATIF A LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS POUR L'ETUDE DE LA MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE OU ECOLOGIQUE PAR VOIE FERROVIAIRE (RESEAU MONORAIL & BRETELLES TRAMWAY DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **Trois (03) mois** correspondant à la période de réalisation des prestations y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdites prestations.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'un **sept cent mille (700 000) Francs CFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'Ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'Ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet après 48h ;
2. Document falsifié ;
3. Note technique inférieure à 70/100 points ;
4. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
6. Absence de l'offre financière témoin ;
7. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique

Les principaux critères d'évaluation

1. Présentation générale de l'offre **sur 03 pts** ;
2. Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts** ;
3. Références du consultant pour les missions similaires au moins deux (2) marchés cumulés d'un montant de **cinquante millions (50 000 000) FCFA au cours des cinq dernières années sur 20 pts** ;
4. Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts** ;
5. Qualité, méthodologie d'exécution des prestations **sur 12 pts** ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Conseil Régional du Littoral. Tél. :....., dès publication du présent avis.

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE
D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE
L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Au terme de l'analyse des Offres reçues à la suite de cet Avis, trois bureaux d'études techniques et d'ingénierie ont eu la note technique requise et sont pré-qualifiés en vue de répondre à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'immeuble abritant les services régionaux du FEICOM à l'est, au titre des exercices 2023 et suivant. Il s'agit de/du :

IDENTITE DU CONSULTANT	ADRESSE DU CONSULTANT
Afrikan Method	BP : 2833 YAOUNDE Tél. :699 52 74 36
GROUPEMENT CENTRALES / LTC & PARTNERS	BP : 4422 YAOUNDE
GROUPEMENT INTEGC SARL - METHOD ENGINEERING	BP : 11088 YAOUNDE Tél. :699 92 48 95/222 22 02 16

Ainsi, les entreprises dont les noms sont déclinés dans le tableau ci-après doivent dans un délai de dix (10) jours, dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint, confirmer ou infirmer leur participation

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°023/AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC ADMINISTRATIF ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU LYCEE BILINGUE DE
MBOKAMBO(DEPARTEMENT DU MOUNGO), AVEC CONSTRUCTION DES RIGOLES ET D'UN MAT DE
DRAPEAU.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220140

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un bloc Administratif et d'un logement d'astreinte au Lycée Bilingue de MBOKAMBO, (Département du Moungo), avec construction des rigoles et d'un mat de drapeau.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont repartis en deux (02) lots :

Lot 1 : Construction d'un bloc administratif :

- Les travaux préparatoires, études ;
- Terrassements ;
- Fondations
- Les maçonneries, élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Enduits et revêtements
- Menuiserie métallique et Bois ;
- Plomberie et installation Sanitaire ;
- Electricité
- La peinture ;
- VRD et Assainissement.

Lot 2 : Construction d'un logement d'astreinte :

- Les travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations
- Les maçonneries, élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Enduit et revêtements ;
- Menuiserie métallique et Bois ;
- Plomberie et installation sanitaire ;
- Electricité
- La peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent millions (100 000 000) francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC) repartis ainsi qu'il suit :

- **LOT 01 : soixante-deux millions cinq cent mille (62 500 000) francs CFA ;**
- **LOT 02 : trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) francs CFA ;**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un deux (02) lots .

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Conseil Régional du Littoral de l'exercice 2023, Imputation : **220140**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics du Conseil Régional du Littoral sis à Bonanjo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Conseil Régional, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Au titre des frais d'achat de dossier, à la Recette Régionale du Littoral. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires (un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels. **Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM ou clé USB doit également être transmise**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir au Conseil Régional du Littoral, sis à Bonanjo au plus tard le **27 SEPTEMBRE 2023 à 12h**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU LYCEE BILINGUE DE MBOKAMBO, (DEPARTEMENT DU MOUNGO), AVEC CONSTRUCTION DES RIGOLÉS ET D'UN MAT DE DRAPEAU

À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **vingt millions (2 000 000) FCFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà du délai de validité des Offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI) repartis ainsi qu'il suit :

- **Lot 01 : un millions deux cent cinquante mille (1 250 000) de francs CFA ;**
- **Lot 02 : sept cent cinquante mille (750 000) de francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

Elle aura lieu le **27 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures**, heure locale, dans la salle de conférences.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
4. Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
5. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ;
6. Absence d'un sous-détail des prix.
7. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois dernières années et la présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels de qualification :

- Présentation générale de l'Offreoui/non;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires.....oui/non ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé.....oui/non ;
- Méthodologie et planning.....oui/non ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés)oui/non ;
- Rapport de visite du site assorti des photos.....oui/non;
- Capacité financière soit 50% au moins par lotoui/non ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé..... oui/non ,

NB : seules les offres ayant obtenues une note technique d'au moins 70% de oui des sous critères essentiels seront admises à l'évaluation de leur offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Conseil Régional du Littoral sis à Douala Bonanjo.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

Additif à l'Appel d'Offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE DU 12 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0011004/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 24 MAI 2023, POUR LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE L'ÉLABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. NOM DU PROJET : ELABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 0011004/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF du 24 mai 2023, pour la présélection des Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de l'élaboration du recueil des normes d'aménagement du territoire, la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés se présente comme suit :

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
1	NODAMBE	BP : 25 Galim, Tél : (237) 691 737 848
2	CABINET TWS	BP : 22 Bafoussam, Tél : (237) 691 809 382
3	FISCAGEST CONSULTINF AND CONTRACTOR	BP : 5 545 Yaoundé, Tél : (237) 699 894 069
4	AGORA CONSULTING	BP : 6 583 Yaoundé, Tél : (237) 242 011 082
5	BECOR BTP	BP : 1 129 Bafoussam, Tél : (237) 695 950 997
6	POLYGONE SARL	BP : 33 872 Yaoundé, Tél : (237) 696 564 095

Les Bureaux d'Etudes et Groupements de Bureaux d'Etudes Techniques n'ayant pas été retenus sont priés de passer procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine au bâtiment Immeuble rose abritant le MINEPAT à Yaoundé, à la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières, 2^{ème} étage, Porte n°231 bis. Passé ce délai, ces Offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/SNI/CIPM/23 DU 03 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N°137/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM/23 du 06/09/2023, le marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°036/AONO/SNI/CIPM/23 du 03 juillet 2023 pour la fourniture de quatre (04) véhicules à la SNI est déclaré infructueux:
Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 5^{ème} étage, Porte 521, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE MAGA

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER NOTICE NO. 010-2023/AONO/C-MAGA/CIPM-SPI OF 08/30/2023 FOR THE PROJECT MANAGEMENT OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE TOWN HALL OF THE COMMUNITY OF MAGA, DEPARTMENT OF MAYO-DANAY, FAR-NORTH REGION (IN AN EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

As part of the development of its infrastructure and the improvement of the working conditions of municipal staff, the Mayor of the Municipality of Maga is launching a Restricted National Call for Tenders for the project management of the construction work of the Town Hall of the Municipality of Maga.

2. Consistance des prestations

The services covered by this Call for Tenders include in particular:

- Mission 1 DET: Directorate for the Execution of Works Contracts;
- Mission 2 CCR: Control of Compliance of Achievements;
- Mission 3 AOR: Assistance to Reception Operations.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of this service is eighteen million (18,000,000) CFA francs including tax.

4. Allotissement

The work is divided into a single lot.

5. Participation et origine

Participation in this call for tenders is open on equal terms to BETs or groups of companies under Cameroonian law, with proven experience in the control and supervision of construction works on civil engineering infrastructures.

By this Invitation to Tender, interested BETs are invited to provide in their offers, authentic information which will enable those able to carry out the work to be selected after a thorough and objective evaluation of their files.

6. Financement

The work, subject of this open Call for Tenders, is financed by the FEICOM Budget, financial year 2023 and following.

7. Consultation du Dossier

The Tender File can be consulted by each of the companies invited to tender, upon submission of acknowledgment of receipt to the General Secretariat of the Municipality of Maga during working hours, upon publication of this notice.

8. Acquisition du Dossier

The Tender Document can be obtained during working hours in the services of the Municipality of Maga, upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of Forty thousand (40,000) CFA francs, payable to the Municipal Revenue of the Municipality of Maga.

9. Remises des offres

Offers written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, will be submitted in a closed envelope against receipt to the services of the Municipality of Maga, no later than 09/26/2023 at 10 a.m. local time and must bear the following mention:

“NOTICE OF RESTRICTED NATIONAL TENDER

No. 010-2023/AONR/C-MAGA/CIPM-SPI OF 08/30/2023 FOR THE PROJECT MANAGEMENT OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE TOWN HALL OF THE COMMUNITY OF MAGA (UNDER EMERGENCY PROCEDURE)”

“TO ONLY OPEN DURING THE COUNTING SESSION”

Offers received after the deadlines for submission of offers will not be received.

Nb: *in addition to the number of copies of the financial offer required by the specific tender regulations, the bidder is required to present a copy of this financial offer in a separate envelope sealed and marked as such to serve as sample offer.*

10. Delai de Livraison

The maximum period provided by the Project Manager for carrying out the work covered by this Call for Tenders is thirteen (13) months from the date of notification of the service order to begin the services.

11. Cautionnement Provisoire

Under penalty of rejection, each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond established by a first-class bank or any other organization approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 11 of the DAO of a amount equal to three hundred and sixty thousand six (360,000) CFA francs, valid for thirty (30) days, beyond the deadline for validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or a competent authority, in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders.

They must necessarily date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders or have been drawn up after the date of signature of the Notice of Call for Tenders.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Call for Tender Documents will be declared inadmissible. In particular the absence of the bid bond issued by a first-rate bank or any other organization approved by the Ministry of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids, which will be done in two stages, the opening of the administrative and technical offers will take place firstly, followed in a second stage by that of the financial offers of the bidders having obtained the minimum required technical score of seventy (70) points out of one hundred (100).

The opening of administrative documents and technical offers will take place on 09/26/2023 at 11 a.m. local time by the Internal Procurement Commission (CIPM) of the Municipality of Maga, located in the premises of the Maga Town Hall .

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

14. Critères d'évaluation

Main elimination criteria:

Administrative documents

- Absence of the submission bond;
- False declaration or falsified document;
- Non-compliance or Absence after 48 hours of a document from the administrative file

Technical offer

- False declaration or falsified document
- Technical score below the required minimum threshold of 70/100,
- Absence of the declaration on honor by which the bidder declares not to have abandoned any contract over the last three (03) years and that it is not on the list of suspended companies.

Financial offer

- Incomplete offer (absence of the unit price schedule and the quantitative and estimated quote)
- Absence of a quantified unit price in the unit price schedule and the quantitative and estimated estimate
- Absence or inconsistency of a sub-detail of unit prices
- Submission template non-compliance

Essential Criteria

The criteria relating to the qualification of candidates will relate to:

The number of points awarded for each evaluation criterion and sub-criterion is as follows:

- qualification and experience of staff **30 points**;

- logistical and material means **20 points**;
- financial capacity **10 points**;
- justified references for similar services **20 points**;
- understanding of the mission and presentation of the methodology, timetable and organization of work **10 points**;
- consultant's suggestions **05 points**;
- general presentation of the offer **05 points**.

The minimum technical score (ST) required is **70 points/100**

15. Attribution

At the end of the examination of the administrative and technical offers, only the financial offers of bidders who have presented a compliant administrative file and obtained a technical score greater than or equal to **70 points out of 100** will be analyzed. The consultant will be chosen by the quality-cost selection method, in accordance with the procedures described in this Tender Document.

16. Durée Validité des Offres

(See evaluation grid in appendix)

Bidders remain committed to their offer for ninety (90) days from the deadline set for submission of offers.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information can be obtained during business hours at Maga Town Hall.

MAGA le 30 Aout 2023

Le MAIRE

IBRAHIM BOUKAR

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 000623/C/MINEPAT/CIPM-MINEPAT/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 14 JUILLET 2023 , POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (TONGA ET BAZOU) ET DU MBAM ET INOUBOU (NDIKINIMEKI ET MAKENENE) (LOT 2).FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 57 22 019 05 33 00 33 361312

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Les Bureaux d'Etudes et Groupements de Bureaux d'Etudes Techniques ci-après sont présélectionnés suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°00518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 14 JUILLET 2023, en vue de la formulation du programme d'aménagement intégré de la Vallée du Nyong (lot 1) et du bassin de production agropastorale dans les Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Nde (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenene) (lot 2), Il s'agit de :

ü **Pour le lot 1 :**

ENTREPRISES	ADRESSES
LE COMPETING	BP 7214 Yaoundé, Tél (+237) 222 21 59 88, NIU : M080030000007W
Groupement Agora Consulting/ERE-DEV	BP 6583 Yaoundé, Tél (+237) 2 42 01 10 82 NIU : M129500008801W
Groupement DITA Conseil/TEREA France	BP 3129 Yaoundé, Tél (+237) 677 44 66 26NIU : M021100038849G
POLYGONE SARL	BP 33 872 Yaoundé, Tél (+237) 696 564 095, NIU : M121000036885P
CIBAT Int/ENSERBAT-TP/ GC Elite	BP 5564 Yaoundé, Tél (+237) 677 10 29 56, NIU : P016900170642G
CREACONSULT	BP 11735 Douala, Tél (+237) 233 42 63 85, NIU : M121812750447C

ü **Pour le lot 2 :**

ENTREPRISES	ADRESSES
LE COMPETING	BP 7214 Yaoundé, Tél (+237) 222 21 59 88, NIU : M080030000007W
POLYGONE SARL	BP 33 872 Yaoundé, Tél (+237) 696 564 095, NIU : M121000036885P
JMN CONSULTANT	BP 15590 Yaoundé, Tél (+237) 655 23 57 17, NIU : M090600021566S
Groupement DITA Conseil/TEREA France	BP 3129 Yaoundé, Tél (+237) 677 44 66 26NIU : M021100038849G
RAINBOW	BP 30 137 Yaoundé, Tél (+237) 222 21 51 58, NIU : M020300015255G
Groupement ENSERBAT-TP/CIBAT International/GC Elite	BP 11366 Yaoundé, Tél (+237) 699413349, NIU : M012317864835T
CREACONSULT	BP 11735 Douala, Tél (+237) 233 42 63 85, NIU : M121812750447C

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE EXCAVATRICE ET D'UN BULLDOZER AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORALEXERCICE : 2023.IMPUTATION : 222180.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale Décentralisée dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'une Pelle Excavatrice et d'un Bulldozer à ladite Collectivité, suivant l'allotissement ci-après :

N° lot	Désignation/Libellé	Quantité	Enveloppes prévisionnelles TTC en FCFA	Délais de livraison
01	PELLE EXCAVATRICE	01	133 813 000	Trois (03) mois
02	BULLDOZER	01	114 687 000	Trois (03) mois
TOTAL		02	248 500 000	/

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture au Conseil Régional du Littoral d'une pelle excavatrice et d'un Bulldozer, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres. Ladite fourniture concerne :

- Lot 01 : un (01) Pelle Excavatrice ;
- Lot 02 : une (01) Bulldozer ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet s'élevant à la somme de **Deux cent quarante-huit millions cinq cent mille (248 500 000)** se présente, par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : **Pelle Excavatrice : Cent trente-trois millions huit cent treize mille (133 813 000) francs CFA TTC ;**
- Lot 02 : **Bulldozer : Cent quatorze millions six cent quatre-vingt-septmille (114 687 000) francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

Le présent projet de DAO est de deux lots :

- Lot 01 : **Pelle Excavatrice ;**
- Lot 02 : **Bulldozer**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre entreprise exerçant l'activité de vente d'engins de génie civil homologués par le Ministère des Transports, et installés en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les fournitures, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional du Littoral au titre de l'exercice 2023. Imputation **222180**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au premier étage de l'immeuble abritant les services du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable **Cent quatre-vingt-cinq mille (185 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une version numérique (clé USB) marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, Secrétariat Général, au plus tard le **27 SEPTEMBRE 2023 à 12 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°020/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE EXCAVATRICE ET D'UN BULLDOZER AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de **Trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : **Deux millions six cent soixante-seize mille deux cent soixante (2 676 260) francs CFA ;**
- Lot 02 : **Deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille sept cent quarante (2 293 740) francs CFA ;**

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **27 SEPTEMBRE 2023** à **13H00**, heure locale, dans la salle de conférences du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme en tout ou partie aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant les critères éliminatoires et les critères essentiels.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai règlementaire de 48h;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de prospectus d'origine en couleur ;
- Non-respect de 80% des spécifications techniques mineures ;
- Absence du non abandon des marchés publics ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures dans les tableaux ci-après :

LOT 01 : UN (01) PELLE EXCAVATRICE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01	Puissance moteur	? 112 kw/1950pm
02	Déplacement	? 5.9 l
03	Réservoir	? 330 l
04	Capacité godet	? 1.05 m3
05	Largeur godet	? 1370 m3
06	Système de refroidissement	? 28 l

LOT 02 : UN (01) BULLDOZER

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01	Puissance du moteur	? 120 kw /160hp/1850 pm
02	Poids opérationnel	? 18.6 tonnes
03	Largeur de chenilles	510 mm

- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie des équipements et matériel proposés ;
 - Absence de structure de maintenance agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance agréée pour les non concessionnaires ;
 - Offre n'ayant pas satisfait à au moins 6/7 de l'ensemble des critères essentiels ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
 - Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires dans l'offre financière ;
 - Absence de capacité financière ;
 - Offre financière incomplète.

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (*Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics*).

1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire (OUI ou NON) et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

E.1. Présentation de l'offre ;

E.2. Références Du Soumissionnaire

E.3. Planning et délais de livraison

E.4. Garantie Des Engins Un (1) An Au Moins avec les spécifications techniques avec prospectus couleur

E.5. La capacité financière

E.6. Service Apres Vente

E.7. Preuve D'acceptation Des Conditions Du Marches (CCAP Et ST)

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **80 %** de l'ensemble des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

NB : la validation du critère essentiel est obtenu après satisfaction totale des sous critères.

14. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué, pour chaque lot, au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante et qui remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires ;

Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots objet du présent Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général.

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 000030/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°007/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03346-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU RIB DE BUÉA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 complétée et modifiée par Ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023;

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Consultation Directe N°007/CD/MINAS/2023 suite à l'autorisation de gré à gré N° 03346-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 du 10 juillet 2023 pour la construction de la clôture du RIB de Buéa.;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Considérant la consultation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribué à l'entreprise **LIMAN AND SONS**, BP : **63 Limbé**, TEL : **674 76 30 79**, le marché à deux tranches subséquent à la consultation susvisée, à hauteur de **FCFA 89 913 968** (quatre-vingt-neuf millions neuf cent treize mille neuf cent soixante-huit) **TTC** et pour un délai global d'exécution de **07 (sept) mois**, réparti ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme** : FCFA **49 955 384** (quarante-neuf millions neuf cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre) **TTC** et pour un délai d'exécution de **trois mois et demi (3.5)**;
- **Tranche conditionnelle** : FCFA **39 958 584** (trente-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatre) **TTC** pour et un délai d'exécution de **trois mois et demi (3.5)**.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/EDC/CIPM/2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL A YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **Electricity Development Corporation**, lance une demande de cotation pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des locaux ci-après :

- Siège de EDC sis au quartier Hippodrome, à l'immeuble Hibiscus (Rez-de chaussée, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} étages) ;
 - Bureaux du projet de Memve'ele au quartier Bastos
- Résidence du Directeur Général de EDC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation, consistent à mettre à la disposition de Electricity Development Corporation (EDC) des agents de sécurité qui assurent la garde de jour et de nuit des locaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général. Le service de jour va de six (06) heures à dix-huit (18) heures et le service de nuit de dix-huit (18) heures à six (06) heures y compris les dimanches et jours fériés.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier de Consultation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de trente-deux millions (**32 000 000**) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de surveillance et de la sécurité et ayant un agrément signé de l'autorité compétente. Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de Lettre commande.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation**, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **D030307**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier de Consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé **au plus tard le 10 Octobre 2023 à 12 heures**, heure locale.

Les offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/CIPM/EDC/2023 DU 05 OCTOBRE 2023

POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL

Financement : budget EDC-EXERCICE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de douze (12) mois.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le **10 Octobre 2023 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de **Electricity Development Corporation** siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 011/LC/FR/CIPM/2023 DU DAO N° 06/AONR/FR/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'EFFECTUER UNE MISSION DE RÉVISION COMPTABLE ET ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Le soumissionnaire ci-dessous est désigné attributaire de la lettre-commande du dossier d'appel d'offres national restreint n° 06/AONR/FR/CIPM/2023 pour le recrutement d'un consultant chargé d'effectuer une mission de révision comptable et évaluation du contrôle interne au Fonds routier (en procédure d'urgence).

Soumissionnaire	Score global	Montant TTC	Rang	Observations
CLS AUDIT CONSEIL	95,20/100	13 444 245	1 ^{er}	Offre mieux disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds routier pour l'établissement des lettres commandes y relatives.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaires	Score global	Montant TTC	Rang	Observations
UHY BBI ADVISOR & AUDIT	94,97/100	14 175 844	2 ^{ème}	Offre plus disante

Le soumissionnaire non retenu est par conséquent invité à passer retirer ses offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le **ADMINISTRATEUR**

MOUSSA ESSAIE AUBIN

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N°1 DU 07/09/2023 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000037/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

L'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

● **ALLOTISSEMENT :**

Au lieu de :

N° lot	Localité	Arrondissement	Département	Région
1	Forage équipé de PMH à Bikpwae	Ebolowa II	Mvila	SUD
	Forage équipé de PMH à Biton	Ebolowa II	Mvila	
	Forage équipé de PMH à Mefo	Ebolowa II	Mvila	
	Forage équipé de PMH à Ntang	Mbankomo	Mefou et Akono	CENTRE
	Forage équipé de PMH dans le village Offoumnselack 2, lieu-dit après carrefour Ndoh	Awae	Mefou et Afamba	
2	Forage équipé de PMH à Nkolbewa 2 lieu-dit NkolAyop	Ngomedzap	Nyong et So'o	CENTRE
	Forage équipé de PMH à Mb'a Bitom lieu-dit Esplanade Ellé Ntonga	Akonolinga	Nyong et Mfoumou	
	Forage équipé de PMH à Nloundou	Evodoula	Lekié	
	Forage équipé de PMH à Missole II à côté de la paroisse MC	Dibamba	Sanaga Maritime	LITTORAL
	Forage équipé de PMH Ngouya	Ngambe	Sanaga Maritime	

Lire :

N° lot	Localité	Arrondissement	Département	Région
--------	----------	----------------	-------------	--------

1	Forage équipé de PMH à Bikpwae	Ebolowa II	Mvila	SUD
	Forage équipé de PMH à Mefo	Ebolowa II	Mvila	
	Forage équipé de PMH au village NDAMVO, CHEFFERIE PWAMVOUK, QUARTIER OYAK	NYAKOKOMBO	NYONG ET SO'O	CENTRE
	Forage équipé de PMH à Ntang	Mbankomo	Mefou et Akono	CENTRE
	Forage équipé de PMH dans le village Offounnseleck 2, lieu-dit après carrefour Ndoh	Awae	Mefou et Afamba	
2	Forage équipé de PMH à Nkolbewa 2 lieu-dit NkolAyop	Ngomedzap	Nyong et So'o	CENTRE
	Forage équipé de PMH à Mb'a Bitom lieu-dit Esplanade Ellé Ntonga	Akonolinga	Nyong et Mfoumou	
	Forage équipé de PMH à Nloundou	Evodoula	Lekié	
	Forage équipé de PMH à Missole II à côté de la paroisse MC	Dibamba	Sanaga Maritime	LITTORAL
	Forage équipé de PMH Ngouya	Ngambe	Sanaga Maritime	

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE DES EMETTEURS FM ET TNT POUR LE RESEAU DE DIFFUSION DE LA CRTV - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **DELIGHT SERVICES, tél. : 677 927 734/ 681 281 596**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 24 mai 2023 pour l'acquisition des pièces de rechange des émetteurs FM et TNT pour le réseau de diffusion de la CRTV - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 47 389 950 (quarante-sept millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°009/C/C-BONALEA/2023 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :
Par Décision Municipale N°152/DM/CB/2023 DU 19/06/2023 , la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GLOBAL SERVICE PLUS, Tél : 697 85 20 40 / 677 26 84 08	unique BONALEA,	LA FOURNITURE LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE	6 259 433 FCFA	30 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce

délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande

BONALEA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA
MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE
BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL IMPUTATION : 612106 EXERCICE :
2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, lance un Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour l'étude de la mise en place des pôles locaux de développement écologique.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre Pour l'Etude de la mise en place des pôles locaux de Développement écologique au titre de l'exercice Budgetaire sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la mise en œuvre des phases suivantes :

- **1ère phase** : étude d'APS (avant-projet sommaire);
- **2ème phase** : étude d'APD (avant-projet détaillé) à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du projet de mise en place des pôles locaux de développement écologique dans toutes les agglomérations de la Région du Littoral, en commençant par les 34 communes.

Les phases précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **Soixante-seize millions cinquante mille (76 050 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), retenus après avis à manifestation d'intérêt :

- **CARFAD SARL**
- **POLYGONE SARL**
- **CERIDD**

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint (AONR) sont financées par le Budget **Conseil Régional du Littoral, exercices 2023.** La ligne d'imputation correspondante est la **612 106.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral ; Tél. :

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites dans une clé USB, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet,, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le **28 SEPTEMBRE 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°16AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

Pour l'Etude de la mise en place des pôles locaux de De développement écologique au titre de l'exercice Budgetaire 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **Trois (03) mois** correspondant à la période de réalisation des prestations y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdites prestations.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'un **million cinq cent vingt et un mille (1 521 000) Francs CFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture se fera en deux temps. Celle des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'Ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'Ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet après 48h ;
2. Document falsifié ;
3. Note technique inférieure à 70/100 points ;
4. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
6. Absence de l'offre financière témoin ;
7. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique

Les principaux critères d'évaluation

1. Présentation générale de l'offre **sur 03 pts** ;
2. Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts** ;
3. Références du consultant pour les missions similaires au moins deux (2) marchés cumulés d'un montant de **quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA au cours des cinq dernières années sur 20 pts** ;
4. Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts** ;
5. Qualité, méthodologie d'exécution des prestations **sur 12 pts** ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral. Tél. :....., dès publication du présent avis.

DOUALA le 8 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO).AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION
D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU
QUATRIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) /BUCREP,
EN UN (01) SEUL LOT.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des prestations sociales exigées par les textes et règlements en vigueur au Cameroun, Le Directeur Général Adjoint du BUCREP, Coordonnateur National Adjoint du 4^{ème} RGPH lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la couverture en assurance de son personnel.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent à souscrire une police d'assurance maladie regroupant l'assurance maladie, l'assurance individuelle accident, l'assurance « Frais funéraires », l'évacuation sanitaire au titre de l'exercice budgétaire 2023 afin d'assurer la couverture du personnel du BUCREP à l'occasion du Quatrième Recensement Général de la Population et de L'Habitat (4^{ème} RGPH) /BUCREP, en un seul (01) Lot.
La consistance desdites prestations est détaillée dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances.

4. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) /BUCREP exercice 2023 et dont l'imputation est :670040.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payable au Compte d'affectation Spéciale de l'ARMP, numéro de compte « 335 988 » ouvert auprès d'une agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). La quittance devra préciser le numéro de l'Appel d'Offres.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres au service des marchés du BUCREP.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, doit être déposée au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports, face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au plus **tard le 02 octobre 2023 à 13 heures, heure locale** et revêtue de la mention :

8. Délai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives l'original d'une caution de soumission conforme au modèle du DAO, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Ladite caution est fixée à cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres,

10. Ouverture des Plis

Les offres de chaque soumissionnaire rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur deux CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard **le 02 octobre 2023 à 13 heures, heure locale**, dernier délai.

L'offre se présente sous la forme d'un colis unique comportant les enveloppes A, B, C et D ainsi que celle des deux CD (fichiers numériques des offres) reliés séparément et proprement.

L'enveloppe extérieure contenant les offres portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU QUATRIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH) /BUCREP, EN UN (01) SEUL LOT.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

Dans une enveloppe extérieure, quatre enveloppes distinctes :

Enveloppe (A) contenant le dossier administratif ;

Enveloppe (B) contenant l'offre technique ;

Enveloppe appelée (C) contenant l'offre financière ;

Enveloppe (D) contenant une offre financière témoin scellée destinée à l'ARMP.

Les dossiers qui seront remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas recevables.

10.2 Lieu, date de l'ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

a) au cours de la première phase, seront ouvertes les enveloppes A et B.

A l'issue de l'ouverture des offres Administratives, l'absence ou non-conformité dans 48 heures d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission entraînera d'office l'élimination du soumissionnaire.

b) la deuxième phase concerne l'ouverture des offres financières par la CIPM.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 02 octobre 2023 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du BUCREP à l'immeuble siège du BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports, face à la Délégation Régionale des Marchés Publics.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure à l'immeuble siège du BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports, par la même Commission.

Seules les offres financières des consultants ayant obtenu la note technique requise de soixante-quinze (75) points sur Cent (100) seront ouvertes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation



● 11.1 Critères éliminatoires

- Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :
- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- b) Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme lors de l'ouverture des plis, après épuisement du délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés par la Commission Interne de Passation des Marchés pour la production ou le remplacement desdites pièces, à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- d) Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- e) Absence de l'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
- f) Absence de l'attestation CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- g) Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100) ;
- h) Absence des TDR et CCAP photocopiés et paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire ;
- i) Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- j) Proposition technique contenant une offre financière ;
- k) Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP.

● 11.2 Critères essentiels

- Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

● DESIGNATION	● POINTS
● I- Présentation générale de l'offre	● 3
● II- Références du soumissionnaire	● 25
● III- Délai de réaction en cas de sinistre	● 10
● IV- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques	● 10
● V- Représentativité sur le territoire national	● 10
● VI- Capacité financière	● 27
● VII- Modalités pratiques de règlement des sinistres (Règlement technique)	● 15
● TOTAL	● 100 points

- Les critères et sous-critères sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

12. Attribution

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, tél : 677 51 01 81/ 656 90 03 01

14.2. Dénonciations

Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalés auprès de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

OUMAROU ABDOULAYE

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
RELATIF À LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA MISE EN
PLACE DES CORRIDORS ECONOMIQUES FLUVIAUX DECARBONES DANS LA REGION DU LITTORAL AU
TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL
REGIONAL IMPUTATION : 612106 EXERCICE : 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le président du conseil Régional du littoral, lance un appel d'offres national restreint (AONR) pour l'étude de la mise en place des corridors économiques fluviaux décarbonés dans la Régional du littoral au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre pour l'étude de la mise en place des corridors économiques fluviaux décarbonés dans la Régional du littoral au titre de l'exercice budgétaire 2023, le Président du Conseil Régional sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la mise en œuvre des phases suivantes :

- **1ère phase** : étude des APS étude sommaire d'éligibilité au FVC
- **2ème phase** : étude d'APD à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases/tranches successives des projets de mise en place des Corridors Economiques Fluviaux Décarbonés sur les cours d'eau :
i) SANAGA ; ii) WOURI ; iii) NYONG ; iv) NKAM ; v) MOUNGO ;

MAKOMBE ; vii) DIBAMBA ; viii) etc.

Les phases précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **Vingt Cinq millions (25 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), retenus après avis à manifestation d'intérêt.

- POLYGONE SARL
- CERIDD
- JESS PRESTATION SERVICE

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint (AONR) sont financées par le Budget **Conseil Régional du Littoral, exercices 2023.** La ligne d'imputation correspondante est : 612 106.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral ; Tél. :

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravées sur deux CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le **28 SEPTEMBRE 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 14AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE LA MISE EN PLACE DES CORRIDORS ECONOMIQUES FLUVIAUX DECARBONES DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **Trois (03) mois** correspondant à la période de réalisation des prestations y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdites prestations.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'Ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'Ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet après 48h ;
2. Document falsifié ;
3. Note technique inférieure à 70/100 points ;
4. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
6. Absence de l'offre financière témoin ;
7. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique

Les principaux critères d'évaluation

1. Présentation générale de l'offre **sur 03 pts** ;
2. **2.** Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts** ;
3. Références du consultant pour les missions similaires au moins deux (2) marchés cumulés d'un montant de **cinquante millions (50 000 000) FCFA au cours des cinq dernières années sur 20 pts** ;
4. **4.** Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts** ;
5. **5.** Qualité, méthodologie d'exécution des prestations **sur 12 pts** ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Conseil Régional du Littoral. Tél. :....., dès publication du présent avis.

DOUALA le 8 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS /AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN ROUTIER ET ASSAINISSEMENT » FINANCEMENT :FONDS PROPRES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIEXERCICE :2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé III, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour **LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN ROUTIER ET ASSAINISSEMENT »**

2. Consistance des prestations

- Installation ;
- Nettoyage ;
- Terrassement ;
- Mise en forme de la Plate-forme ;
- Chaussée ;
- Assainissement et drainage ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement en technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixée pour la réalisation des Travaux est de **cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA :**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par les fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol ancien bâtiment, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairiye3@yahoo.fr.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard **le 05 octobre 2023 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III « ENTRET

FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à huit **(08) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, dont le montant est **Trois millions deux cent mille (3 200 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 05 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'une note méthodologique et d'un planning d'exécution des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Non satisfaction à 24 critères sur 31

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références (02 critères) ;
- B - Personnel d'encadrement (15 critères) ;
- C – Matériel (10 critères) ;
- D-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)
- E- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 », ou à la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000037/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 31 AOUT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités des Régions du Centre, du Sud et du Littoral. En deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total des travaux est de **quatre-vingt millions (85 000 000) FCFA soit quarante-deux millions cinq cent mille (42 500 000) FCFA pour chaque lot.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, se feront en deux lots comme suit :

N° lot	Localité	Arrondissement	Département	Région
--------	----------	----------------	-------------	--------

1	Forage équipé de PMH à Bikpwae	Ebolowa II	Mvila	SUD
	Forage équipé de PMH à Biton	Ebolowa II	Mvila	
	Forage équipé de PMH à Mefo	Ebolowa II	Mvila	
	Forage équipé de PMH à Ntang	Mbankomo	Mefou et Akono	CENTRE
	Forage équipé de PMH dans le village Offoumnselack 2, lieu-dit après carrefour Ndoh	Awae	Mefou et Afamba	
2	Forage équipé de PMH à Nkolbewa 2 lieu-dit NkolAyop	Ngomedzap	Nyong et So'o	CENTRE
	Forage équipé de PMH à Mb'a Bitom lieu-dit Esplanade Ellé Ntonga	Akonolinga	Nyong et Mfoumou	
	Forage équipé de PMH à Nloundou	Evodoula	Lekié	
	Forage équipé de PMH à Missole II à côté de la paroisse MC	Dibamba	Sanaga Maritime	LITTORAL
	Forage équipé de PMH Ngouya	Ngambe	Sanaga Maritime	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 77.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE, au plus tard **le 18 SEPTEMBRE 2023 à 14 heures**, et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000037/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 31 AOUT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DU LITTORAL EN DEUX LOTS EN PROCÉDURE D'URGENCE
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **huit cent cinquante mille (850 000) FCFA pour chaque lot**, établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEE le **18 SEPTEMBRE 2023** à 15 heures, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. critères éliminatoires:

1. absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CIPM;
2. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. absence ou non-conformité de la caution de soumission;
4. note technique inférieure à 75% de oui ;
5. absence d'une capacité financière supérieur ou égale à 8 500 000 FCFA par lot délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
7. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

b. critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre;
- b) Références de l'entreprise;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Méthodologie ;
- f) visite de site;
- g) Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) FCFA.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date originelle de remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-direction de l'Approvisionnement en Eau Potable du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ETUDE DE LA REHABILITATION DE L'EX-SODENKAM DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL IMPUTATION : 612106 EXERCICE : 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, lance un Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour l'étude de la réhabilitation de l'ex-SODENKAM dans la Region du littoral au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'étude de la réhabilitation de l'ex-SODENKAM dans la Region du littoral au titre de l'exercice budgétaire 2023. le Président du Conseil Régional sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la mise en œuvre des phases suivantes :

- **1ère phase** : étude d'APS (avant-projet sommaire);
- **2ème phase** : étude d'APD à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du projet de réhabilitation par tranches successives de la concession de l'ex- SODENKAM.

Les phases précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **Trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), retenus après avis à manifestation d'intérêt ci apres :

- POLYGONE SARL
- CERIDD
- JESS PRESTATION SARL

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint (AONR) sont financées par le Budget **Conseil Régional du Littoral, exercices 2023.** La ligne d'imputation correspondante est : **612 106.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral ; Tél. :

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres dans une clé USB, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le **28 SEPTEMBRE 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 15/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

POUR L'ETUDE DE LA REHABILITATION DE L'EX-SODENKAM DANS LA REGION DU LITTORAL au titre de l'exercice Budgetaire 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **Trois (03) mois** correspondant à la période de réalisation des prestations y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdites prestations.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'un **Six cent mille (600 000) Francs CFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 28 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'Ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'Ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet après 48h ;
2. Document falsifié ;
3. Note technique inférieure à 70/100 points ;
4. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
6. Absence de l'offre financière témoin ;
7. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique

Les principaux critères d'évaluation

1. Présentation générale de l'offre **sur 03 pts** ;
2. Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts** ;
3. Références du consultant pour les missions similaires au moins deux (2) marchés cumulés d'un montant de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA au cours des cinq dernières années sur 20 pts** ;
4. Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts** ;
5. Qualité, méthodologie d'exécution des prestations **sur 12 pts** ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Conseil Régional du Littoral. Tél. :....., dès publication du présent avis.

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

VILLE DE YAOUNDE

**ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04/08/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR MOBILE ESSOS (RUE 1.273) DANS LA
VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (PROCESSUS À UNE ENVELOPPE) POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES (01 VÉHICULE 4X4 STATION WAGON ET 01 VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) AU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) PAYS : CAMEROUN ACHETEUR : MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS PROJET : PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) NUMÉRO ET TITRE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/MINPOSTEL/PATNUC/ CSPM/SPM /2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES (01 VÉHICULE 4X4 STATION WAGON ET 01 VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) AU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 69870-CM

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal des Marchés (JDM) le 14 mars 2023, dans le Cameroon Tribune du 17 mars 2023 et dans le système de Passation des Marchés de la Banque Mondiale (STEP) le 20 mars 2023

La République du Cameroun par le biais du Ministère de des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour le Projet d'Accélération et de la Transformation Numérique au Cameroun, et à l'intention d'utiliser une partie de ce *financement* pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de deux (02) véhicules (01 véhicule 4x4 station wagon et 01 pick-up double cabines) dans le cadre du PATNUC** : « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement.

2. Participation et origine

Le PATNUC sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les deux (02) véhicules.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans le « **Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), édition de novembre 2020** », et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l' *Unité de Gestion du PATNUC* ; Tél : +237 222 232 628/242 237 222, Email : procurement@patnuc, Sise à la Poste centrale, 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la poste centrale et Eneo centrale, de 09 heures à 16 heures, heure locale et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau . de 09h00 à 16h00 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. Acquisition du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, au Compte d'affectation Spécial CAS ARMP N° 335 988 60001 44 ouvert auprès de la BICEC. Il s'agit des agences de Yaoundé (Agence centrale), Douala (Bonanjo), Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

5. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **10 octobre 2023 à 14 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Délai de Livraison

Le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des offres est **quatorze (14) jours**.

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres doivent comprendre d'une *Garantie de l'offre* d'un montant de : **un million deux cent mille (1 200 000) FCFA**.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes **le même jour à 15 heures** en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'*Unité de Gestion du PATNUC* ; Tél : +237 222 232 628, Sise à la Poste centrale, 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL.

9. Durée Validité des Offres

Les fournitures sont à livrer à l'Unité de Gestion du PATNUC dans un délai maximum de soixante (60) jours après réception de l'ordre de Service de démarrage.

10. Renseignements Complémentaires

Conformément au Règlement sur la Passation de Marchés exigeant que le PATNUC divulguera des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration de la Propriété Effective tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : l'*Unité de Gestion du PATNUC*, sise à la Poste centrale, 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la poste centrale et Eneo centrale

Nom de l'Agence d'exécution : *Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun (PATNUC)*

Nom du responsable : *Dr MFUH Windfred FUAYE KENJI*

Adresse postale : 660 Yaoundé

Téléphone : +237 222 232 628

Adresse électronique : procurement@patnuc

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET
DE OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour l'acquisition des équipements agricoles au profit des agropoles maïs de Ntui et de Ouro-dole, en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent avis d'appel d'offres, comprennent les opérations suivantes:

- l'achat des tracteurs, charrues, pulvérisateurs et semoir à maïs;
- le transport et la manutention ;
- la mise en service ;
- la formation du personnel à l'utilisation des équipements ;
- la maintenance pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) des fournitures envisagées est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA** repartit comme suit :

Lot 1 : Soixante millions (60 000 000) Francs CFA

Lot 2 : Trente millions (30 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot	Designation
1	Fourniture de deux (02) tracteurs mécaniques, deux (02) charrues à disques et deux (02) pulvérisateurs pour l'agropole maïs de Ntui (y compris transport, manutention, mise en service, formation et maintenance)
2	Fourniture d'un (01) tracteur mécanique, d'une (01) charrue à disque et d'un (01) semoir à maïs pour l'agropole maïs de Ouro-Dolé (y compris transport, manutention, mise en service, formation et maintenance)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture des équipements agricoles.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget d'investissement public du Programme Agropoles de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, sise au quartier Mimboman Sapeur, à l'ancien immeuble CNPS dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles sise au quartier Mimboman Sapeur, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs** payables au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres comme précisée au point 12.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles sise au quartier Mimboman Sapeur au plus tard le **04 octobre 2023 à 12 heures**, heure locale, et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE
OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTS »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

Les lieux de livraison sont la Sous-Préfecture de Ntui pour le lot 1 et la Sous-Préfecture de Poli pour le lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Le montant de la caution est de **Un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA pour le lot 1 et de six cents mille (600 000) Francs CFA pour le lot 2.**

Ces cautions provisoires seront valables **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple du DAO sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04 OCTOBRE 2023 à 13 heures**, à la **Salle de réunion de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles** sise au Mimboman Sapeur-Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la Caution de Soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après expiration du délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Délai de livraison supérieur à 3 mois ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autre part ;
- Non production d'un CCAP complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Non production du descriptif de la fourniture paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention « lu et approuvé » ;
- Non satisfaction des spécifications techniques majeures ci-après :

Tracteurs mécaniques 90-105CV	Tracteurs mécaniques 110-120CV
<ul style="list-style-type: none">● Puissance nominale : 90-105CV● Puissance du moteur : 58,8 kw/88.2kw● Quatre roues motrices● Régime de prise de force : 540/1000 ou 760/1000 ou 540/760 ou 760/850	<ul style="list-style-type: none">● Puissance nominale : 110-120CV● Puissance du moteur : 88,2 kw/110,5kw● Quatre roues motrices● Régime de prise de force : 540/1000 ou 760/1000 ou 540/760 ou 760/850

- Absence des fiches techniques (en couleur) des équipements décrivant leurs caractéristiques techniques et émanant du fabricant ;

- Note technique inférieure à **75%**.

NB : Pour être éligible à l'analyse technique, le soumissionnaire ne doit satisfaire à aucun critère éliminatoire.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères suivants :

- Capacité financière du soumissionnaire ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- Planning et délai de livraison ;
- Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques ;
- Service Après- Vente ;
- Présentation de l'Offre.

NB : Seules les offres ayant satisfait à au moins 75% de Oui de ces critères lors de l'analyse technique, seront retenues pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, c'est-à-dire remplissant les capacités techniques et financières résultant des critères essentiels.

Le soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles à Yaoundé- Mimboman Sapeur. (Tél : 653 79 00 09 ou 620 21 75 42, E-mail : bitomoadriam1@yahoo.fr).

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N° 2023/207/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/CGA DU 04 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ADDITIF N° 2 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2023 DU 31 JUILLET 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maitre d'Ouvrage, et Autorité Contractante, porte à la connaissance des cabinets invités à soumissionner à l'avis d'appel d'offres national restreint ouvert en procédure d'urgence N°01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2023 du 31 juillet 2023 pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation d'une étude en vue de la définition des axes d'amélioration des recettes des établissements technologiques et professionnels à travers la rentabilisation des équipements de laboratoires et ateliers, que le DAO y relatif est modifié ainsi qu'il suit :

1. CADRE DU DETAIL ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	UNITE	Quantité	PU	PT
I- PERSONNEL					
A	I1- PERSONNEL EXPERT (les quantités sont fournies à titre indicatif pour des raisons de comparaison des offres)				
1	Chef de Mission : expert juriste, titulaire au moins d'un Doctorat/PhD et ayant au moins 10 ans de pratique dans l'enseignement et la recherche universitaire et ayant occupé au moins un poste de chef de département	H/M	3		
2	Chef de Mission Adjoint : Un Chef de mission adjoint, Expert en sciences économiques ou Gestion, titulaire au moins d'un Doctorat/PhD et ayant au moins 10 ans de pratique dans l'enseignement et la recherche universitaires et ayant occupé au moins un poste de chef de département	H/M	3		
3	Un expert en science pharmaceutique, titulaire au moins d'un Doctorat/PhD et ayant au moins 10 ans d'expérience de pratique dans l'enseignement et la recherche universitaire et ayant occupé au moins un poste de chef de département	H/M	2,5		
4	Un expert en génie mécanique ou électrotechnique titulaire d'un diplôme universitaire au moins (BAC+5), ayant au moins 6 ans d'expérience de pratique dans l'enseignement et la recherche universitaire	H/M	2,5		
5	Un expert en gestion des projets titulaire d'un diplôme universitaire au moins (BAC+5) ayant au moins 06 ans d'expérience professionnelle dans son domaine.	H/M	2,5		
B	I2- PERSONNEL D'APPUI				
1.6	Personnel d'Appui Technique (à définir)	Forfait/M	3		
1.7	Personnel d'Appui Administratif (à définir)	Forfait/M	3		

II- MATERIEL					
2.1	Véhicules	Forfait/M	3		
2.2	Matériel et Mobilier de Bureau	Forfait/M	3		
2.3	Matériel Technique/Documentation	Forfait/M	3		
2.4	Contrôle et suivi des prestations	Forfait/M	3		
III- REDACTION, REPRODUCTION ET RESTITUTION DES RAPPORTS					
3.1	Le « Rapport démarrage R0»	Ensemble	1		
3.2	Le «Rapport R1 »	Ensemble	1		
3.3	Le «Rapport R2 »	Ensemble	1		
3.4	Le «Rapport R3 »	Ensemble	1		
3.5	Traduction des rapports	Ensemble	1		
IV- FRAIS ET SERVICES DIVERS					
4.1	Frais de Mission et Voyages	Forfait	1		
4.2	Charges de Bureau et de Logement	Forfait	1		
				TOTAL HT	
				TVA 19,25%	
				IR (5,5ou 2.2)%	
				NAP	
				TOTAL TTC	

2. DATE DE DEPOT DES OFFRES

La date de dépôt des offres prévue le **07 septembre 2023** est renvoyée au jeudi, **14 septembre 2023 à 13 heures précises.**

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le **MINISTRE D'ÉTAT** Par Ordre le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

3. DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

La date d'ouverture des offres prévue le **07 septembre 2023** est renvoyée au jeudi, **14 septembre 2023 à 14 heures précises.**

NYONGBET GABSA WILFRED

Le reste sans changement.

VIVA LOGONE

COMMUNIQUE N°029/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°009/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA-LOGONE/UGP/SPM/2023 DU 07/07/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURETES ET DE SECURITE POUR LE COMPTE DE VIVA LOGONE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Pays :	Cameroun
Nom du Projet :	Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)
Maître d'Ouvrage :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Numéro du Crédit :	IDA N° 70030 CM
Description du Marché :	acquisition des consommables et fournitures de bureau
Délai d'exécution :	un (01) an

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	ETS ALLAH KARIM	
ADRESSE	TEL :677 21 81 99	BP YAGOUA
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	Trente un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (31 999 998) TTC	
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	Trente un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (31 999 998) FCFA TTC	
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	Trente un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (31 999 998)	

SOUSSIONNAIRE EVALUE		
NOM	ETS LE SYMBOLE	ETS OUMAROU MAMOUDOU
ADRESSE	BP YAGOUA (FOULBERE) TEL :699 255 556	TEL 675 472 396 BP YAGOUA (SABONGARI)
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	33 391 431	34 945 885
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	33 391 431	34 945 885
MOTIF DU REJET	Offre conforme, financièrement deuxième	Offre conforme, financièrement troisième

VILLE DE YAOUNDE

ADDITIF-RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°023/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 03/08/23 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ARRETS TAXIS DANS LA VILLE DE YAOUNDE (AHALA II LIEU DIT BARRIERE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé, autorité contractante porte à la connaissance des soumissionnaires que l'appel d'offres suscité a connu les modifications suivantes :

Article 1^{er} : Le présent additif-rectificatif au dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°023 /CUY/CIPM/2023 du 03/08/2023 pour les travaux de construction des arrêts taxis dans la ville de Yaoundé (Ahala II, lieu dit barrière), porte modification du l'avis d'appel d'offres (AAO) ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

14. Critère d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

a) absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Lire plutôt :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

14. Critère d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

a) La non-conformité ou l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Article 2 : Le présent additif sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04/08/2023 POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 POUR LE BOUCHAGE DES NIDS DE POULES DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°026/AONO/CUY/CIPM/2023 du 04/08/2023 pour la fourniture des enrobes 0/10 pour le bouchage des nids de poules dans la ville de Yaoundé est à compter de la signature de la présente décision, annulé.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES DONT QUATRE (04) DE TYPE PICK-UP 4X4 ET UN (01) DE TYPE MINIBUS DESTINES A L'EXPLOITATION DES BARRAGES DE EDC FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : I041201 ET F050103

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exploitation des aménagements hydroélectriques de EDC à savoir, les barrages de Lom Pangar, Bamendjin, Mapé, Mbakaou et Memve'ele, le Directeur Général de Electricity Development Corporation lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel roulant permettant la modernisation du parc automobile desdits barrages.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché consiste à la fourniture, la livraison et le service après-vente de quatre (04) véhicules de type pick-up 4X4 double cabine de 5 places et d'un (01) Minibus de 30 places tous Diesel, climatisés et immatriculés pour les barrages de Lom Pangar, Bamendjin, Mapé, Mbakaou et Memve'ele.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent millions (200 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Le marché objet du présent appel d'offres constitue **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous concessionnaires automobiles établis au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **budget EDC pour l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire I041201 ET F050103.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4^{ème} Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être retiré auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4^{ème} Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Compte spécial **CAS- ARMP n° 335988** ouvert dans les différentes agences de la **BICEC**, d'une somme non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres qui s'élève à **cent mille (100 000) FCFA**. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Service Courrier de EDC, 4^{ème} Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13, au plus tard le **12 octobre 2023** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

*«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONO/EDC/CIPM/2023 du 05 SEPTEMBRE 2023
POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES DONT QUATRE (04) DE TYPE PICK-UP 4X4 ET UN (01) DE TYPE
MINIBUS DESTINES A L'EXPLOITATION DES BARRAGES DE EDC
Financement BUDGET EDC - Exercice 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du marché est de **trente (30) jours** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** établie par **une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conforme au modèle fourni dans le DAO. Le montant de ladite caution s'élève à **quatre millions (4 000 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces administratives (enveloppe A), les offres techniques (enveloppe B) et les plis contenant les offres financières (enveloppe C) aura lieu le **12 octobre 2023** à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC, dans la salle de réunion du 5^{ème} Etage de EDC sis à l'Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels :

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- ø Dossier administratif non conforme ou incomplet, après un délai de 48 heures accordé par la Commission de Passations des marchés;
- ø Non-conformité du moteur à toutes les spécifications techniques exigées ;
- ø Non-conformité pour l'essentiel aux spécifications techniques des véhicules proposés;
- ø Offre financière incomplète ;
- ø Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- ø Présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- ø Non satisfaction des 80% des critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- ø Expérience et références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- ø Fourniture d'un service après-vente et disponibilité des pièces de rechange ;
- ø Un délai de garantie minimum de deux (02) ans ;
- ø Un délai de livraison maximum de trente (30) jours ;
- ø Le chiffre d'affaires ;
- ø La capacité financière;
- ø La solvabilité financière ;

NB : Pour valider un critère essentiel, le soumissionnaire doit satisfaire la totalité des éléments afférents audit critère.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre technique a été reconnue conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques Dossier de Consultation et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Bureau du Courrier porte 412.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 013 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023_RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :**

Le soumissionnaire **GROUPEMENT ETS LE RETRAITE / ABC SARL** est déclaré attributaire du Marché, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023, relatif **pour l'Acquisition et installation des Lampadaires solaires (Photovoltaïques) dans la Commune d'Endom**. Le montant de l'offre est de **187.000.000 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-sept millions francs Toutes Taxes Comprises). Le délai de livraison est de **trois (03) mois**. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription du Marché afférent, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE RÉACTIFS ELISA POUR LA BANQUE DE SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de réactifs Elisa pour la banque de sang à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de réactifs Elisa pour la banque de sang à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Désignation		
Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2024)
Fourniture de réactifs Elisa pour la banque de sang	Fourniture de réactifs Elisa pour la banque de sang	Fourniture de réactifs Elisa pour la banque de sang

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées disposant d'un agrément.

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, Cameroun.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, Cameroun, d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme
__12h 00__ min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National

N° 024 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 05 Septembre 2023 pour la fourniture

A n'ouvrir qu'en s

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 02 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage
Général de Douala.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 333 000 Francs

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé
de la recevabilité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes
à l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute
pièce manquante ou un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **02 Octobre 2023** à **13h 00** min
dans la Salle des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
7. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des trois dernières années au moins un marché public pour un montant d'au moins 100 000 000 Francs CFA.
8. Absence de preuve d'avoir d'une surface financière d'un montant d'au moins 9 000 000 Francs CFA, délivrée par une banque.
9. Absence d'un agrément délivré par le Ministère de la Santé Publique.
10. Absence d'un certificat de bonnes pratiques délivré par le Ministre de la Santé Publique.
11. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 25 000 000 F CFA.
3. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 02 mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00016/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 06
SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION AU PROFIT DE LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de consultation est lancé pour l'acquisition d'un véhicule de fonction au profit de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Le matériel, objet de la présente consultation porte sur l'acquisition d'un véhicule de fonction

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **40 000 000 (quarante millions) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent avis de consultation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine. Celles-ci doivent être à jour des formalités administratives et fiscales prescrites en matière de marchés publics.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement Public de la CAPEF ; exercice 2023, imputation : **57 103 04 01 01 34 00 20 22 20 10**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent Avis, aux heures ouvrables, à la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun sis « PLACE PARC REPIQUET », Service des Marchés Publics.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la CAPEF dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non

Remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA** payable dans le Compte Spécial CAS - ARMP ouvert dans les agences BICEC et représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à la consultation.

Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, e-mail).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, conformes aux prescriptions du dossier de l'avis de consultation, chiffrées hors taxe sur valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé devront être déposées contre récépissé au siège de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun à Yaoundé, **Service des Marchés Publics** au plus tard le **04 Octobre 2023** à 10 heures, heure locale, portant la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°00016 /DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 06 Septembre 2023
RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION AU PROFIT DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >>**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou les Compagnies d'Assurances agréées par le Ministère des Finances d'un montant de **800 000 (huit cent mille) F CFA**.

Cette caution de soumission a une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément au listing prévu au règlement de la consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation pour la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation pour la demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le **04 Octobre 2023** à **11** heures dans la salle des réunions de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) placée auprès de ladite institution. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures, délai de grâce ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de la caution de soumission ou caution de soumission non conforme ;

Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ;

Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture de la cotation ;

Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

Non Justification d'une capacité financière supérieure ou égale à 30 000 000 (trente millions) F CFA ;

Absence de Service Après-Vente (disponibilité des pièces de rechange et de main d'œuvre)

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés propose à l'attribution, le soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus les jours et heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) tel : 222 22 18 41 / 222 23 09 77 - FAX. : (237) 222 23 09 77 Boite postale 0287 Yaoundé.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les Présidents, les Membres de Commissions et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles les plus strictes d'éthique professionnelle. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

Tout acte de corruption constaté contre les acteurs ci-dessus cités lors de l'exécution de ce marché sera dénoncé au numéro de téléphone suivant : **1517**.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU CABINET L'ETUDE DE
MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE PAR BOUCLE ROUTIERE INTERDEPARTEMENTALE ET SES
BRETelles COMMUNALES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DU
CONSEIL REGIONAL IMPUTATION : 612106 EXERCICE : 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le président du Conseil Régional du littoral, lance un appel d'offres national restreint (AONR) pour l'étude de mobilité Régionale décarbonés par boucle routière interdépartementale et ses bretelles communales au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre pour l'étude de mobilité Régionale décarbonés par boucle routière interdépartementale et ses bretelles communales au titre de l'exercice budgétaire 2023, le Président du Conseil Régional sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la mise en œuvre des phases suivantes :

- 1ère phase : APS, étude sommaire d'éligibilité au FVC ;
- 2ème phase : étude d'APD à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du projet de mise en place d'un réseau routier interdépartemental décarboné optimisant les délais de route entre Douala – Edéa – Yabassi et N'kongsamba, d'une part, et permettant à chacune des communes d'être reliée par une bretelle (au moins) à l'une des mailles de ce réseau routier interdépartemental dans un délai maximum optimisé pour l'ensemble des dites communes.

Les phases précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le **montant prévisionnel** de l'ensemble des prestations est de **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), retenus après avis à manifestation d'intérêt

- **ETS KESMER SERVICE**
- **NEW CONCEPT ENGINEERING SARL**
- **ETS J.Z SERVICES**

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint (AONR) sont financées par le Budget **Conseil Régional du Littoral, exercices 2023**. La ligne d'imputation correspondante est : 612106

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral ; Tél. :

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravées sur deux CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le **27 SEPTEMBRE 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°18AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023

RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU CABINET L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE PAR BOUCLE ROUTIERE INTERDEPARTEMENTALE ET SES BRETelles COMMUNALES

AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **Trois (03) mois** correspondant à la période de réalisation des prestations y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdites prestations.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'un **million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'Ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'Ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet après 48h ;
2. Document falsifié ;
3. Note technique inférieure à 70/100 points ;
4. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
5. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
6. Absence de l'offre financière témoin ;
7. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique

Les principaux critères d'évaluation

1. Présentation générale de l'offre **sur 03 pts** ;
2. Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts** ;
3. Références du consultant pour les missions similaires au moins deux (2) marchés cumulés d'un montant de **quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA au cours des cinq dernières années sur 20 pts** ;
4. Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts** ;
5. Qualité, méthodologie d'exécution des prestations **sur 12 pts** ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Conseil Régional du Littoral. Tél. :....., dès publication du présent avis.

DOUALA le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTRÔLE SUR LE SITE DU BARRAGE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/EDC/CIPM/2023 du 18 avril 2023 pour les travaux de construction des postes de contrôle sur le site du barrage de Lom Pangar ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 31 juillet 2023 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatives à l'Appel d'offres sus visé,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise **EGLO SARL, BP 2537 Yaoundé Tél : (237) 396 938 890 / 699 651 462** est attributaire du marché relatif **aux travaux de construction des postes de contrôle sur le site du barrage de Lom Pangar** pour un montant, Toutes Taxes Comprises (TTC) de **29 527 576 (Vingt-neuf millions cinq cent vingt-sept mille cinq cent soixante-seize FCFA)**, et un délai d'exécution de **03 (trois) mois**.

Article 2 : Le Directeur Général de **EGLO SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 012 /DDC/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Demande de Cotation N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif à **la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom** ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS L'ODYSEE** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relative à **la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom** .

Le montant de l'offre est de **5.003.537 FCFA TTC** (cinq millions trois mille cinq cent trente-sept francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai de livraison est de **un (01) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Article 2 : Le Directeur de l'**ETS L'ODYSEE** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l'**ETS L'ODYSEE** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°152/DM/CB/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Autorité Contractante

Vu la constitution ;
 Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;
 Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
 Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
 Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,
 Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
 Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Considérant la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023, ensemble ses manuels de référence ;
 Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2023 ;
 Considérant la Demande de Cotation N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2023 du 03 Mai 2023 pour les travaux susmentionnés ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 29 mai 2023 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;
 Considérant la lettre de proposition d'attribution du 31 mai 2023 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de cotation susmentionnée susvisée :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GLOBAL SERVICE PLUS, Tél : 697 85 20 40 / 677 26 84 08	unique	LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA,	6 259 433 FCFA	30 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE
POUR LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONNALISATION DES PROCEDURES
DU GUICHET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DEVELOPPEMENT
DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'une entreprise pour la rédaction du Manuel d'opérationnalisation des procédures du Guichet de Transition Agro écologique au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation **N°007/ASMI/FODECC/2023** du **23 Août 2023** publié dans le Journal des Marchés (JDM) N°2879 du 24 août 2023.

2. Consistance des prestations

La mission consiste:

De façon générale à

Produire le manuel de procédures d'opérationnalisation du Guichet de Transition agroécologique pour définir explicitement les modalités de subvention des producteurs de cacao et de cafés pour les inciter à changer leurs comportements au stade production dans le sens d'une amélioration de la qualité « totale » des cacao et cafés via des méthodes de transition agroécologique permettant l'intensification des productions et la préservation des forêts.

De façon spécifique à:

Bénéficier d'un outil normalisé, standardisé et adapté de pilotage visant à :

- 1) augmenter et diversifier les revenus des exploitations agricoles en les rendant moins dépendantes aux intrants extérieurs,
- 2) contribuer à la souveraineté alimentaire nationale,
- 3) augmenter significativement les rendements des superficies emblavées,
- 4) améliorer la qualité globale des produits agricoles,
- 5) préserver durablement les terroirs camerounais pour les générations futures,
- 6) préserver la biodiversité des espèces domestiques végétales et animales,
- 7) contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des Etudes préalables est de quatre-vingt cinq millions (85 000 000) F CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot.

5. Participation et origine

Faisant suite au Communiqué N° 001/CR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 du 06 septembre 2023 portant publication du résultat de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°007/ASMI/FODECC/2023 du 23 Août 2023 pour la préqualification des entreprises pour La préqualification de Cabinet ou Bureau d'étude pour la rédaction du Manuel de procédures d'opérationnalisation du Guichet de Transition Agro Ecologique au Fonds de Développement des Filières

Cacao et Café. La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats inscrits sur la liste ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	Adresse
1	KAP – SIT INTERNATIONAL CONSULTING	Tél : 675 581 130 / 694 691 332
2	GREEN- MIND PARTNERS SARL	Tél : 695 179 469 / 696 654 745
3	BRAINTRUST CONSEILS SARL	Tél : 677 405 348 / 697 419 437

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget du FODECC de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **2023 114 00 30 61 20 57**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26-mail : contact@fodecc.cm, et la **version électronique sur la plateforme COLEPS** disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis..

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu ou retiré aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26, -mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille F CFA (100 000) au « Compte Spécial de CAS- ARMP » ouvert à la BICEC sous le n° 33598860001 – 94.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé , 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26, E-mail : contact@fodecc.cm, au plus tard le **06 Octobre 2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONNALISATION DES PROCEDURES DU GUICHET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Le mode de Recevabilité des offres est en Off ou en On line sur la plateforme Coleps disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

10. Delai de Livraison

La période d'exécution est de soixante (60) jours. Cette estimation prend en compte le temps nécessaire pour la production des rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant d'un million sept cent mille (1 700 000) F CFA devra être introduite dans les pièces du soumissionnaire sous peine de rejet. Elle devra être produite et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres sont placées dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres techniques, distincte de celle contenant l'offre financière. En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le Règlement Particulier d'Appel d'Offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme de régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques interviendra dans un premier temps. Elle sera suivie dans un second temps de l'ouverture des Offres Financières des soumissionnaires.

L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques aura lieu le **06 Octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100 et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

Seuls peuvent y assister, les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;

Absence de la caution de soumission;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ;

Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ;

Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement;

2. Critères Essentiels :

L'évaluation de l'Offre Technique portera sur les critères essentiels suivants :

Présentation générale de l'Offre : 03 points

Expérience et références du Cabinet/Bureau d'Etudes : 10 points

Organisation et méthodologie : 30 points

Moyens logistiques et matériel : 07 points

Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clé : 50 points

TOTAL : 100 POINTS

14/ Méthode de sélection du Cabinet ou du Bureau d'Etudes :

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

Le score financier se calculera selon la formule suivante :

$SF = 100 \times Fm/F$,

SF étant le score financier,

FM la proposition financière la moins disante et

F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T=0,80 et F= 0,20

La note globale est : **0,80 x St + 0,20 x Sf.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ième} étage de l'immeuble Siège, téléphone 222 21 88 24.

Dénonciation et Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR A LA CANTINE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEMVE'ELE FINANCEMENT : BUDGET EDC (BUDGET EXPLOITATION MEMVE'ELE), EXERCICE 2023 ET SUIVANT IMPUTATION BUDGETAIRE : F040315

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des activités d'exploitation et de maintenance de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer la restauration du personnel du Maître d'Ouvrage résidant à l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele ainsi que l'exploitation et l'entretien de la cantine du Maître d'Ouvrage mise à la disposition du prestataire.

Les prestations attendues sont décrites ci-dessous :

Concernant la restauration :

la préparation et le service de trois (03) repas équilibrés tous les jours y compris les jours fériés comprenant un petit déjeuner entre 6h30 et 7h30, un déjeuner entre 12h et 13h et un dîner entre 19h et 20h et selon les menus tels que décrits dans les Termes de Référence (pièce N°5) ;

la fourniture d'un service traiteur au besoin (sur commande) ;

Concernant l'exploitation et l'entretien de la cantine du Maître d'Ouvrage :

la fourniture du matériel et logistique complémentaire autre que celui mis à sa disposition par EDC pour un service de qualité (couverts, nappes de table, ustensiles de cuisine, appareils de cuisine, véhicule de liaison type 4x4, camion frigorifique etc.) ;

l'entretien des locaux et l'environnement extérieur (salles de restaurant, cuisine, chambres froides, toilettes, chambres, espaces verts, gestion des déchets etc.) ;

l'approvisionnement en vivres frais et en gaz domestique.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine de la restauration.

Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues pour défaillance et abandon de marché.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget de EDC (Budget exploitation de Memve'ele)** pour l'exercice 2023 et suivant sur **la ligne d'imputation budgétaire F040315**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4^{ème} Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, 222 23 10 89. Fax: 222 23 11 13, E-mail: info@edc.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4^{ème} étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : +237 222 23 11 03, fax : +237 222 23 11 13, au plus tard le 11 Octobre 2023 à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/EDC/CIPM/2023 du 05 septembre 2023 pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele Financement budget EDC (Budget exploitation Memve'ele) - Exercice 2023 et suivant
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 10 du DAO, précisant le montant de la caution de **un million sept cent mille (1 700 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **en deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 octobre 2023** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5^{ème} étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme après le délai de 48h accordé par la commission après l'ouverture des plis ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;

Absence ou insuffisance de la capacité financière ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	10
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	30
3	Moyens matériels et logistiques	30
4	Qualifications et compétence du Personnel Clé	28
5	Présentation de l'offre	2
TOTAL		100

METHODE DE SELECTION

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Exploitation de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Porte 705.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le tableau ci-après récapitule les résultats de l'Appel d'Offres n° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 18 avril 2023 pour la surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV en cinq lots :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS TTC	DELAI D'EXECUTION
1	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé ; 	DAK GARDIENNAGE Sarl, B.P : 1023 Yaoundé, Tél : 690 91 29 79	305 979 282 F CFA	Trente-six (36) mois.
2	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Douala, Buea et Kribi ; 	HYS-T SERVICES Sarl, B.P : 7318 Yaoundé, Tél : 698 0043 27	141 669 000 F CFA	Trente-six (36) mois.
3	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot 3 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Ngaoundéré, Garoua et Maroua. 	HYS-T SERVICES Sarl, B.P : 7318 Yaoundé, Tél : 698 0043 27	148 108 500 F CFA	Trente-six (36) mois.

4	Lot 4 : Surveillance et Sécurisation des locaux de la CRTV à Bafoussam et Bamenda.	HYS-T SERVICES Sarl, B.P : 7318 Yaoundé, Tél : 698 0043 27	132 224 400 F CFA	Trente-six (36) mois.
5	Lot 5 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Ebolowa et Bertoua.	DAK GARDIENNAGE Sarl, B.P : 1023 Yaoundé, Tél : 690 91 29 79	113 764 500 F CFA	<p style="text-align: right;">YAOUNDE le 7 Septembre 2023</p> <p style="text-align: right;">Le DIRECTEUR GÉNÉRAL NDONGO CHARLES</p> Trente-six (36) mois.

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°026/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS INSTRUMENTS CHIRURGICAUX À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de certains instruments chirurgicaux à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de certains instruments chirurgicaux à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 83 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture des dispositifs médicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 90 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **02 Octobre 2023** à **12h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 026 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 05 Septembre 2023 pour la fourniture de instruments chirurgicaux à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de Deux (02) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 660 000 F CFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toutes Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie sera rejetée. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **02 Octobre 2023** à **13h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de l'autorisation délivrée par un fabricant de ce type de fourniture (suivant le modèle dans le DAO).
7. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (voir le modèle de liste de colisage pour échantillons dans le modèle des pièces à utiliser, dans les annexes).
8. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
9. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais émanant du fabricant et décrivant les caractéristiques techniques des fournitures proposées.
10. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2020 à date) au moins un marché public de fourniture de consommables médicaux pour un montant cumulé de 40 000 000 (photocopie de la première et de la dernière page du marché + PV de réception).
11. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministre de la Santé Publique.
12. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires/ Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 120 000 000 F CFA/ preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 50 000 000 FCFA
3. **Planning et délai de livraison** : deux (02) mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°025/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE RÉACTIFS POUR BIOLOGIE MOLÉCULAIRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de réactifs pour biologie moléculaire à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de réactifs pour biologie moléculaire à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)	Total
30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Désignation		
Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2
Fourniture de réactifs pour biologie moléculaire	Fourniture de réactifs pour biologie moléculaire	Fourniture de réactifs pour biologie moléculaire

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées disposant d'un agrément.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, cc d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel
12h 00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National

N° 025 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 05 Septembre 2023 pour la fourn

A n'ouvrir qu'en s

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 02 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de déma
Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 600 000 Francs
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé
recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées c
l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute
organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **02 Octobre 2023** à **13h 00** min pa
Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter p

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de l'autorisation délivrée par un fabricant de réactifs (suivant le modèle dans le DAO).
7. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
8. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des trois dernières années au moins un marché public pour un montant d'au moins 50 000 000 F CFA.
9. Absence de preuve d'avoir d'une surface financière d'un montant d'au moins 18 000 000 Francs CFA, délivrée par une banque.
10. Absence d'un agrément délivré par le Ministère de la Santé Publique.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques délivré par le Ministre de la Santé Publique.
12. Non-respect d'une des caractéristiques tel que décrit dans le descriptif de la fourniture (DF).
13. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 52 000 000 F CFA.
3. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 02 mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

COMMUNE D'EDÉA I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A
LA MAIRIE EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 100 02 641401 524415 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'une niveleuse a la MAIRIE EDEA 1er dans la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Elle consiste à acquérir une niveleuse dont les caractéristiques sont détaillés dans le descriptif de la fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre vingt millions (80 000 000) Francs CFA** .

4. Allotissement

Les fournitures seront constituées d'un seul **lot** .

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

La fournitures à acquérir objet du présent appel d'offres sont financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local **sur la ligne d'imputation : 57 27 100 02 641401 524415 821**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1er, Service des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er} , Service des Marchés, tel : 694 29 21 09 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAE1ER/CABM/ SM /CIPM/2023 DU 06/09/2023
POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1er DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **05/10/2023 à 11 heures précises**.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est de **60 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **un millions six cent (1 600 000)** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute Autorité compétente conformément à la loi ou la réglementation en vigueur. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux perspectives du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif) **le 05/10/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers administratifs, il sera procédé à l'évaluation des offres techniques et financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires se présentent comme suit :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre technique ne remplissant pas l'une des conditions portant sur:
- Les caractéristiques mécaniques du moteur :puissance maximale : 146 kw à 2 200 tours par minute , couple maximal = 710 Nm à 1500 tours par minute, Capacité du reservoir à carburant supérieure ou égale à 170 L
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture.
- La non préalable validation de l'engins (niveleuse) par le MATGENIE.

Critères essentiels

- Les autres caractéristiques mécaniques ;
- Les caractéristiques dimensionnelles et pondérales ,
- Les références du soumissionnaire .
- Le personnel ;
- La disponibilité des pièces de rechange.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, **administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1^{er}, Service des Marchés dès publication du présent avis.

Lutte anti-corruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

DOUALA le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/CES/SG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023
RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES, EN VUE DE LA CONCEPTION ET LA
REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU CONSEIL ECONOMIQUE
ET SOCIAL (CES).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, le Conseil Economique et Social envisage le recrutement d'une firme en vue de la réalisation d'un système de gestion électronique du courrier au Conseil Economique et Social. Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°002 du 05 juillet 2023 publié le 06 juillet 2023

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent appel d'offres est la Gestion électronique du courrier :

- Mettre en place un système intégré de gestion électronique du courrier, qui permettra à l'entité en charge du courrier de prendre en compte électroniquement les opérations de traitement jadis manuelles du courrier. En veillant sur les aspects ci-dessous :

- Mutualisation,
- dématérialisation,
- Traçabilité,
- Pérennité,
- Sécurité,
- Confidentialité.

- Développer une application web pour la gestion électronique du courrier afin de gérer en un temps réduit les flux de tous types de documents entrants, sortants et internes. Cette solution logicielle devra permettre la mutualisation et la circulation à tout document en tout lieu et en tout temps, via des terminaux diverses (Smartphones, tablettes, laptop, desktop, etc.)

La plus-value concrète sur le plus long terme serait de :

- Doter les responsables du CES, d'un dispositif moderne de gestion du courrier en général,
- Améliorer les temps recherche et d'accès à la documentation,
- Gagner en temps, en performance, en qualité et donc en coût pour les projets de l'Institution.

La firme retenue devra en outre assurer la formation des administrateurs et utilisateurs dudit logiciel. La plateforme de développement devra au moins se conformer à l'environnement informatique existant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables pour l'Acquisition d'un logiciel de gestion du courrier. le montant prévisionnel est de **soixante-dix (70 000 000) millions de FCFA TTC;**

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux soumissionnaires ci-après cités, pré qualifiés en vue de la mise en place d'un système de gestion informatique au Conseil Economique et Social du Cameroun. La sélection se fera entre

les entreprises ci-dessous pré-qualifiées :

N°	CANDIDATS PRE-SELECTIONNES	ADRESSES
01	EMC ENGINEERING SARL	BP.12302 Yaoundé ; Tél 222 217 953
02	FISAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR	BP. 5545 Yaoundé Tél: 699 894 069
03	AFREETECH	BP.35107 Yaoundé Tél: 242 685 677
04	AGENCE OLYTECHNIQUE DE PRESTATIONS DE SERVICES	BP. 2822 Yaoundé Tél: 620 295 806
05	PROCURE AND ADVISORY (PAA)	BP.38823 Yaoundé Tél: 679 526 879
06	TEAM INFO SYSTEM	BP. 139552 Yaoundé Tél: 677 713 147

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Conseil Economique et Social du Cameroun de l'exercice budgétaire 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté auprès des services du Conseil Economique et Social du Cameroun sis à MBALLA II.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis auprès du service du courrier du Conseil Economique et Social du Cameroun sis à MBALLA II contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'Agence Comptable auprès du CES.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social du Cameroun sis à MBALLA II, **au plus tard le 18 septembre 2023** à 11 heures précises. Les offres seront déposées contre récépissé et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°002/AONR/CES/SG/CIPM/2023 DU 31 juillet 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES, EN VUE DE LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DU COURRIER AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES).

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de publication de l'avis, délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de ce cautionnement est fixé à **un million quatre cent mille (1.400.000) de francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement de soumission devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois délivré par l'un des établissements bancaires de 1er rang figurant à la pièce n° 12 du présent DAONR. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18 septembre 2023 à de 12 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Economique et Social du Cameroun siégeant dans la salle de réunions du 3ème étage.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note technique minimale de 80% des points seront invités à y assister.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification des candidats.

1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'ouverture des propositions financières.

- ü Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif et de l'offre technique;
- ü Note technique inférieur à 80% des points.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les critères essentiels ci-après définis :

- ü Présentation générale de l'offre ;
- ü l'approche technique et de la méthodologie envisagées ;
- ü Qualification et expérience des experts dans le domaine du projet ;
- ü Références du soumissionnaire ;
- ü Moyens techniques et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations.
- ü Seules les offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 80% des points seront éligibles à l'analyse financière.
- ü Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille jointe en annexe.

3. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection décrite dans le présent DAO.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disant, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, sera déclarée attributaire.

Un candidat peut être attributaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant [indiquer la durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés et des Contrats sis au 3e étage de l'immeuble siège du Conseil Economique et Social du Cameroun Tél. : 222 21 26 70 / 683 58 04 76.

Additif à l'appel d'offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure jugée utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le PRÉSIDENT

AYANG LUC

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°
 D13-248/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 24/08/2023 POUR L'ACHAT DE MATERIELS ET
 EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (EN DEUX
 LOTS).**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA
 TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance une Demande de Cotation pour l'achat de matériels et équipements de bureau au Programme National de Lutte contre le Paludisme (en deux lots).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation portent sur l'achat de matériels et équipements de bureau en deux lots présentés comme suit :

Lot n°	Intitulé
1	Achat de matériels et équipements de bureau pour le Sous-Réceptaire chargé du volet humanitaire de la lutte contre le Paludisme dans la Région du Sud-Ouest (S.O)
2	Achat de matériels et équipements de bureau pour le Sous-Réceptaire chargé du volet humanitaire de la lutte contre le Paludisme dans la Région du Nord-Ouest (N.O)

Les quantités sont définies dans le tableau ci-après :

N°	Items	Quantity	
		SW (Lot n°1)	NW (lot n°2)
A) OFFICE FURNITURE			
1	Table de bureau	12	8
2	Chaise de bureau	12	8
3	Table de conférence	1	1
4	Conférence Chairs	12	12
5	Chaise de salle d'attente	1	1
B) OFFICE EQUIPMENT AND SUPPLIES			
6	Imprimante	3	2
7	Photocopieur	2	1

8	Ordinateur de Bureau	2	2
9	Caméra de surveillance	0	1
10	Routeur Internet et installation	1	1
11	Distributeur de bureau (extensions)	8	1
12	Stockage supplémentaire sur Google Drive	1	1
13	Régulateur de tension (5000 W)	7	1
14	Vidéo projecteur	1	1
15	Tableau blanc	2	1
16	Extincteur	1	1
17	Classeur métallique avec serrure	8	4
18	Combiné téléphonique de bureau	15	0

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour l'ensemble de cette prestation est reparti comme suit :

Lot	Intitulé	Montant Hors Taxes	Montant TTC
n°1	Achat de matériels et équipements de bureau pour le Sous-Réceptaire chargé du volet humanitaire de la lutte contre le Paludisme dans la Région du Sud-Ouest (S.O)	11 740 000	13 999 950
n°2	Achat de matériels et équipements de bureau pour le Sous-Réceptaire chargé du volet humanitaire de la lutte contre le Paludisme dans la Région du Nord-Ouest (N.O)	6 790 000	8 097 075
	Total	18 530 000	22 097 025

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans la fourniture du matériel et/ou des petits équipements de bureau.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le **budget du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA.**

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Consultation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 29 septembre 2023 à 13 heures** sous enveloppe adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N° D13-248/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 24 AOUT 2023 POUR L'ACHAT DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (EN DEUX LOTS).
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trente (30) jours** après notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la présente Demande de Cotation, d'un montant de :

Lot	Intitulé	Montant de la caution
n° 1	Achat de matériels et équipements de bureau pour le Sous-Réceptaire chargé du volet humanitaire de la lutte contre le Paludisme dans la Région du Sud-Ouest (S.O)	250 000
n° 2	Achat de matériels et équipements de bureau pour le Sous-Réceptaire chargé du volet humanitaire de la lutte contre le Paludisme dans la Région du Nord-Ouest (N.O)	150 000

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 29 septembre 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme (GTC/PNLP) situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat du Programme National de Lutte contre le paludisme** situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'immeuble de la Santé ; Tél : 650 84 87 45 / 696 98 40 22 / 657 10 38 40.

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél - 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 24 Aout 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE LIMBE 1ER

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) N°013/ONIT/LIC/FAKO/LMBE I/TB/PIB/2023 OF 05/09/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE IN ADVANCE VOCATIONAL TRAINING CENTER CFPE IN THE LIMBE I MUNICIPALITY FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2023

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 35121027300024522117 710

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Limbe I Council on behalf of the MINISTER OF EMPLOYMENT AND VOCATIONAL TRAINING hereby launches an Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure **FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE IN ADVANCE VOCATIONAL TRAINING**

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications. (Document V)

3. Estimated cost

The estimated costs after preliminary study is **2,500,000 (Twenty Two million Five Hundred Thousand) FCFA**.

4. allotment

The work is in a single lot

5. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian Enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

SITE VISIT:

It is important for all bidders to visit the site before tendering and to present a site visit report.

6. Financing

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of the 2023 financial year; Budget Head N°: **57 35121027300024522117 710**

7. Consultation of tender file

May be consulted during working hours from 7:30am-3:30pm at M.T office 05/09/2023. Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the 05/09/23 at the Office of the Municipal Treasurer in Limbe I Council

8. Acquisition of tender file

The complete tender file may be obtained from the Limbe I Council upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a nonrefundable sum of: **40,000 (fourty thousand) FCFA** at the Limbe I Municipal Treasury. (7:30am to 3:30pm).

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one original and Six (06) copies marked as such, should reach the Mayor's Office Limbe I Council on **28/09/23 at 10:00am** local time and labeled.

- Envelope A : Administrative Document ;
- Envelope B : Technical Document ;
- Envelope C : Financial Document.

NB: These three (03) envelopes shall be put in the forth envelope and shall be the only one to have the label mentioned overleaf OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

(BY EMERGENCY PROCEDURE)

N°13/ONIT/LIC/FAKO/LIMIBE I TB/PIB 2023 OF 05/09/2023

FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE IN ADVANCE VOCATIONAL TRAINING CENTER CFPE IN THE LIMBE I MUNICIPALITY

"To be-opened only during the-bid-opening session"

10. Delivery deadline

Three (03) months.

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afrique Centrale) or Insurance company featuring on the list in Document 11 of this tender file of an amount of: **450, 000 (four hundred fifty thousands) FCFA.**

NB: It is set at 2 % of the estimated amount, all taxes inclusive, and -with a validity period of ninety (90) days front the date the bids are opened.

12. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be imperatively produced as original documents or photocopies certified as authentic by the issuing authority, in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids.

Any bid not in compliance with the specifications of this tender notice and file shall be declared inadmissible. Notably, the absence of the bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or its non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid without any possibility of appeal.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on **28/09/23 at 11.00am** local time by the LIMBE I Tender Board Office, located at the Limbe I Council. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

14. Evaluation criteria

ELIMINATORY CRITERIA

Bids shall be rejected when:

- 1- There's absence of Bid Bond
- 2- There's any fake document, False declaration or forged document
- 3- There's absence of quantified unit price
- 4 Absence or non conformity of Administrative Documents within 48 hours after bid opening.

MAIN QUALIFICATION CRITERIA:

The criteria relating to the qualification of candidates will indicatively be on the following:

- 1- Turnover at least: 10,000,000 FCFA Yes / No
- 2- Attestation of Solvency from a recognized bank not less than 10,000,000 FCFA Yes / No
- 3- Enterprise's references Yes / No
- 4- Methodology Yes / No
- 5- Availability of material and essential equipment Yes / No
- 6- Experience of supervisory staff Yes / No

NB: Non-respect of two (02) of the Qualification criteria shall entail rejection of the bid. Which must not include 2 above.

NB: The marking scale for offers by scoring of points is banned in favor of the binary method (Yes or No).

15. Award

The Contract shall be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions.

16. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a validity period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids.

17. Complementary information

Publications shall be done through the; ARMP-SWR, Radio announcement (Eden Radio, Ocean City Radio.. .etc.) and Notice Board of Limbe I Council.

LIMBE le 5 Septembre 2023

Le MAYOR

BWAYE EPOSIE Florence

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024. AUTORITE CONTRACTANTE: DG/ANTIC FINANCEMENT: BUDGET ANTIC IMPUTATIONS BUDGETAIRESLOT N°1: 614 200LOT N°2: 614 400LOT N°3: 614 000

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les prestations d'entretien général des services de l'Agence en trois (03) lots distincts, pour le compte de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres lancé en trois lots distincts, consistent en :

- *La maintenance et l'entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE) ;*
- *L'entretien du Matériel informatique et de télécommunication à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE)*
- *La maintenance et l'entretien ménager quotidien dans les bâtiments de la Direction Générale, de ses Annexes (ARMP et CNCCE), et des Antennes Régionales (Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Ouest).*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du présent Appel d'Offres est d'un montant global de **Cent millions huit cent soixante-trois mille cinq cent cinquante (100 863 550) FCFA TTC, réparti comme suit :**

N° du lot	Coût prévisionnel F CFA TTC
Lot n°1	Vingt millions (20 000 000)
Lot n°2	Trente-cinq millions (35 000 000)
Lot n°3	Quarante-cinq millions huit cent soixante-trois mille cinq cent cinquante (45 863 550)

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en **trois (03) lots distincts** ci-après définis :

LOT N°1	LOT N°2	LOT N°3
---------	---------	---------

Maintenance et entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE);	Entretien du Matériel informatique et télécommunication à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE)	Maintenance et entretien ménager quotidien dans les bâtiments de la Direction Générale, des Annexes (ARMP et CNCCE), et de ses Antennes Régionales (Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Ouest)
---	--	--

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de Droit camerounais justifiant d'une expertise avérée dans le domaine de l'entretien ménager des bâtiments publics, de maintenance informatique, électricité et groupes électrogènes.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Budget de l'ANTIC** comptant pour l'exercice 2024, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

- Lot n°1 : 614 200 : Maintenance et entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE) ;
- Lot n°2 : 614 400 : Entretien des Matériels informatiques et télécommunications à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE)
- Lot n°3 : 614 000 : Maintenance et entretien ménager quotidien des bâtiments de la Direction Générale, de ses Annexes (ARMP et CNCCE), et ses Antennes Régionales (Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Ouest)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) physique peut être consulté aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés), dès publication du présent Avis.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses suivantes : <https://>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés), dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier et payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « **Compte Spécial : CAS-ARMP** ». Ce reçu devra indiquer l'identité Prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 19 octobre 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

Pour la soumission en ligne : l'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 19 octobre 2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois, compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 pour chacun des trois (03) lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces du Dossier administratif, une Caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de :

- **Lot n°1 : Quatre cent mille (400 000) francs CFA ;**
- **Lot n° 2 : Sept cent mille (700 000) francs CFA ;**
- **Lot n° 3 : Neuf cent quinze mille (915 000) francs CFA**

Cette Caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces du dossier administratif, des offres financières et des offres techniques ne seront pas recevables.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée en un temps et aura lieu **le 19 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC siégeant dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

14. Critères d'évaluation

16.1 Critères éliminatoires pour l'ensemble des lots.

a- Non régularisation d'une pièce du Dossier Administratif dans le délai de **48 heures** accordé par la CIPM après le dépouillement ;

b- Absence ou non-conformité de la Caution de soumission délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances, d'un montant de :

- **Lot n°1 : Quatre cent mille (400 000) francs CFA ;**
- **Lot n° 2 : Sept cent mille (700 000) francs CFA ;**
- **Lot n° 3 : Neuf cent quinze mille (915 000) francs CFA ;**

c- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

d- Omission d'un Prix Unitaire quantifié dans l'Offre financière ;

e- Note technique inférieure à **70 %** ;

f- Absence ou non-conformité de l'Attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de :

- Cinq millions (5 000 000) FCFA pour le Lot n° 1,
- Dix millions (10 000 000) FCFA pour le Lot n°2 ;
- Quinze millions (15 000 000) FCFA pour le Lot n°3.

Pour la soumission en ligne :

g- Non-respect du format de fichiers des Offres ;

h- Absence de la copie de sauvegarde.

16.2. Critères essentiels

L'évaluation technique des Offres se fera suivant la grille ci-dessous :

N°	Critères	Sous-critères
1	Présentation de l'offre	04 par lot
2	Références générales de l'entreprise	01 par lot
3	Moyens logistiques	02 par lot
4	Personnel clé	10 pour les lot 1 et 2 et 9 pour le lot 3
5	Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE	05 pour les lots 1&2 et 04 pour le lot 3
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché	02 par lot

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://>

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE DOUALA VI

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAD6/CIPM/2023 DU 31/08/2023
POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DU CSI (CENTRE DE SANTÉ
INTÉGRÉ DE TOUBE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E
MANOKAFINANCEMENT : BIP 2023IMPUTATION : 57 40 047 06 641417 524412**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 40 047 06 641417 524412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6^e, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour la sélection d'une société en vue de LA FOURNITURE de l'équipement en matériel médical au CSI de Toube dans la Commune d'Arrondissement de Douala 6^e

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à : **dix millions (10 000 000) FCFA. TTC**

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les sociétés de fourniture de matériel médical, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation (D.C).

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le Budget d'Investissement Public exercice 2023, ligne d'imputation : **57 40 047 06 641417 524412**

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables à l'hôtel de ville de douala 6e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage de l'hôtel de ville de la CAD6, tél : 694 12 24 17, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 6e secrétariat général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM sis au 1^e étage, tél : 694 12 24 17, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Quinze mille (15.000) CFA** versée à la recette municipale de la CAD6. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de : **Deux Cents Mille (200 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et (07) copies seront remises au plus tard le **23 septembre 2023 à 12 heures**, sous enveloppe fermée à l'hôtel de ville de Douala 6e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage et portant la mention :

POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DU CSI (CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TOUBE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E MANOKA

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le matériel doit être livré à l'hôtel de ville de Douala 6e , dans un délai maximum de (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

N/A

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme à la prescription de la présente demande de cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis et sous plis) s'effectuera en un (01) temps à la salle de réunions de la préfecture de Douala le **23 septembre 2023 à 13 heures**, heure locale, par la commission interne de passation des marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 6e secrétariat général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM sis au 1^{er} étage, tél : 694 12 24 17

DOUALA le 31 Aout 2023

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CES/SG/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU
PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL A YAOUNDE PHASE II : BLOC VILLA
PRINCIPALE FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 05 096 01 310010 523211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la construction de son complexe siège, le Conseil Economique et Social lance un Appel d'Offres National restreint pour la maîtrise d'œuvre de suivi du projet de construction de la résidence du Président du Conseil Economique et Social à Yaoundé phase II : bloc villa principale
Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°001 du 05 juillet publié le 06 juillet 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : La mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de la résidence du Président du Conseil Economique et Social. Elle est en fonction de la durée des travaux de construction, de décoration et d'ameublement, et correspond à la présence effective sur le site pour le Chef de mission et les autres experts indispensables à la mission, et a un (01) mois de rédaction du rapport final ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **cent quarante millions (140 000 000)** de Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Conseil Economique et Social, exercice 2023 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 05 096 01 310010 523211

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général du CES BP 1058 Yaoundé sis à MBALLA II TEL/FAX : 222 21 26 70 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être acquis à l'Agence comptable auprès du CES BP 1058 Yaoundé sis à MBALLA II TEL/FAX : 222 21 26 70 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000)** francs CFA payable l'Agence comptable du CES BP 1058 Yaoundé sis à MBALLA II TEL/FAX : 222 21 26 70.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat du CES, sis à MBALLA II, Téléphone : 222 212 670, au plus tard le **21 septembre 2023 à 11H00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

*« Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/CES/SG/2023 du 04 septembre 2023 pour la maîtrise d'œuvre du projet de construction de la résidence du Président du Conseil Economique et Social à Yaoundé phase II : bloc villa principale.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100 des points.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de treize (13) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions huit cents mille (2 800 000) Francs CFA**; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le **21 septembre 2023 à 12H00**, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires pour produire ou pour remplacer la pièce exigée dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Présence inopportune du montant de la soumission dans les enveloppes A ou B ;
- Offre non conforme aux prescriptions du DAO, et non produites en sept (07) exemplaires ;
- Note technique inférieure à quatre-vingts sur cent (80/100) points ;
- d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires, le DQE et le SDPU;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le MINMAP.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ces critères porteront sur :

- La présentation générale de l'offre
- Les références des soumissionnaires dans les prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
- La quantité, les qualifications et expériences du personnel ;
- Les moyens logistiques et matériels à mobiliser ;
- L'organisation méthodologique de travail, connaissance du site, planning et suggestions techniques;
- Chiffre d'affaires moyen des cinq (05) dernières années : le soumissionnaire doit présenter un bilan certifiés par un expert comptable des cinq (05) dernières années et un chiffre d'affaires moyen au cours des cinq (05) dernières années d'au moins Cinquante millions (**50 000 000**) Francs CFA;
- La capacité financière supérieure ou égale à Cinquante millions (**50 000 000**) Francs CFA.
- Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qu'il dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *quatre-vingt-dix (90) jours*, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général du Conseil Economique et Social.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

AYANG LUC

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2023 DU 19/08/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE CENTRE URBAIN DE ZOETELE, COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD, "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2023 et comme suite à la Lettre 23/N°7079/L/FEICOM/DG/DIPDCTD/SDIT/SDIT/SETP/NMAW, du Directeur Général du FEICOM, le Maire de la Commune de ZOETELE en qualité de Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Zoétéélé, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction des équipements d'éclairage public solaire photovoltaïque dans le Centre Urbain de ZOETELE ,Commune de ZOETELE, Département du Dja et Lobo, Région du Sud, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture et la pose de trente-deux (32) lampadaires solaires photovoltaïques.

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du FEICOM et celui de la Commune de ZOETELE, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de ZOETELE (Cellule des Marchés Publics) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à Cellule des Marchés Publics, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ZOETELE d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000). L'original du reçu de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, email ; le nom de l'entreprise, le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, l'objet de l'Appel d'Offres ; le montant du DAO ; la date d'achat du DAO ; la date d'achat du DAO ; la Boîte Postale de l'Entreprise ; le numéro de téléphone de l'Entreprise).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, **au plus tard le 22 Septembre 2023 à 12 heures 00**, heure locale avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2023 DU 19/08/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE CENTRE URBAIN DE ZOETELE, COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD, "en procédure d'urgence"

" AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMNT"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des prestations objets présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 22 Septembre 2023 à 13 heures**, par la Commission de passation des Marchés de la Commune de ZOETELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires

fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Les ces critères entraînent le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s

Pièce

lu Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complétées après 48he

lu Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

lu Absence de la Caution de Soumission,

lu Offre déposée après le délai,

Offre Technique

lu Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP,

lu Note technique générale inférieure à 75/100 en valeur relative par rapport aux sous-critères essentiels,

lu N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années,

lu Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton,

Offre Financière

lu Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre,

lu Offre financière incomplète

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des

travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE.

ZOETELE le 29 Aout 2023

Le MAIRE

BOMBA PAUL ARISTIDE

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036.23/AONO/SONARA /CIPM/2023 DU 31/08/2023
RELATIF À LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ (APD) PRÉALABLES À LA
CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE À FEU À LA SONARA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) préalables à la construction d'une nouvelle école à feu à la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objectif la sélection d'une maîtrise d'œuvre en charge des études d'Avant-Projet Détaillé tout corps d'état pour l'aménagement des aires d'entraînement de la future école à feu et ses installations annexes nécessaires à son bon fonctionnement ; sans que la liste ne soit exhaustive et sur la base de l'étude préliminaire et des informations collectées in situ, le découpage par lot d'œuvre intègre :

- le lot implantation générale et génie civil ;
- le lot tuyauterie ;
- le lot électricité et instrumentation ;
- le lot mécanique et chaudronnerie ;
- l'HSE et cycle de vie ;
- l'accompagnement dans les opérations de passation de contrat.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **61.771.500** (soixante un millions sept cent soixante-onze mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement de la SONARA (IS322-C06-2390).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **60.000** (soixante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC** Compte / 335 98800001 89 Client Compte Spécial CAS - ARMP Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°036.23

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 27/09/2023 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°036.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 31/08/2023
RÉALISATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ (APD)
PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE À FEU À LA SONARA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances de la République du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1.036.000** (un million trente-six mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; ce sera notamment le cas en l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27/09/2023** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation**Critères essentiels**

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Présentation de l'offre 03 points
- Capacités techniques des experts.....80 points
- Organisation du travail..... 17 points

TOTAL100 points

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de référence du Cabinet [au moins une (01)] dans le domaine de l'assistance technique (cf. maîtrise d'œuvre ou conseil) dans la mise en place d'un centre dédié à la formation à la sécurité industrielle (*joindre : copies des Bons de commandes/Marchés/Contrats et fiches de réception ou attestations/Procès-verbaux de réception des prestations correspondantes*) ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 après addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Cocontractant sera choisi suivant le postulat Qualité-Prix (mieux disant).

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0,7NT + 0,3NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/**Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE D'EFOULAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007
BIS/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2023 DU 07/09/ 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MEKALAT ESSAWO (PHASE I) DANS LA COMMUNE D'EFOULAN,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 40 047 06 641817 523 316 61

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Efoulan, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mekalat Essawo (Phase 1) dans la Commune d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du Sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot Unique	travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mekalat Essawo (Phase 1)	Maire de la commune d'Efoulan	600 000 (six cent mille) francs CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et notamment :

Travaux préparatoires et Etudes

Fondation ;

Béton armé en élévation ;

Maçonnerie ;

Enduits, chapes et divers ;

Plafonds ;

Revêtements scelles ;

Charpente – couverture ;

Menuiserie bois ;

Menuiserie métallique ;

Peinture – vitrerie ;

Electricité ;

Fluides ;

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de (trente millions) 30 000 000 de francs CFA, et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, dans le Département de la Mvila et ailleurs. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2023 du Ministère de la santé publique (MINSANTE)

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'Efoulan d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan, **au plus tard le 04/10/ 2023 à 14h précises** et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007
BIS/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2023 DU 07/09/ 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MEKALAT ESSAWO (PHASE I) DANS
LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2023

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 600 000 (six cent mille) francs CFA, valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à l'Hôtel de ville d'Efoulan .

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de la "Mairie d'Efoulan L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 04/10/2023 à 15 heures**. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune d'Efoulan procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

• 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

n Abandon d'un marché public dans le territoire national ;

- Pièces administratives :

n Absence de la caution de soumission ;

n Absence d'une pièce Administrative au-delà du délai légal de 48 heures ;

n La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires

envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- Offre technique :

n La surface financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet ;

n Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;

n La présence des pièces falsifiées ;

n La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques du DAO notamment :

o Plan Type ;

o Planning conforme au délai d'exécution du Maître d'ouvrage.

ir La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site ; CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés, non datés et non signés) ;

ir Le non-respect de 70% des critères essentiels.

- Offre financière

Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du Sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;

La non-conformité au modèle de soumission.

Offre financière anormalement basse.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La situation financière ; présentation d'une attestation de surface financière au moins égale aux deux tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;

2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;

3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, avec trois (03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, avec 02 ans d'expérience minimum) ;

15. Attribution

4. Le Maître de l'ouvrage a disposé de la liste nominative des soumissionnaires dont l'offre est retenue dans le cadre de la procédure de soumission pour l'exécution de la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires ne sont pas retenues dans le cadre du présent marché.

5. La méthodologie d'exécution des tâches.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan, 699 79 48 92 / 674 63 51 43.

EFOULAN le 7 Septembre 2023

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

COMMUNE DE YAOUNDE I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012 / AONO/CAY 1ER /CIPM/2023
DU__06/09/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA
MAIRIE DE YAOUNDE IER**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, lance un Appel d'Offres national en procédure d'urgence pour l'élaboration et mise en œuvre d'un manuel de procédure de la Mairie de Yaoundé 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Produire un chronogramme d'activités précis portant sur le travail à faire ;
- Proposer une méthodologie de travail ;
- Elaborer et produire un manuel de procédure ;
- Produire un rapport final

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **trente-six millions (36 000 000) francs de CFA TTC.**

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National, sont financés par le budget de la CAY1er, Exercices 2023, Imputation : « 612-106 ».

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 Francs CFA, payable à la Recette Municipal, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 Francs CFA, payable à la Recette Municipal, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, au plus tard 03/10/2023 à 12 heure locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°_012_/ AONO/CAY 1^{er} /CIPM/2023 DU_06/09/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I^{er}

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service démarrage de celle-ci.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce jointe en annexe du DAO de 715 500 (sept cent quinze mille cinq cent) FCFA, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent vingt (120) jours.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/10/2023 à 14H00** dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
- Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Capacité financière de 15 000 000 FCFA oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- Moyens humains oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non.

Le non-respect de 16/22 des critères essentiels ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au **Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132 ;**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

DEMANDE DE COTATION N°013/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DE TYPE GED AVEC PRESTATION D'HÉBERGEMENT, D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE ASSOCIÉS, À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées relatifs à la fourniture d'un système de gestion électronique de document (GED) avec prestation d'hébergement, d'assistance et de maintenance associés à l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE).

2. Financement

Le financement relatif à ce Marché est assuré par le **Crédit IDA N° 6356** de la **Banque Mondiale**

3. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de cotation dans les locaux de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP , Téléphone : (+237) 677 30 29 28) , ou par courriel à : fifonkwa@yahoo.co.uk avec copie à : [ibesson](#)

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **05 octobre 2023 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée à : **Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, BP (S/C) 30704 Yaoundé, Tél. : 657 79 21 40 / 675 27 88 14.** Portant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°013/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DE TYPE GED AVEC PRESTATION D'HÉBERGEMENT, D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE ASSOCIÉS, À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

5. Recevabilité des Offres

Les offres produites en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA (HT) et Toutes Taxes Comprises(TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de cotation seront rejetées.

6. Ouverture des Plis

Les cotations seront ouvertes le **05 octobre 2023 à 14 heures** dans la **Salle de réunion de de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

7. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotation, et qu'elle est la moins disante.

8. Durée Validité des Offres

Les cotations resteront valables pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

9. Renseignements Complémentaires

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de cotation seront livrées dans les **locaux de l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)**, dans un délai maximum de **quatre-vingt-dix (90) jours**, dès notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**DEMANDE DE COTATION N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
RELATIVE A LA SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES
A L'UGP/PERACE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées relatif à la **sélection d'un fournisseur pour l'acquisition des fournitures diverses à l'UGP/PERACE.**

2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale le financement IDA 6356- CM pour l'exécution du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de cotation est publiée

3. Financement

Le financement relatif à ce Marché est assuré par le **Crédit IDA N° 6356** de la **Banque Mondiale**

4. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de cotation dans les **locaux de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP** , Téléphone : (+237) 677 30 29 28) , ou par courriel à : fjfonkwa@yahoo.co.uk avec copie à : ibesson

5. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **04 octobre 2023 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée à : **Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, BP (S/C) 30704 Yaoundé, Tél. : 657 79 21 40 / 675 27 88 14.** Portant la mention :

« **DEMANDE DE COTATION N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES A L'UGP/PERACE.**
A N'OUVRIRE QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

6. Recevabilité des Offres

Les offres produites en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de cotation seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

Les cotations seront ouvertes le **04 octobre 2023 à 14 heures** dans la **Salle de réunion de de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

8. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotation, et qu'elle est la moins disante.

9. Durée Validité des Offres

Les cotations resteront valables pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

10. Renseignements Complémentaires

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de cotation seront livrées dans les **locaux de l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)**, dans un délai maximum de **trente (30) jours**, dès notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds pour le financement du Projet PATNUC et se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre Commande pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : **fourniture des services de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)**. Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir à l'Unité de Gestion du PATNUC.

2. Participation et origine

Le Coordonnateur National du PATNUC invite les prestataires intéressés à bien vouloir retirer **gratuitement** la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

3. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (un original et 6 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 septembre 2023 à 14 heures précises** (heure locale) et contenant la mention :

« *Demande de Cotations N°/ 003 MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 du 05 septembre 2023_ pour la fourniture des services de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)* ».

4. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée **de douze (12) mois**, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage. Le contrat pourra être renouvelé pour la même durée si l'évaluation est jugée satisfaisante.

5. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice en cours :

- Le numéro d'identifiant Unique (NIU) ;
- L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- L'attestation de non redevance fiscale signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- La déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations de gardiennage;
- Le registre de commerce signé par les services compétents.
- l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC, le **28 septembre 2023 à 15 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de l'Unité de Gestion du Projet du PATNUC.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **Numéro d'identifiant Unique** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de non redevance fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation**, (vi) la **déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations de gardiennage**, (vii) le **registre de commerce signé par le service compétent** et (viii) l'**attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance**.

NB :

ü L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques. Toute offre non conforme sera rejetée.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

N°	CRITERES	Seuil/conformité	Évaluation (OU I/NON)	Observations
1.	Devis Estimatif et Quantitatif	Conforme à celui demandé		
2.	Description technique des prestations et exhaustivité des service commandés	Toutes les spécifications techniques sont prises en compte		

3.	Liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 4000 000 FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) <i>N.B : joindre les copies des contrats/Marchés enregistrés (premières et pages de signature) et des procès-verbaux de réception ou attestations de service fait y relatifs</i>	Conforme		
4.	L'Agrément des structures agréées au Cameroun pour la fourniture des services de gardiennage	conforme		

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis se fera à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à ENEO Centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la Poste centrale et ENEO, Tél. : 222 232 628 Email. : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

VIVA LOGONE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SAB/SPM/2023 DU 08/09/2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE (AT) POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTION DES COFINANCEMENTS DES PLANS D'AFFAIRES AGRICOLES ET AGRO INDUSTRIELS AINSI QUE LA STRUCTURATION DU CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE (CGER)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA LOGONE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **« recrutement d'une Assistance Technique (AT) pour appuyer la mise en œuvre du mécanisme de subvention des cofinancements des plans d'affaires agricoles et agro industriels ainsi que la structuration du Centre de Gestion et d'Economie Rurale (CGER) ».**

2. Objet

recrutement d'une Assistance Technique (AT) pour appuyer la mise en œuvre du mécanisme de subvention des cofinancements des plans d'affaires agricoles et agro industriels ainsi que la structuration du Centre de Gestion et d'Economie Rurale (CGER)

3. Consistance des prestations

Les services de consultants comprennent : (i) les activités d'information/sensibilisation et de communication sur la typologie des guichets des cofinancements, l'importance respectivement des cofinancements et du CGER ; (ii) Le développement des actions opérationnelles du processus de cofinancement des (micro) projets, comprenant, entre autres, une phase préliminaire dédiée à la présélection des bénéficiaires potentiels et de création du CGER, une phase de maturation, de sélection finale de (micro) projets présélectionnés pour le cofinancement et de développement du CGER, une phase d'appui à la mise en œuvre des (micro) projets cofinancés et de consolidation du CGER et une autre se rapportant à la professionnalisation des (micro) projets cofinancés et d'autonomisation du CGER et (iii) enfin le développement des actions de pérennisation des (micro) projets cofinancés et du CGER.

4. Période d'exécution

Le délai d'exécution de la mission est de cinq (5) ans.

5. Participation et origine

L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

6. Financement

N° de Crédit : 70030-CM N° du Projet : P166072

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **26/09/2023 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants N°008 ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SAB/SPM/2023 pour le recrutement d'une Assistance Technique (AT) pour appuyer la mise en œuvre du mécanisme de subvention des cofinancements des plans d'affaires agricoles et agro industriels ainsi que la structuration du Centre de Gestion et d'Economie Rurale (CGER)». ». *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

Attention de : **Coordonnateur du Projet VIVA-LOGONE à Yagoua**

Rue : **Unité de Gestion du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA LOGONE) à l'Extrême-Nord, Bureaux sis dans les locaux de la SEMRY**

Ville : **Yagoua** Code postal : **BP 46 YAGOUA** Pays : **Cameroun** Numéro de téléphone : **690 291 055 / 676 943 404**

Adresse électronique : procvivalogone1@gmail.com avec copie à amadasalih@gmail.com et à seibalex@gmail.com

8. Composition du dossier

Le Coordonnateur, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Les critères de présélection sont les suivants :

(i) Avoir un minimum de sept (07) ans dans l'assistance technique ;

(ii) Avoir au moins un chiffre d'affaires moyen de 300 000 Dollars US ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible au cours des cinq (05) dernières années ;

(iii) Au moins deux (02) ans d'expériences justifiées dans les missions similaires (Capacités techniques et managériales) en termes de gestion des subventions par Matching – Grants (présélection des bénéficiaires potentiels, maturation des projets, sélection finale de (micro) projets présélectionnés pour le cofinancement, appui à la mise en œuvre des (micro) projets cofinancés, la professionnalisation des porteurs des (micro) projets cofinancés, le développement des actions de pérennisation des (micro) projets cofinancés etc.) ;

(iv) Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dans la facilitation des relations d'affaires entre les bénéficiaires et les institutions de financement, en vue du co-financement de leurs plans d'affaires ;

(v) Avoir au moins trois (03) ans d'expériences dans la mise en place d'un centre de gestion et d'économie rurale en termes de (création, développement des fournitures de services de gestion en général, consolidation, professionnalisation des porteurs des (micro) projets cofinancés et autonomisation du Centre, le développement des actions de pérennisation du centre etc.) ;

9. Critères d'évaluation

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association se présente sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire, tous les partenaires du groupement sont solidairement responsables de l'intégralité du contrat. Un Consultant sera **sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

10. Renseignements Complémentaires

N/D

11. Evaluation et publication des resultats

N/D

YAGOUA le 8 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

LAOUMAYE MERHOYE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 009 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire unique **ETS ERICA et COMPAGNIE** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023, relatif aux **Travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'AKAK**.

Le montant de l'offre est de **9.992.554 FCFA TTC** (neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent cinquante-quatre francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur./-

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

ADDITIF N°003/AD/SOHLI/HS/DG/2023 DU 26/06/2023 A L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **28/06/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **14/09/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION**N° 001/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023****POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALA****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **28/06/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA - Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **14/09/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA - Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

DOUALA le 26 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !